

FOCUS

„In Dubai machen sie es auch so“

Zehn Monate vor dem Launch hat die Kulturhauptstadt noch keinen Hauptsponsor. Nun geht Esch 2022 in die Offensive

À la recherche d'une nouvelle base

Suivant le principe de rotation qu'elle s'est imposé, Déi Lénk envoie deux nouvelles députées au Parlement. L'occasion de réfléchir à son avenir et à ses spécificités

Apostasie

Le départ annoncé du siège UE de Pictet sonne comme une abjuration de la place bancaire. Raison propre à la banque ou est-ce systémique ? On craint l'appel d'air

« Fabrique à idées »

Interview avec le ministre de l'Économie, Franz Fayot, sur l'impôt Corona, la liberté de parole ministérielle et les oligarques russes

Politspektakel

Die Koalition hat eine unabhängige Analyse der Gründe für die gehäuften Todesfälle in Altersheimen verhindert. Und so das Parlament geschwächt

Photo : Sven Becker



Politspektakel statt Aufklärung

Ines Kurschat

Damit aus den Todesfällen in Pflegestrukturen die richtigen Lehren gezogen werden, muss die Chamber ihre Kontrollfunktion ernstnehmen. Eine knappe Mehrheit hat dies verhindert

Nach vier Stunden und vier Minuten war es das erste Mal so weit, dass Chamber-Präsident Fernand Etgen die Abgeordneten ermahnte, „dass wir die Debatte in Würde führen“. Es sollte nicht die letzte Intervention sein in einer historischen Sitzung, die in der Forderung aller Oppositionsparteien von Links bis Rechtsaußen gipfelte, die für den Seniorenbereich zuständige Familienministerin Corinne Cahen (DP) möge ihr Amt niederlegen.

Gerade hatte der CSV-Abgeordnete Michel Wolter eine Unterbrechung seiner Rede durch LSAP-Arbeitsminister Dan Kersch als „Störmanöver“ zurückgewiesen; der daraufhin mit „Methode Wolter“ konterte. Damit war die Route festgelegt:

Im weiteren Verlauf sank das Niveau der Debatte des Öfteren weit unter die Gürtellinie.

Eigentlich hatte Wolter angesetzt, die Kommunikation der Regierung zu kritisieren. Am selben Tag hatten Gesundheitsministerin Paulette Lenert (LSAP) und Familienministerin Corinne Cahen in einer gemeinsamen Antwort auf eine Dringlichkeitsanfrage der CSV die Gesamtzahl der Corona-Cluster in Heimstrukturen aufgeschlüsselt: Demnach gab es seit März 2020 53 Corona-Cluster, mit insgesamt 1 660 positiv getesteten Bewohner/innen. Zu keinem Moment habe die zuständige Ministerin diese oder andere Daten proaktiv kommuniziert, ärgerte sich Wolter.

Entgegen der Behauptung der Familienministerin, ihr Ministerium habe, gemeinsam mit Santé und Copas, stets „den Lead“ gehabt, falle ihre Krisen-Kommunikation während der gesamten Pandemie spärlich aus – das, obwohl der Alten- und Pflegesektor in den Zuständigkeitsbereich der Ministerin fällt, aus dem immerhin fast 40 bis 50 Prozent der Covid-19 Toten stammen. Je nachdem, wie man zählt: Denn die an oder wegen Covid gestorbenen Bewohner/innen der *Logements encadrés*, auch das ist eine Erkenntnis der vergangenen Tage, werden nicht zu den Covid-Toten in den Heimen gezählt. Wegen der „mangelnden Transparenz“ fordern die Oppositionsparteien nicht nur eine Studie zu den epidemiologischen Hintergrün-

den der verschiedenen Cluster, sondern zusätzlich ein Audit über die Einhaltung der sanitären Auflagen und der von Santé, Copas und Familienministerium vereinbarten Prozeduren. Um den Träger flexible Passungen je nach Haus und Population zu erlauben, hatten sie in erster Linie auf Empfehlungen statt auf verpflichtende Regeln für alle gesetzt.

Worum es geht Nachdem im Niederkornen Altersheim „Um Lauterbann“ seit 18. Februar binnen kürzester Zeit mehr als 22 Personen an Covid-19 verstarben, und wie 100,7 ab 19. Februar meldete, neue Cluster trotz Impfkampagne in weiteren Altersheimen aufgetaucht waren, haben nicht nur die Verantwortlichen der Gemeinden und die politi-

Die Stimmung in den Heimen ist seit Monaten angespannt



sche Opposition Zweifel, ob beim Schutz der Alten und Gebrechlichen alles richtig läuft. Inzwischen werden die Stimmen in der Öffentlichkeit immer lauter, die sich fragen, wie gut der Schutz der Alten in den Heimen organisiert ist und warum insbesondere in den vergangenen Wochen, trotz nahezu abgeschlossener Impfphasen 1 und 2 eine so hohe Zahl an Senioren dennoch an Covid-19 erkrankte und verstarb. Der Verein Amiperas berichtete gegenüber *RTL* von Anrufen verängstigter Senioren, die sich mit Suizidgedanken plagten oder die vor lauter Verunsicherung nicht mehr wissen, was tun. Unsicherheiten, die wahrscheinlich auch daher rühren, dass mittlerweile mehrere Versionen zu den Hintergründen der Infektionsketten in den Medien, auf den sozialen Netzwerken, wie in der politischen Debatte kursieren. Es fällt schwer, den Überblick über die Geschehnisse zu behalten, so rasant entwickelten sie sich: Von zunächst zwei Covid-Positiven in Niederkorn waren es zur Hochzeit der Ansteckungswelle 67 Covid-19 Positive gleichzeitig, wie Corinne Cahen auf ihrer am 23. März einberufenen Pressekonferenz zugab. Inzwischen sind weitere Cluster in Heimen aufgetaucht, etwa in der Fondation Pescatore in Luxemburg-Stadt, dies, obwohl die zweite Impfung dort fast ein Monat zurückliegt.

Die Ursachenforschung läuft und sie ist, das erfährt man im Gespräch mit der Leiterin der Gesundheitsinspektion Anne Vergison, sehr komplex und kompliziert: Einfache und schnelle Erklärungen, so viel wird deutlich, gibt es nicht. Wären es Mahlzeiten im gemeinschaftlichen Essenssaal, die dazu beitrugen, dass sich das Virus so rasch verbreiten konnte? Laut Heimleitung essen Bewohner/innen wegen der Pandemie in Bezugsgruppen zusammen, ähnlich dem Prinzip in den Schulen, um Vermischungen und schnelle Ansteckungen zu vermeiden. Eigenen Angaben zufolge schloss die Lauterbann-Heimleitung den Essenssaal ab 21. Februar vorsorglich, um weitere Covid-19-Ansteckungen zu vermeiden.

Ausnahmen von der Regel? Positiv Getestete per „cohortage“ zusammen in einem Flügel oder auf einem Gang unterzubringen, von den Gesundheitsbehörden für den Umgang mit Covid-19-Positiven in Strukturen empfohlen, sei zumindest in dem 150 Bewohner zählenden Heim älteren Bauchjahrs aufgrund der räumlichen Enge nicht möglich gewesen. Jetzt fragen sich viele: Wie oft war das in der Vergangenheit so, dass Heime aufgrund architektonischer oder anderer Gründe Schutzempfehlungen der Behörden nicht oder nicht vollständig umgesetzt haben, und sind die Cluster, die in anderen Heimen detektiert wurden, eventuell auf derlei Ausnahmen von der Regel zurückzuführen?

Genügend Kontrollen? Wie oft kontrollierte die Gesundheitsinspektion, wie oft stellte sie Defizite fest? Was unternahmen Heimträger, um gegebenenfalls Schutzlücken zu schließen? 73 Besuche hätten die Behörden seit März 2020 den Alten- und Pflegeheimen abgestattet, sagt Anne Vergison auf *Land*-Nachfrage. Meistens, um Schutz- und Hygienemaßnahmen zu analysieren, Empfehlungen für Verbesserungen auszusprechen oder deren Umsetzung zu kontrollieren. Teils auf Bitten verunsicherter Heimleitungen, teils weil sich vor Ort Ansteckungen in beunruhigend hoher Zahl häuften. Die Inspektoren protokollieren nicht nur die Zahl der Erkrankten, der asymptomatischen und der leicht bis schwer Erkrankten. Anhand einer „Checkliste“, die laut Vergison „systematisch abgehakt“ wird, werde geprüft, ob alle sanitären Auflagen von Bewohner/innen, Personal und Besuch eingehalten würden. Wie oft dies nicht der Fall war, sagte Vergison nicht, aber festgestellte Mängel reichten in der Vergangenheit von falsch getragenen Masken über schlechte Belüftung bis hin zu Lücken bei Lagerung und beim Transport von Schmutzwäsche. Offenbar bereitet das Verständnis und das Einhalten der sanitären Regeln auch immer wieder Probleme, gerade bei dementen Bewohner/innen.

„Nidderkuerer Variant“ Daneben erfolgen bei größeren Viren-Clustern epidemiologische Untersuchungen, bei denen Viren verstärkt sequenziert werden. Wie systematisch das geschieht, ist unklar. Als Ministerin Cahen am 23. März vor die Presse trat, war der Epidemiologe Joël Mossong von der Gesundheitsinspektion zugegen. Für das Servior-Heim „Um Lauterbann“ waren zu dem Zeitpunkt 40 Prozent der Viren-Gensequenzen analysiert. Laut dem Leiter des Gesundheitsamtes, Jean-Claude Schmit, wurden vier Varianten gefunden, darunter eine häufigere Variante 1.1.2.9, die laut Schmit nicht zu den besorgniserregenden Varianten zähle. Die „Nidderkuerer Variante“ sei eine Abwandlung der südafrikanischen Mutante, so Anne Vergison, die „möglicherweise ansteckender“ sei und eine längere Inkubationszeit habe. Offenbar wiesen einige Covid-19-Positive höhere Viruskonzentrationen auf, was für ein größeres Übertragungsrisiko spräche. Präzise lasse sich das derzeit nicht sagen. „Dazu wissen wir noch zu wenig“, sagte Anne Vergison dem *Land*.

Bewohner/innen und Familienangehörige rätseln derweil darüber, ob bei den Impfungen etwas schief lief. In einer Zeit, wo wegen immer neuer Schlagzeilen und Kommunikationspannen um den Impfstoff Astrazeneca große Verunsicherung in punkto Impfstoff und Wirksamkeit herrscht, sind Menschen für Gerüchte empfänglich: Impfgegner streuen über soziale Netzwerke gar, die Todesfälle in Luxemburger Heimen seien erst durch die Impfungen herbeigeführt worden – eine Behauptung, die Jean-Claude Schmit kategorisch zurückwies: „Die Leute sind sicher nicht durch die Impfung (an Covid-19) erkrankt.“ Eher sei das Gegenteil der Fall: Die asymptomatisch Positiven in der Fondation Pescatore bestätigten Ergebnisse aus wissenschaftlichen Studien, wonach eine erfolgreich abgeschlossene Impfung Ältere bei erneuter Ansteckung vor schweren Krankheitsverläufen schützt.

Lücken beim Impfschutz? Und wie steht es mit dem Gesundheits- und Pflegepersonal? Impfungen in den Heimen werden vom Gesundheitsministerium organisiert, von einem Arzt/einer Ärztin begleitet und einem/einer Koordinator/in überwacht. Den Impfstoff verabreicht das Pflegepersonal vor Ort. Jean-Claude Schmit hatte auf der Pressekonferenz vom 23. März angemerkt, dass einige Pflegekräfte mit den Bewohner/innen geimpft wurden. Aber, da ist Schmit formell, sei das Virus da schon im Heim gewesen. Eine längere Inkubationszeit könnte erklären, warum es nicht früher aufgefallen ist.

Daran schließt sich ein weiteres Problem an: Im Heim in Niederkorn wurde relativ spät geimpft – obwohl, wie Schmit betonte, dort viele Hochbetagte mit mehreren Vorerkrankungen leben. Corinne Cahen hatte während der Chamber-Debatte darauf hingewiesen, dass die Vulnerabilität der Bewohner ein Kriterium war, als es darum ging, gemeinsam mit Copas und den Gesundheitsbehörden die Impfreihenfolge der Häuser festzulegen, neben der Größe des Hauses, der Bewohnerzahl, dem verfügbaren Personal und verfügbaren Impfstoff. Warum aber wurde in dem Heim so spät geimpft, wenn die erhöhte Vulnerabilität bekannt gewesen sein müsste? Oder, wie ein *Tageblatt*-Journalist bemerkte: Warum

Weil die Heime sich unterscheiden, und die Bewohner auch, seien verbindliche Vorgaben für alle nicht sinnvoll

so spät im Süden, wo das Infektionsrisiko größer ist und die Infektionsrate ebenfalls höher liegt?

Auch die Tatsache, dass das Putzpersonal nicht überall mitgeimpft wurde, könnte sich im Nachhinein als fataler Fehler herausstellen. Jean-Claude Schmit und Paulette Lenert hatten diese Entscheidung mit dem knappen Impfstoff und der Priorität begründet, Risikogruppen vorrangig zu impfen. Anders als in der Klinik zählt das Putzpersonal nicht zum „*cordon sanitaire*“. Aus Berichten von Pflegepersonal und Angehörigen wird indes deutlich, dass in Altersheimen der Sanitärkordon nicht so eng bestimmt werden kann. Dort gibt es generell mehr Bewegung, Bewohner/innen, die dort leben, bekommen Dienstleistungen, teils von außerhalb; sie besuchen Aktivitäten, gehen raus. Und da ist das Putz- und Küchenpersonal, oftmals über Subunternehmen angeheuert, das nicht zum Stammpersonal zählt und darum nicht geimpft ist. Obwohl es von Zimmer zu Zimmer gehen und das Virus weitertragen könnte. Copas-Präsident Marc Fischbach hatte im Gespräch mit *RTL* und anderen Medien stets betont, der Dachverband der Heimträger habe wiederholt gefordert, sämtliches Personal, das in Kontakt mit den Bewohner/innen komme, komplett zu impfen, also auch Putz- oder Klinikpersonal von Subunternehmen.

Und welche Rolle spielt die Impfbereitschaft, die offenbar unter dem Pflegepersonal sehr schwankt und von knapp um die 40 bis, laut Heimträger, über 80 Prozent reiche? Andere wissen gar nicht, wie viele sich haben impfen lassen; sensible Gesundheitsdaten fallen unter den Datenschutz. Wäre es vielleicht aber doch ratsam, Personal, das sich nicht impfen lässt, aus dem direkten Kontakt zu Bewohner/innen abziehen? Ist es angesichts des Ansteckungsrisikos und der hohen Mortalität vielleicht sogar geboten, es zur Impfung zu verpflichten, wenn es dort arbeiten will? Auch das sind wichtige Fragen angesichts der Herausforderung, einen wirksameren Schutz der in Strukturen lebenden Alten zu organisieren.

Was heißt unabhängig? Die Mutationen und variierende Bedingungen für Ort bedeuten eine knifelige und aufwändige Detektivarbeit, will man herausfinden, warum das Virus in Niederkorn und andernorts derart wüten konnte, und sollte von unabhängigen Expert/innen gemacht werden – darauf schienen sich alle Parteien im Parlament bei den Beratungen in der gemeinsamen Sitzung von Familien- und Gesundheitsausschuss am 23. März verständigt zu haben. Eine unabhängige Expertenstudie, die Übertragungswege, Prozeduren und mögliche Fehlerquellen akribisch untersucht, um den Schutz der älteren Population in Heimen und Institutionen in Zukunft zu verbessern.

Doch was sich am Donnerstag vor einer Woche in der Chamber abspielte, war ein politisches Spektakel, das nicht nur Zweifel daran aufwirft, ob die DP-LSAP-Grüne-Regierung wirklich willens ist, die tragischen Häufungen von Todesfällen im Alterssektor gründlich untersuchen zu lassen, sondern überdies Fragen zur Kritik- und Korrekturfähigkeit von politischen Entscheidungsträger/innen und zur Kontrollfähigkeit der Chamber allgemein. Denn anders als Mars Di Bartolomeo (LSAP) und die Mehrheitsparteien es am Rednerpult und mit Zwischenrufen weismachen wollten, unterschied sich die Motion des Vorsitzenden des Gesundheitsausschusses nicht nur in „Details“ von der der Opposition (dann hätte, wie der ADR-Abgeordnete Fred Keup einwarf, die Koalition Wolters Motion mittragen können), sondern in einem kruzialen Punkt: Während die Opposition neben einer epidemiologischen Studie ein Audit sämtlicher Prozeduren verlangt, dies in enger Abstimmung mit dem Parlament, will die Regierungskoalition die Chamber lediglich über Ergebnisse informieren. Die vermeintliche Unabhängigkeit war laut Text insofern eingeschränkt, weil die Analyse nicht nur von der Regierung in Auftrag gegeben und bezahlt, sondern

Noch bevor eine unabhängige Analyse begonnen hat, behauptet Gilles Baum (DP), alle Prozeduren seien eingehalten worden

zudem in enger Zusammenarbeit mit Familien- und Gesundheitsministerium erstellt werden soll. Ein Unterschied, die den Zweck der Studie in Frage stelle, wie Sven Clement von den Piraten feststellte, und der an die „Kontrollfunktion des Parlaments“ rühre.

Während der gemeinsamen Sitzung von Familien- und Gesundheitsausschuss zwei Tage zuvor hatte Michel Wolter seine Forderung, das Parlaments bei einem Audit einzubinden, wiederholen müssen, bis der Vorsitzende sie richtig wiedergab. Die Motion, die Di Bartolomeo zwei Tage später dem Parlament dann aber vorlegte, lädt die Regierung ein, „à auditionner, respectivement évaluer l’application des mesures sanitaires, recommandations et procédures indiquées par rapport au cadre légal et/ou réglementaire“, dies in enger Zusammenarbeit mit Gesundheits- und Familienministerium und nicht, wie die Opposition es will, unter Leitung eines „comité de pilotage“, mit einem Unabhängigen an der Spitze und dem Parlament von Anfang an eingebunden.

Wolters Motion wurde von der Regierungsmehrheit wie erwartet abgelehnt. Daraufhin forderte die Opposition geschlossen Corinne Cahens Rücktritt. Was sich den Beobachter/innen danach darbot, war ein unappetitliches und unwürdiges Spektakel, in dem sich beide „Lager“ in der Härte nichts nahmen, dessen polemische Zuspitzung aber von der Regierungsmehrheit schon zuvor, bei der Debatte um das Covid-Gesetz, mit kleinen Seitenhieben auf die Opposition, eingeleitet worden war. Und in der die DP eine tragende Rolle spielt: Fraktionschef Gilles Baum hatte, wie er während der hitzigen Kontroverse zugab, die Einigung auf eine gemeinsame Motion in Beratungen vor der Chamber-Sitzung „abgewürgt“. Dem *Land* sagte Wolter selbstsicher, mit dem Ausschussvorsitzenden Di Bartolomeo wäre er sich einig geworden, hätte die DP nicht interveniert.

In der Chamber sah das anders aus: Di Bartolomeo stellte sich gegen Wolter, unterstrich zwar zunächst, die Beratungen seien „ohne Schuldzuweisungen“ seitens der CSV verlaufen, erinnerte aber dann an eine Intervention Wolters vor zwei Tagen, in der der Abgeordnete der Gesundheitsministerin und anderen unterstellt haben soll, Tote wie die vom Lauterbann und in anderen Heimen quasi achselzuckend hinzunehmen. LSAP-Abgeordnete werfen Wolter vor, seine „scharfen Attacken“ am 23.3. seien mit ein Grund gewesen sei, warum Paulette Lenert noch am selben Abend zusammengebrochen sei. Diese Version erzählen LSAP-Mitglieder Journalist/innen, die nicht nachfragen können: Lenert ist bis voraussichtlich 19. April im Krankenschein. Im Sitzungsbericht ist wohl ein Wortwechsel zwischen Lenert und Wolter dokumentiert, in der die Gesundheitsministerin aufgebracht den Vorwurf zurückweist, Covid-19-Tote gleichgültig hinzunehmen.

Doch Wolter selbst hatte den Eindruck direkt korrigiert und präzisiert, er habe die Vertreter der Gesundheitsbehörden, Jean-Claude Schmit und Joël Mossong, gemeint und nicht Lenert – da sich die Mi-

nisterin bis dahin ohnehin kaum zu Wort gemeldet hätte. Wolter betonte gegenüber dem *Land*, während dem Streit „nie Hure und auch nicht Arsch“ gesagt zu haben. Dass der CSV-Politiker zuweilen nicht zimperlich in seiner Wortwahl ist, konnten Journalisten in der Vergangenheit erleben; er gibt es auch selbst zu. Mancher politischer Gegner wirft dem emotional auftretenden Bürgermeister vor, neben der persönlichen Betroffenheit, in der Tragik eine Chance zu wittern, politisch zu punkten, jetzt, wo CSV-Parteipräsident Frank Engel sich zurückziehen musste und der Landeskongress vor der Tür steht.

Schlagabtausch Die Opposition hält ihrerseits der Koalition und insbesondere der DP vor, Familienministerin Cahen um jeden Preis zu schützen. Premier Xavier Bettel (DP) hatte sich auf seiner Pressekonferenz vor fast zwei Wochen schützend vor die Ministerin und DP-Parteipräsidentin Corinne Cahen gestellt. Sie sei für Altersheime, aber nicht für betreutes Wohnen verantwortlich, behauptete er fälschlicherweise, auf das Covid-Cluster im Vitalhome in Kayl angesprochen. Tatsächlich aber fallen die *Logements encadrés* in Cahens Ressorts, DP-Fraktionspräsident Gilles Baum hatte in seiner Rede zur Neuaufgabe des Covid-Gesetzes unterstrichen, die Prozeduren seien mit den Heimen, mit der Santé und mit der Copas aufgestellt und „immer eingehalten worden“.

Genau das aber steht in Frage: Die Vorgänge werfen ernstzunehmende Fragen zu Schutzlücken bei alten Heimbewohner/innen auf. Das gibt auch die Regierung zu, sonst müssten die Vorfälle ja gar nicht untersucht werden. Dass die Heimleitungen schwierigen Entscheidungen gegenüberstehen, und dabei nicht immer eine glückliche Hand haben, hatte sich im Frühjahr 2020 bei der ersten Infektionswelle in den Altersheimen gezeigt, als Bewohner/innen trotz niedriger Fallzahlen wochenlang von der Außenwelt abgeschnitten waren und Covid-19-Erkrankte starben, ohne dass Angehörige Abschied nehmen konnten. Erst auf Protest von Menschenrechts- und Ethikkommission erließ das Gesundheitsministerium verbindliche Besuchsregeln bei Sterbenskranken. Im Herbst stiegen die Infektionszahlen dann erneut drastisch an – mit dem Ergebnis, dass mehr als 320 der Covid-19-Toten aus Altenheimen stammen.

Insbesondere die zuständige Ministerin gibt eine schwache Figur ab, weil sie aus der Defensive agiert: Mehr als ein Jahr nach Beginn der Corona-Pandemie kommuniziert Corinne Cahen so gut wie nie proaktiv, wenn Probleme in ihrem Ressort beim Krisenmanagement auftreten: Der *Youtube*-Regierungs-Kanal listet zwei Pressekonferenzen zu Covid-19 im Pflegesektor. Bis heute existiert keine eigenständige, täglich aktualisierte Berichterstattung in dem von Corona besonders betroffenen Bereich. Das gab die DP-Ministerin sogar zu: Die Entscheidung, nicht jeden Infektionsherd zu kommunizieren, sei eine „bewusste Wahl“, so Cahen in ihrer Antwort ans Parlament, weil Cluster für das medizinische Personal, für die Bewohner, deren Angehörigen „eine extrem schwierige Situation“ bedeuteten, in der die Organisation des Hauses, der Austausch mit den Akteuren und Betroffenen Priorität haben müsse, „damit sie anständig arbeiten können“. Das werden sie auch weiterhin so halten, so Cahen noch.

Eben diese Haltung sei es, so Fernand Kartheiser von der ADR nach Cahens Rede, die die Notwendigkeit eines unabhängigen Audits beweise: Die Darstellung, sie habe „stets alles richtig gemacht“, zeige, dass die zuständige Ministerin „die Gravität der Situation“ nicht erkenne. So gesehen, hat die Ministerin eine weitere Gelegenheit zur Aufklärung und zu mehr Transparenz verpasst: Statt 20 Minuten lang Prozeduren und Maßnahmen aufzuzählen, hätte Cahen auch die Ergebnisse der 73 Kontrollvisiten in den Heimen, in die stets Vertreter/innen des Familienministeriums eingebunden waren und zu denen es Checklisten und Berichte geben soll, ungefragt auf den Tisch legen können. ●

É D I T O

De l’audace

Bernard Thomas

Le foncier, un « produit » comme un autre ? Ce samedi sur *Radio 100,7* le ministre du Logement, Henri Kox (Déi Gréng), expliquait ne pas vouloir plafonner (« deckelen ») les prix des terrains puisqu’on devrait alors le faire « pour tous les produits pour lesquels il y a un peu un manque ». « Le foncier appartient à des privés. Nous sommes dans un État de droit. Et je suis fier qu’on vive dans un État de droit sans diktats. La liberté de commerce est inscrite dans notre constitution ». C’est un peu court. Car la valorisation du foncier, ressource finie, dépend de l’effort public et collectif : routes, écoles, cafés, théâtres, commerces, industries, services. Le propriétaire en recueille les fruits. Pour rappel : 159 latifundiaires détiennent 25,1 pour cent des terrains constructibles.

Alimentée par la politique monétaire, les incitants fiscaux et l’épargne forcée par la pandémie, la flambée des prix du logement risque d’asphyxier l’activité économique. Et d’opposer, à terme, les rentiers de l’immobilier aux « créateurs de richesses ». Car pour combien de temps encore les banques, Big Four, centres de recherches et institutions européennes seront-ils prêts à couvrir les « Lohnnebenkosten » immobiliers des « jeunes talents » qu’ils tentent d’attirer au Luxembourg ? Pour la classe ouvrière, par contre, le pays devient inhabitable. L’Observatoire de l’habitat estime que le « taux d’effort » (la part des revenus engloutis par le loyer) des ménages pauvres est passé de 41,7 à 63,9 pour cent entre 2010 et 2018. En forçant un peu le trait, on pourrait parler d’un accaparement pratiqué à grande échelle par les Luxembourgeois sur les salaires des étrangers.

L’ancienne bourgeoisie industrielle, qui avait été un allié historique de la classe ouvrière sur la question du logement abordable, a changé de camp et s’est repliée sur la promotion immobilière. Ironie de l’histoire : ce sont les optimisateurs fiscaux de PWC et d’Atoz qui font aujourd’hui pression pour une taxation plus lourde du foncier. Si le DP était effectivement un parti libéral, il plaiderait pour l’imposition du capital improductif. Mais il sait qui sont ses électeurs, et préfère se déguiser en défenseur des terrains de la « Bomi ». Les réformes avancent donc péniblement : Les prêts hypothécaires sont timidement encadrés, le taux d’amortissement accéléré est légèrement décalé, le Pacte logement tardivement amendé. Quant à l’impôt foncier, la ministre de l’Intérieur, Taina Bofferding, temporise. Son prédécesseur socialiste, Dan Kersch, avait préféré ne pas y toucher du tout.

Vers l’extérieur, les socialistes et les Verts jurent sur l’accord de coalition, et renvoient à des « débats de fond » qui devraient avoir lieu en 2023, en amont des législatives. Les marchandages se font aux conseils du gouvernement et aux réunions inter-fractionnelles. Cette perpétuelle tripartite à huis-clos empêche tout débat sur la place publique. Pendant ce temps-là, chaque nouvelle hausse annuelle des prix expulse des dizaines de milliers de personnes du marché immobilier. Avec la croissance fulgurante de 16,7 pour cent en 2020 (que, faute de données, les statisticiens n’arrivent toujours pas à s’expliquer), le marché est passé dans d’autres stratosphères. L’urgence, estimait pourtant Henri Kox ce samedi, concernerait actuellement « entre 2 000 et 3 500 personnes ». Pour la génération des *boomers*, la crise du logement semble rester une notion très abstraite.

La timidité politique d’aujourd’hui mènera demain à une situation où seules des solutions radicales apparaîtront encore comme réalistes. Durant un siècle, la nation des propriétaires avait été le grand projet de pacification sociale. Mais alors que les capitaux nationaux et internationaux s’engouffrent massivement dans le résidentiel, l’accès à la propriété devient une perspective chimérique pour beaucoup de jeunes ménages. Le XXI^e siècle verra-t-il une majorité de locataires louer auprès d’une minorité d’investisseurs multipropriétaires ?

Étant donné le stock actuel de propriétaires, un tel épuisement de la classe moyenne (du moins de la partie qui ne peut compter sur un héritage) serait un processus long, une érosion d’une génération à l’autre, plutôt qu’un effondrement subit et généralisé. Mais si la tendance se confirmait, un passage du *Manifeste* rédigé en 1848 par Marx et Engels prendrait une nouvelle résonance dans un pays où le mot « expropriation » est considéré comme la pire injure politique : « Vous êtes saisis d’horreur parce que nous voulons abolir la propriété privée. Mais, dans votre société, la propriété privée est abolie pour les neuf dixièmes de ses membres. C’est précisément parce qu’elle n’existe pas pour ces neuf dixièmes qu’elle existe pour vous. »

P E R S O N A L I E N

Amour vs haine

La Cour transmet ce mardi le faire-part du couple grand-ducal annonciateur des fiançailles de leur fils Louis, 34 ans, avec Scarlett-Lauren Sirgue, 30 ans (pris en photo devant la grand-plage de Biarritz, ©Cour/ Emanuele Scorselletti). Dans une notice biographique annexée au communiqué officiel de Maria Teresa et Henri (qui « entourent le nouveau couple de toute leur affection » et leur souhaitent « un immense bonheur »), la future bru est présentée comme native de Bordeaux et avocate dans le cabinet familial Sibe, sis à Paris et dans la préfecture girondine. Dans la branche médiation de l’étude figure Louis de Nassau en tant que *founding member*, tout comme Archibald Sirgue, frère de Scarlett-Lauren et d’Élisabeth Defforey (née Sirgue), médiatrice aussi ici. Le communiqué officiel insiste sur le début de carrière de la future princesse aux côtés de sa mère, en Droit de la famille. La carrière politique du paternel est éludée. En 1986, Pierre Sirgue a été l’un des 35 députés Front national (extrême droite) élu (lui dans la circonscription girondine) à l’Assemblée nationale (sur 577 sièges, un record rendu possible par un passage au scrutin proportionnel promis par le président François Mitterrand). L’avocat bordelais, benjamin de l’hémicycle auquel il a accédé à 32 ans et duquel il est sorti en 1988 lors de sa dissolution, s’est frotté dans les années 1990 aux deux caïds de la politique locale Jacques Chaban-Delmas (maire de la Belle endormie de 1947 à 1995) et Alain Juppé (maire de 1995 à 2017 avec un exil politique forcé de 2004 à 2006) avant de rejoindre leur parti du centre et de la droite, l’UMP, anciennement RPR. Le blog *Histoiresroyales.fr* documente un lien de parenté entre les Le Pen et les Sirgue et cite le fondateur du parti d’extrême droite Jean-Marie Le Pen dans l’un de ses ouvrages : « Pierre est un cousin de mon épouse Pierrette ». Sollicitée sur la véracité de l’information et invitée à s’exprimer sur un tel héritage en termes de valeurs, la Cour confirme l’existence d’une bisaïeule en commun avec Marine Le Pen, Pierrette Lalanne, que Scarlett-Lauren Sirgue ne connaît pas. La Cour précise que Pierre Sirgue a cessé toute activité politique et rompu toutes ses adhésions. « Mademoiselle Scarlett-Lauren n’est pas membre d’un parti politique », informe encore le service presse de Colmar-Berg, mais la question des valeurs est tue. Dans son communiqué mardi, la Cour indique que Scarlett-Lauren Sirgue a grandi « entre le Cap Ferret, Bordeaux, la Suisse, Londres et Paris, autour de valeurs fondamentales telles que la solidarité, l’humilité et le respect ». *Tageblatt* revient lui mercredi sur le parcours de Louis, avec notamment une année à la « Catho », l’Université catholique de Paris. Sa collaboratrice et belle-sœur Élisabeth Defforey est aussi actrice (primée). Elle a notamment joué dans un court-métrage, *Libido*, dans lequel un prêtre en confession se laisse emporter par des pensées obscènes. ^{ps0}

Paulette Lenert,

Gesundheitsministerin (LSAP), wird ihre Arbeit erst wieder ab voraussichtlich 19. April antreten, nachdem sie am 23. März nach einem Schwächeanfall ins Krankenhaus eingeliefert worden war. Für die Zeit vom 8. bis zum 18. April bekommt ihr Parteikollege Romain Schneider, Minister für Soziale Sicherheit, die Zeichnungsbefugnis für Dokumente aus den Ressorts Gesundheit und Konsumentenschutz übertragen. Das sieht ein entsprechendes großherzogliches Reglement vor. ^{ik}

Claude Schummer,

Generaldirektor der Hôpitaux Robert Schuman (HRS) und Arzt, verlässt die Krankenhausgruppe. Das geht aus einer Pressemitteilung der HRS hervor. Bis ein/e neue/r Generaldirektor/in feststeht, soll die Direktion „kollegial“ von der HRS-Direktion unter Leitung der Finanz- und Verwaltungschefin Sandra Thein weitergeführt werden, die diese Aufgaben bereits mit Schummers Beurlaubung wahrgenommen hatte. Das Komitee, das die Kandidaturen sichten und unter „Einbeziehung internationaler Expertise und in enger Abstimmung mit dem *Conseil médical* und der Personaldelegation“ aussuchen soll, besteht aus Claude Seywert, Michel Wurth, Marie-Josée Jacobs und dem Arzt Robert Steinmetzer. HRS-Verwaltungsratspräsident Jean-Louis Schiltz ist nicht dabei. ^{ik}

G E S U N D H E I T

Impfskepsis im Prison

Am Dienstag waren es acht bekannte Covid-19-Positive im Schrässiger Gefängnis, meldete die Zeitung *Essentiel*. Gleichwohl haben von 530 Insassen lediglich 180, also zwei Drittel, das Angebot einer Impfung angenommen, so der Leiter der Gefängnisverwaltung, Serge Legil, enttäuscht. Sie wollten sich nicht impfen lassen, offenbar weil



die Wärter erst später geimpft werden und das die Gefangenen misstrauisch hat werden lassen. Fünf Gefangene wurden verlegt, um „Betten für Quarantänen zu gewinnen“, so Legil, insgesamt zähle die Haftanstalt 43 Quarantänebetten (davon waren am Dienstag 38 belegt, 19 derer sollten aber schon am Mittwoch wieder frei sein). Die Lage im Gefängnis nannte Serge Legil „nicht besorgniserregend“. ^{ik}

Rund um Covid-19

An diesem Montag öffnet nach Luxemburg-Stadt, Belval, Ettelbrück und Bad Mondorf das nunmehr fünfte Impfzentrum im Hangar der Luxembourg Air Rescue in Findel. Seit Dienstag können Einwohner/innen, die bereits ihre zweite Impfdosis erhalten haben, ihre Impfbescheinigung online unter <http://guichet.lu/certificat-vaccination> abrufen; ein Code bescheinigt die Echtheit des Zertifikats. Seit vergangener Woche veröffentlicht das Gesundheitsministerium an Sonntagen keine Daten zum Pandemiegeschehen am Vortag mehr, auch nicht nachträglich im folgenden Tagesbericht. Die Daten müssen den interaktiven Grafiken zum Infektionsgeschehen entnommen werden, teilt das Ministerium mit. ^{ik}

P O L I T I K

Team Wiseler

Obwohl er bis vor einem Monat eigentlich noch ganz andere Pläne hatte, wird der seit einigen Tagen an Covid-19 erkrankte Claude Wiseler (61) seine Kandidatur für



das Amt des CSV-Präsidenten beim Nationalkongress am 24. April stellen. Wiseler (Foto: sb) hat nach dem Rücktritt von Frank Engel ein Team um sich versammelt, das gemeinsam für die Parteispitze kandidieren will, um damit ein Zeichen der Geschlossenheit in der zuletzt gespaltenen CSV zu setzen. Als neuer Generalsekretär tritt der EU-Abgeordnete Christophe Hansen (39) an, als Vizepräsident/innen stellen sich die Sanemer Gemeinderätin Anne Logelin (36) und der Zentrumsabgeordnete Paul Galles (47) zur Wahl. Neuer Kassenwart will der Kopstaler Bürgermeister Thierry Schumann (61) werden. Gegenkandidaturen liegen bislang nicht vor, die Einreichungsfrist läuft aber erst heute ab. Um die CSV weiter zu modernisieren, will Wiseler auf einem außerordentlichen Kongress im Herbst der Partei eine Statutenänderung vorschlagen, die eine (paritätische) Doppelspitze à la CSV ermöglicht. Sollte die Änderung angenommen werden, stehen mit Elisabeth Margue (31) als stellvertretende Präsidentin und Stéphanie Weydert (36) als stellvertretende Generalsekretärin die Kandidatinnen aus dem Team Wiseler jetzt schon fest. Auch die Kammerfraktion wird künftig von einer Doppelspitze geleitet: Neben Martine Hansen wird der Mamer Bürgermeister Gilles Roth zum Fraktionschef befördert. ^{ll}

Anti-Gewalt fällt aus

Personalnot hatte Justizministerin Sam Tanson (Déi Gréng) auf Anfrage des ADR-Abgeordneten Fred Keup als Grund dafür angegeben, warum in der Schrässiger Haftanstalt derzeit keine Anti-Gewalt-Schulungen mehr stattfinden. Auch fehle es an Programmleitern, deren Arbeit auf „ordentlichen wissenschaftlichen Kriterien“ basiere, hatte Tanson argumentiert. Dem widerspricht die Vorsitzende der Vereinigung Anti-Gewalt-Training Luxemburg, Julia Retzlaff im *Wort* diese Woche, die der Ministerin vorwirft die Kompetenz der hoch qualifizierten Trainer in Luxemburg zu unrecht in Fragen zu stellen. Ihre Vereinigung hatte fast zehn Jahre lang die Schulungen in Schrässig angeboten;

jetzt aber arbeitet die Abteilung Kriminologie und Recherche der Gefängnisverwaltung an einem eigenen Konzept – dies, wie es scheint, ohne die Vereinigung einzubinden. Retzlaff wünscht sich „einen konstruktiven Dialog“, sagte sie dem *Wort*. Seit 2018 waren die Kursanfragen aus der Haftanstalt zurückgegangen, angeblich weil es nicht genügend Kandidaten für die Kurse gab. Elf Trainingsgänge à 60 Stunden hatten zertifizierte Gewalttrainer/innen zwischen 2010 und 2018 in Schrässig organisiert, rund 130 Insassen hatten dran teilgenommen. ^{ik}

H A U P T S T A D T

Freiheit fürs Fahrrad

Déi Gréng in der Hauptstadt fordern, die Radfahrwege im Zentrum so zu verbinden, dass daraus ein sicher befahrbarer Fahrradring wird. Das geht aus ihrem Projekt *Sécher Sater Vélosreseau elot*“ hervor, das der grüne Gemeinderat François Benoy diese Woche der Öffentlichkeit vorgestellt hat. Verschiedene Verbesserungen am Wegenetz waren vom DP/CSV-Schöffenrat bereits angegangen worden, etwa in der Avenue de la Liberté, allerdings geht den Grünen die Verkehrsberuhigung beispielsweise in der Rue du Fossé nicht weit genug. Die Umweltpartei fordert zur Sicherheit aller Verkehrsteilnehmenden eine weitgehende Trennung von Auto- und Fahrradfahrenden sowie Fußgänger/innen (das heißt teilweise weniger Parkplätze und mehr Verkehrsberuhigung) und will zudem die Stadtviertel besser ans Fahrradwegenetz im Stadtzentrum anschließen. ^{ik}

„In Dubai machen sie es auch so“

Luc Laboulle

Zehn Monate vor dem Launch hat die Kulturhauptstadt noch keinen Hauptsponsor. Nun geht Esch 2022 in die Offensive

Crémant „Ich möchte nicht, dass die Haupt-Location der Kulturhauptstadt ein Party-Zelt auf Belval wird, wo Lokalpolitiker und Unternehmer sich treffen, um Crémant zu schlürfen“, sagte der Dramaturg Andreas Wagner sinnbildlich in einem informellen Gespräch Anfang 2018. Damals koordinierte er noch zusammen mit Janina Strötgen die Vorbereitungen zur Europäischen Kulturhauptstadt Esch 2022. Die beiden hatten ihr *Bidbook* so ausgerichtet, dass die Projektträger, anders als 2007, nicht zu sehr auf die Unterstützung privater Sponsoren angewiesen sein sollten. Sechs Monate später übernahmen Nancy Braun und (der inzwischen durch Françoise Poos ersetzte) Christian Mosar die Leitung von Esch 2022. Am Hauptmotto Remix hielten sie (zwangsläufig) fest, doch fast alles andere verwarfen sie. Im März 2019 starteten sie einen Aufruf und beschlossen, dass die Kulturprojekte, wie 2007, nur noch maximal zur Hälfte von Esch 2022 finanziert würden. Den Rest sollten die Künstler/innen sich bei Institutionen und privaten Sponsoren holen. 600 Bewerbungen gingen ein, doch die Kriterien waren streng und die Auswahl dauerte vielen zu lang. Nicht wenige Künstler/innen wandten sich enttäuscht ab. Am Ende blieben 132 Projekte übrig.

Seit zwei Wochen wirbt Esch 2022 auf digitalen Kanälen aggressiv private Unternehmen an, die die Kulturhauptstadt mitfinanzieren sollen. Die Suche nach Sponsoren erweist sich als schwierig. Dabei hatte man extra die Beraterfirma Ernst & Young mit der Erstellung einer Strategie beauftragt. Elf Monate vor der Eröffnungsfeier ist noch kein *Main Partner* an Bord. Der ursprünglich vorgesehene Mindestbeitrag für Hauptsponsoren in Höhe von einer Million Euro wurde Anfang dieses Jahres als zu hoch eingestuft und gesenkt. Um wieviel, will Esch 2022 nicht verraten. Mit 20 Unternehmen sei man aktuell in Verhandlung, erklärt Anne-Catherine Richard, seit Juni 2020 *Sponsorship Managerin* von Esch 2022, gegenüber dem *Land*. Neben ArcelorMittal hat sie laut Jahresbericht auch Gespräche mit Delhaize, Proximus, PWC, Bank of China, Pictet Technologies, Post, BCEE und Banque de Luxembourg geführt. Zugesagt haben bislang nur die Hotelkette Accor, Bofferdin und Domaines Vinsmoselle, mit denen Esch 2022 einen Vertrag als *Supporting Partner* unterzeichnet hat. In dieser Kategorie kostet die Eintrittskarte lediglich 200 000 Euro, die aber nicht in Form von Geldmitteln, sondern durch materielle Unterstützung (also Freibier, Wein und Crémant) beglichen wird. Auch die öffentlich finanzierten Betriebe CFL und TICE haben ihre Teilnahme als *Supporting Partner* bestätigt. Um Medienpartner für die Kulturhauptstadt zu finden, hat Esch 2022 die Agentur Ierace Dechmann + Partners (IDP) angeheuert. Für Medienpartner lag der Eintrittspreis bis zuletzt ebenfalls bei 200 000 Euro (in natura).

Um ihr Budget zu vervollständigen, muss die Kulturhauptstadt bis zu ihrem *Launch* am 22. Februar 2022 noch drei Millionen Euro an privaten Geldern sammeln. Dabei wurde der Sponsorenanteil Ende vergangenen Jahres bereits um zwei Millionen Euro gesenkt. Wegen der Coronakrise liegt das Gesamtbudget inzwischen nur noch bei 54,5 anstatt bei 56,6 Millionen Euro. 40 Millionen Euro steuert der Staat bei, die Stadt Esch zahlt 10,1 Millionen Euro. Die 1,5 Millionen Euro des von der EU verliehenen Melina Mercouri Preises sind zwar bereits veranschlagt, doch die Entscheidung, ob Esch 2022 die Kriterien erfüllt, fällt die Kommission erst nach dem dritten Monitoring-Meeting im Herbst. Viele Firmen seien wegen der ungewissen wirtschaftlichen Lage zurzeit nicht bereit, in Kultur zu investieren, bedauert Anne-Catherine Richard. Um Unternehmen trotzdem zur Teilnahme zu bewegen, bietet Esch 2022 nun maßgeschneiderte „Packages“ an. So sollen wichtige Sponsoren die Möglichkeit erhalten, als Gegenleistung für ihre Investition exklusive private Cocktail-Partys oder Abendessen für ihre Kunden in Aufführungs- oder Ausstellungsräumen der Kulturhauptstadt zu organisieren. Solche Deals seien nicht ungewöhnlich, sagt Richard: „In Dubai machen sie es auch so.“

Sexy Ein weiteres Instrument, um Kultur und Wirtschaft zusammenzuführen, ist der 2020 gegründete Business for Culture Club (BFCC). Ein finanzieller Beitrag sei nicht die Voraussetzung für eine Mitgliedschaft, materielle Unterstützung oder Beratung täten es auch, sagt Richard. Mit dem BFCC will Esch 2022 vor allem kleine und mittlere Unternehmen ködern, die Kulturprojekte entweder mit Geld oder Sachleistungen fördern. Um Künstler/innen und Firmen zusammenzuführen, hatte die Asbl. vergangenes Jahr bereits zwei *Pitch-Sessions* organisiert, an denen sich laut Jahresbericht zwölf Pro-



Blick aus den Büros von Esch 2022 in Belval

Um Unternehmen zur Teilnahme zu bewegen, bietet Esch 2022 maßgeschneiderte „Packages“ an. So sollen wichtige Sponsoren die Möglichkeit erhalten, Cocktail-Partys in Aufführungs- oder Ausstellungsräumen zu organisieren

jektträger/innen und 20 Unternehmen beteiligt haben. Bei diesen Events, die pandemiebedingt über Zoom abgehalten wurden, hatten Kulturschaffende drei Minuten Zeit, um sich vorzustellen. Vor Beginn hätten die Veranstalter ihnen ans Herz gelegt, ihr Projekt möglichst „sexy“ zu verkaufen, erzählt ein teilnehmender Künstler, der namentlich nicht genannt werden will. Kurios sei gewesen, dass er nicht einmal gewusst habe, wer ihm am anderen Ende zusieht. Er habe bisweilen den Eindruck gehabt, dass auf Sponsorenseite überhaupt niemand gegessen habe und die „an Banalität nicht zu übertreffenden Fragen“, die den Künstler/innen anschließend gestellt wurden, sich die Mitarbeiter/innen von Esch 2022 selbst ausgedacht hätten. Da er nach dem *Pitch* kein Feedback erhalten habe und seine Bedürfnisse nach spezifischen Werkstoffen unerfüllt geblieben seien, habe er sich selbst auf die Suche nach Sponsoren gemacht, berichtet der Mann im Gespräch mit dem *Land*. Auf die Hilfe von Esch 2022 habe er in keinerlei Hinsicht zählen können.

Esch 2022 selbst beteuert, dass auf ihre Initiative hin viele Firmen Künstler/innen finanzielle oder materielle Hilfe zugesagt hätten. Als Musterbeispiel wird immer wieder der „sehr engagierte“ Gérard Thein angeführt, der Lieferwagen und Laster für den Transport von Material zur Verfügung stellt. Thein ist in Esch/Alzette bekannt, weil er neben seiner Haupttätigkeit als Generaldirektor der Baufirma Bonaria Frères noch die Blogs *#icicestesch* und *Esch Biken* mitbetreibt und das Escher Vereinsleben aktiv unterstützt. Andere Namen kann oder will Esch 2022 allerdings nicht nennen.

Battle Royal Radio 100,7 hatte Ende Februar berichtet, dass erst 20 der 132 Konventionen mit Esch 2022 unterzeichnet worden seien. Daran scheint sich bis heute kaum etwas geändert zu haben. Esch 2022 ließ auf Nachfrage verlauten, man werde vorerst keine Zahlen mehr veröffentlichen, man wolle sich lieber auf Inhalte fokussieren. *Land*-Informationen zufolge war vor allem der erste Entwurf der Konvention auf Widerstand gestoßen. Gemeinden und andere institutionelle Träger, die den Großteil der 132 Projekte stemmen, hätten daraufhin nachverhandelt und das Resultat sei für sie inzwischen weitgehend zufriedenstellend, heißt es hinter vorgehaltener Hand. Insbesondere unabhängige Künstler/innen und Vereinigungen, die nicht auf große Verwaltungsstrukturen zurückgreifen können, tun sich aber noch schwer. Die Konvention, die uns in Teilen vorliegt, enthalte Passagen, die der Asbl. Esch 2022 umfangreiche Nutzungsrechte einräumen, sie aber gleichzeitig von Verantwortung entbinden, bemängelt eine Künstlerin, die anonym bleiben will. Demnach sollen die Träger sämtliche Eigentums- und Vervielfältigungsrechte an ihrem Werk an die Asbl. abtreten, bis die gesetzliche Frist für die Autorenrechte abgelaufen ist. Änderungen an ihren Projekten können sie nur mit schriftlicher Zustimmung der Asbl. vornehmen. Unter Artikel 7 verpflichten sie sich dazu, alle behördlichen Genehmigungen selbst zu besorgen, sich ordnungsgemäß bei der Steuerverwaltung anzumelden und ihre Mitarbeiter über Arbeitsverträge einzustellen. Auch für die Sicherheit von Mitarbeiter/innen und Besucher/innen sollen die Träger selbst sorgen.

Während die arbeitsrechtlichen Vorgaben institutionellen Trägern selbstverständlich erscheinen dürften, sind sie für unabhängige Kulturschaffende nur schwer umzusetzen. Deshalb möchten manche ihre Konvention neu verhandeln und wünschen sich, dass die spezifischen Bedürfnisse ihres Projekts berücksichtigt werden. Ein vom *Land* kontaktierter Künstler will die Konvention erst unterzeichnen, wenn er alle Sponsorenverträge unter Dach und Fach hat. Ein Träger aus dem assoziativen Bereich steht *Land*-Informationen zufolge sogar kurz davor, sein Projekt wegen der Regelung über die Autorenrechte zurückzuziehen.

In einem Punkt sind sich alle Beteiligten einig: Die Zeit drängt. In genau 323 Tagen (am 26. Februar 2022) soll in Belval die Eröffnungsfeier mit 30 000 Besucher/innen stattfinden. Produziert wird sie von der Berliner Agentur Battle Royal, die solch bedeutende Events wie die Eröffnungsshow der Ferrari World in Abu Dhabi, eine Vereidigungszeremonie der Dubai Police Academy oder den Nationalfeiertag der Vereinigten Arabischen Emirate mit Scheich Mohammed bin Rashid Al Maktum als Stargast spektakulär in Szene setzte. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Die Ballade von Herrn Gupta

Düdelingen ist der Stolz der LSAP. Die Düdelinger ist eine der größten Lokalsektionen der Partei. Eine der letzten, die über eine absolute Mehrheit im Gemeinderat verfügt. Der Chef des Düdelinger OGBL-Büros, Tom Jungen, ist zugleich Generalsekretär der LSAP. In Düdelingen war die Linke meist etwas rechter. Ihr politisches Programm ist der Lokalpatriotismus.

Es gibt ein schönes Foto von Bürgermeister Dan Biancalana. Es zeigt den Kriminologen, wie er am 24. September 2019 als Arbeiterheld mit erhobener Faust vor dem Galvanisierungswerk steht. Zu seiner Rechten reckt Sanjeev Gupta ebenfalls die Faust.

Auch Sanjeev Gupta tritt als Arbeiterheld auf. Er ist aber kein Lokalpatriot. Er lebt zwischen London und Dubai, besitzt Anwesen in Schottland, Wales und Sidney. In Düdelingen ließ er sich als neuer Hausherr herumführen. Das Galvanisierungswerk ist der bescheidene Rest des 1882 gegründeten Eisenhütten-Actien-Vereins Düdelingen, seiner Hochöfen, Walzstraßen und seines Thomas-Stahlwerks. Ein Andenken an das „D“ am Ende von „Arbed“.

Sanjeev Gupta und Lakshmi Mittal suchen den kürzesten Weg, um aus Erz Geld zu machen. Das ist ein riskantes, zyklisches Gewerbe, das riesige Mengen fixen Kapitals verlangt. Deshalb riskieren beide am liebsten anderer Leute Kapital.

Lakshmi Mittal kaufte 2018 die italienische Stahlgruppe Ilva mit dem größten Werk Europas in Taranto. In Taranto sterben zehn bis 15 Prozent der Menschen früher als im restlichen Italien. Der Staat bescheinigte dem Besitzer der Anlagen, dass er nicht für die Massenvergiftung zu haften hat.

Der Konkurrenzkampf ist die Religion der Europäischen Union. Er zwingt zur Senkung der Kosten und Löhne. Deshalb hatte die Europäische Kommission verlangt, dass Lakshmi Mittal beim Kauf von Ilva andere Werke in Europa verkauft. Lakshmi Mittal bot unter anderen seine Düdelinger Fabrik feil. Sanjeev Gupta kaufte sie.

Nach dem Vorbild Lakshmi Mittals kauft Sanjeev Gupta seit einigen Jahren günstig Hütten in aller Welt. Gegen staatliche Zuschüsse und Bürgschaften geht beiden die Aneignung fremden Mehrwerts als Akt der Nächstenliebe durch. Sie versprechen verzweifelten Stahlarbeitern und Lokalpolitikern, Arbeitsplätze zu erhalten, modisch auch „grünen Stahl“.

Niemand wusste so recht, wo Sanjeev Gupta das Geld hernahm. Aber in Düdelingen standen die Kaufinteressenten nicht Schlange. Deshalb wollten Lakshmi Mittal, der Wirtschaftsminister und der Bürgermeister es lieber nicht so genau wissen.

Lakshmi Mittal und Sanjeev Gupta suchen den kürzesten Weg, um aus Erz Geld zu machen. In einer kapitalintensiven, zyklischen Branche riskieren beide am liebsten anderer Leute Kapital

Sanjeev Guptas Liberty Steel verpfändete ihre erhofften Profite bei der Startup Greensill Capital: „Bei einigen von Arcelor-Mittal übernommenen Stahlwerken wurden künftige Einnahmen von mehreren Jahren vorgestreckt“ (*FAZ*, 23.3.21). Greensill übernahm ausstehende Kundenrechnungen. Auch von Kunden, die es gar nicht gab. Der Crédit Suisse verkaufte die Schulden als Investitionsfonds. Aber vielleicht ist Finanzialisierung an sich eine einzige Ponzi-Pyramide.

Nun ist Greensill bankrott und Sanjeev Gupta ohne Geld. Am 5. März erhielt LSAP-Wirtschaftsminister Franz Fayot einen Brief von Sanjeev Gupta. Darin habe dieser die „Probleme von Greensill konfirmiert“. Aber betont, dass „déi aktuell Situatioun vu Greensill keen Impakt op d'Aktivitéit vu Liberty Steel Group huet, insbesonnesch och net op hir Presenz zu Diddeleng“. Das erklärte der gut gelaunte Minister am 9. März dem Parlament. Als Geschäftsanwalt mit Erfahrung in der Liquidation von Gesellschaften weiß er es natürlich besser.

Nur zwei Tage später empfingen Franz Fayot und Arbeitsminister Dan Kersch Gewerkschaftsvertreter. Die sozialdemokratischen Minister versicherten, dass der Staat bereit sei, für Kredite zu bürgen, um den Betrieb in Düdelingen aufrechtzuerhalten. Damit Lakshmi Mittal weiter Rohbleche zur Verzinkung an Sanjeev Gupta verkaufen kann. ● Romain Hilgert



Sanjeev Gupta

À la recherche d'une nouvelle base

France Clarinval

**Suivant le principe de rotation qu'elle s'est imposé,
Déi Lénk enverra deux nouvelles députées au Parlement.
L'occasion de réfléchir à son avenir et à ses spécificités**

« Bien sûr, je suis un peu triste de quitter les rangs de la Chambre des députés parce que c'est mon quotidien, mon environnement, mon travail. Mais je vais avoir du temps pour m'engager autrement, sans doute mieux ». David Wagner ne se fait aujourd'hui « pas plus d'illusion sur la démocratie représentative » qu'en arrivant à la Chambre il y a six ans. À l'époque, c'est lui qui avait bénéficié du système de rotation mis en place par Déi Lénk, en remplaçant Justin Turpel. Le 19 mai, il cédera son siège à Nathalie Oberweis, arrivée deuxième dans la circonscription Centre, avec 4 561 voix (David Wagner en affichait 8 988 soit presque le double). Même scénario pour le deuxième siège de la Gauche, celui de la circonscription Sud : Marc Baum (10 525 voix) laissera sa place à Myriam Cecchetti (6 879) après avoir succédé à Serge Urbany à mi-mandat. Le principe (statutaire) de rotation semble remplir son rôle pour assurer un meilleur brassage et apporter un sang neuf sur l'avant de la scène.

Avec l'arrivée de Nathalie Oberweis et Myriam Cecchetti, la Chambre passera de 19 à 21 femmes et dépassera donc enfin les 35 pour cent d'élues, mieux que la moyenne européenne (32 pour cent), mais moins bien que la France (38 pour cent) ou la Belgique (43 pour cent). « C'est encore bien peu », concèdent-elles, « mais c'est un progrès, y compris au sein de notre mouvement qui sera pour la première fois représenté par des femmes ». Deux femmes, deux mères, remplacent deux hommes sans enfant. Une féminisation que Marc Baum avait qualifiée de « radicale et bénéfique » lors du bilan de l'année parlementaire l'été dernier.

Pour toutes les deux, c'est en effet le premier mandat national qu'elles exerceront, mais elles ne sont pas des novices de l'engagement et de la politique. Ainsi, Myriam Cecchetti a derrière elle un parcours politique au sein de sa commune, Sanem. Cette institutrice a réalisé l'essentiel de sa carrière politique sous la bannière Déi Gréng, ce qui l'a menée à être échevine pendant sept ans. Elle y a apprécié « le contact direct avec la population et les associations, la capacité à agir directement sur le terrain et à comprendre les doléances des gens et de les aider ». Estimant que les Verts avaient « vendu leur âme », que « la plupart des partis ressortent toujours les mêmes rengaines depuis des années » et « ne respectent pas les autres », elle a été sur le point d'arrêter la politique. « J'ai découvert dans Déi Lénk un mouvement qui fait ce qu'il dit et avec lequel je partage des valeurs, car mon engagement écologique a toujours été associé à une sensibilité sociale. »

Se retrouver sur les rangs de l'opposition ne lui fait pas peur : « Après avoir été en poste de décision dans la majorité, je craignais que l'opposition soit une place difficile, mais on peut aussi instiller un changement politique en marquant notre désaccord, en pointant les dysfonctionnements et en piquant le pouvoir », dit celle qui n'hésite pas à « faire en sorte de prendre [sa] place, quitte à être taxée d'hystérique par les hommes qui feraient la même chose. » Devenir députée n'était pas forcément la suite logique de son engagement local : Cecchetti se dit aussi surprise qu'enthousiaste face à son score aux législatives de 2018, « je suis contente que mon travail ait été apprécié, mais la Chambre, ça me paraissait loin ». Elle pense que le plus grand changement sera « de n'avoir qu'un seul job » alors qu'elle a toujours jonglé entre son mandat communal et son travail scolaire.

C'est aussi ce qui attend Nathalie Oberweis, jusqu'ici chargée de direction de l'asbl Autisme Luxembourg et journaliste indépendante (*Forum*, 100,7). Si elle n'a pas encore eu de mandat électif et se considère comme « encore nouvelle » après trois années au sein de Déi Lénk, la politique fait partie de sa vie depuis toujours. Son père, Marcel Oberweis a été député CSV pendant plus de dix ans (2007-2018), mais il n'a jamais caché son passé ouvrier et son ancrage à gauche. Lors de sa candidature de 2018, elle disait au *Wort* « Quand j'étais plus jeune et moins critique, j'aurais peut-être pu me présenter sous la bannière du CSV. Mais plus aujourd'hui. » Entre temps, c'est le militantisme et l'activisme au sein

d'ONG de développement et de droits humains (elle est toujours présidente du Comité pour une paix juste au Proche-Orient) qui ont marqué son parcours. « J'avais une appréhension envers la politique et la pensée unique qui est à l'œuvre dans les grands partis. Au sein de Déi Lénk, je trouve un mouvement où chacun peut s'exprimer et qui entre en continuité et en cohérence avec mon action associative », souligne-t-elle.

Ne se considérant pas comme une « politicienne », Nathalie Oberweis avoue sa crainte d'être déstabilisée par l'aplomb de certains « dinosaures de la politique, aux égos surdimensionnés, aux discours rodés et ressassés comme des mantras ». Elle se réjouit cependant de prendre certains dossiers à bras-le-corps, en particulier les questions de politique fiscale (« un levier non exploité pour répondre à la crise du logement »), de santé (« il faut écouter le terrain, la crise est profonde ») et de droits humains. De son côté, Myriam Cecchetti penche pour les sujets qui ont trait à l'éducation, l'environnement et la mobilité. « On ne sera pas trop de deux pour couvrir les nombreuses commissions parlementaires, mais on sait qu'on ne peut pas tout suivre, tout savoir. Il faut faire des choix. C'est aussi une question de responsabilité vis-à-vis du staff qui nous accompagne, on ne peut pas les accabler de travail. » (Quatre personnes travaillent pour la « sensibilité politique », l'équivalent d'une petite fraction).

Nathalie Oberweis (en haut) et Myriam Cecchetti prendront leur siège à la Chambre le 19 mai



« Je préfère 200 nouveaux membres à un siège en plus aux prochaines élections, même si les deux devraient être possibles »

David Wagner

Faire de la politique autrement est le leitmotiv des deux futures députées. Elles correspondent en cela parfaitement à ce qui est mis en avant par leurs prédécesseurs. « Il ne s'agit pas de ne viser que les prochaines élections, avec des stratégies plus ou moins démagogiques ou clientélistes », souligne David Wagner, même « s'il faut écouter les peurs des gens et les prendre au sérieux », ajoute Myriam Cecchetti. Ne pas flirter avec la politique politicienne, rester ancré dans les réalités sociales, considérer le Parlement comme une tribune et non comme une fin en soi, sont des ambitions maintes fois entendues qui continuent à être avancées. L'enjeu profond de Déi Lénk est de résoudre la tension entre la nécessité de se structurer pour couvrir les sujets de plus en plus complexes qui sont discutés et la volonté de rester un mouvement (et non un parti) souple où la base prend des décisions et défend des positions.

Le fonctionnement du mouvement à travers une coordination nationale non-électorale (tous les candidats à la coordination nationale sont automatiquement élus, sauf s'ils obtiennent moins d'un quart des voix lors du congrès du parti), des groupes de travail thématiques qui approfondissent le programme et élaborent des initiatives (des sympathisants qui ne sont pas membres prennent part aux groupes de travail) et un Bureau de coordination (au maximum de neuf membres) qui se réunit une

fois par semaine pour discuter des questions organisationnelles, financières ou administratives et fait le suivi de l'actualité politique devrait permettre de ne pas verser dans les dérives des partis traditionnels où « les personnes prennent la place des idées ». Mais est-ce suffisant pour évoluer, répondre aux enjeux de la (ou des) crise(s), établir une stratégie et peser réellement dans le jeu politique ?

« La tribune du parlement est un outil pour une argumentation nouvelle qui fait écho aux revendications et aux besoins de ceux qui sont mal ou peu entendus », martèle David Wagner qui estime avoir « appris à utiliser le perchoir de la Chambre pour soulever les questions de fond, même si c'est le buzz et le théâtre que les médias retiennent ». Il cite ainsi le demande de démission de Corinne Cahen, comme « l'occasion de pointer la politique du laisser-faire à l'œuvre au ministère de la Famille comme à celui de l'Éducation ». Au bout de six années d'exercice, le futur ex-député affirme « qu'il faut plus de démocratie directe, plus de participation citoyenne ». Tout en constatant que le travail des commissions, dans l'examen des projets de loi notamment, est de plus en plus complexe et technocratique. Il fustige ainsi la « politique des experts qui part du sommet vers la base incarnée par Déi Gréng : c'est devenu un parti de moyenne bourgeoisie dépolitisée qui agit en fonction de ses intérêts d'urbains à la recherche d'une vie saine. »

Son changement de carrière permettra à David Wagner de terminer ses études d'histoire (dont l'abandon reste un de ses « plus grands regrets »), mais il veut aussi réfléchir à l'évolution de Déi Lénk et à une remise en question « pour donner un coup de fouet ». « The social basis of Déi Lénk, as reflected in its election candidates, are mostly the middle classes, with a predominance of civil servants, teachers and public-sector workers. Students and retirees are also well represented among party activists », relève ainsi le chercheur du Liser Adrien Thomas dans un article sur les gauches radicales pour la Fondation Rosa Luxemburg. « The presence of members from the middle class is the norm among the party's roughly 500 dues-paying members, while that of working-class members is the exception ». « Nous devons élargir notre base de militants vers les travailleurs des secteurs essentiels les plus touchés par la crise : la distribution et le commerce, la santé, les indépendants et dépasser les débats stratégiques abstraits en écoutant le terrain ». Tout en admettant que ces secteurs sont en grande partie occupés par des étrangers qui ne votent pas, Wagner espère que ces débats et idées fassent « tache d'huile » et rappelle que « de nombreuses avancées sociales ne sont pas liées à ceux qui avaient le droit de vote, les assurances sociales ou la limitation de la durée du travail étant nées de pressions ouvrières avant le suffrage universel de 1919. »

Reste à cette gauche radicale à établir une stratégie pour élargir sa base électorale et sortir de la stagnation qui s'observe depuis deux élections. Comme d'autres partis de la même mouvance en Europe, Déi Lénk ne parvient pas à sortir de sa niche et à tirer les fruits de la crise qui profite manifestement plus à l'extrême droite et aux partis populistes. Sa position anti-capitaliste originale dans l'échiquier politique luxembourgeois (pour ne pas dire révolutionnaire ou suicidaire, c'est selon), sa remise en question de la place financière, des contraintes et compromis qu'elle impose n'est que peu entendue dans une société où le débat critique fait défaut. « New initiatives in the fields of antiracism, student politics or gender issues regularly emerge outside the established channels of interest representation, though encounter difficulties in perpetuating their activities. Déi Lénk thus lacks interlocutors in civil society at large that would be able to challenge and confront it with new political ideas and organizational forms », analyse encore Adrien Thomas. Un constat que partage sans doute David Wagner pour qui Déi Lénk doit pouvoir « se renforcer en dehors du Parlement » et qui préfère « 200 nouveaux membres à un siège en plus aux prochaines élections, même si les deux devraient être possibles ». ●

Not my business

Dominique Seytre

De plus en plus de citoyens européens se cassent les dents à la Cour de justice de l’UE pour faire entendre leurs préoccupations environnementales

Projet échoué Alfredo Sendim est agriculteur au Portugal. Mais il y avait aussi d'autres Européens dont de jeunes Samis (ethnie des confins septentrionaux de l'Europe) regroupés en association, une dizaine de familles, qui l'ont suivi dans son combat contre l'UE à qui il reproche une politique de lutte contre le changement climatique insatisfaisante. Tous ont des petites ou moyennes entreprises dans l'agriculture ou le tourisme et souffrent au quotidien du réchauffement climatique. Dans le sud de la France ou du Portugal, sur une île allemande, dans les Carpates ou dans le grand nord suédois. Ont joint la lutte des familles fidjienne et kényane, histoire de prouver que la politique de l'UE, qu'elles jugent laxiste, a des répercussions dans le monde entier. Ces familles se sont pourvues le 21 mars dernier devant la Cour de justice européenne. L'institution basée à Luxembourg a rejeté leur recours. « Ces gens ont pourtant des droits », explique le professeur de droit Gerd Winter de l'Université de Brême, un de leurs avocats. Des droits reconnus par la Charte des droits fondamentaux de l'UE à savoir, le droit à la vie (art. 2) et à l'intégrité physique (art. 3), le droit de travailler et d'exercer une profession (art. 15), le droit de propriété (art.17) et le droit des enfants à être protégés et à recevoir les soins nécessaires à leur bien-être (art. 24). Des droits bafoués que personne ne peut donc garantir si la Cour de justice ne le fait pas. « Comment ne pas être individuellement concerné par la crise climatique, si on l'est directement ? C'est une violation du principe de non-contradiction ! »

Ce procès avait valeur de test. Il faisait partie d'une stratégie globale des ONG - deux d'entre elles, Climate Action Network (CAN) Europe et WeMove Europe épaulaient les familles - pour obtenir un véritable accès à la justice européenne, un accès refusé aux citoyens européens depuis soixante ans. « Ce jugement parle de la peur des actions menées par le public et les citoyens européens. À cause de cela, la Cour présente plusieurs arguments circulaires en appliquant les règles du Traité de l'UE sur les conditions d'accès à la justice (...) qui n'ont aucun sens et ne sont pas acceptables », explique CAN Europe. Les dix familles dont les Carvalho, qui donneront leur nom à cette affaire, appelée aussi le *People's Climate case*, voulaient contester le paquet législatif pris par l'UE à la suite de l'accord de Paris, ratifié par elle en 2016. L'objectif était de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'UE d'au moins quarante pour cent d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. Les familles estimaient cet objectif insatisfaisant au regard de la littérature scientifique disponible. L'UE pouvait mieux faire. Elles proposaient au moins 55 pour cent de réduction. Ces familles sont en colère. En mars dernier, la Cour de justice européenne, devant laquelle elles avaient formé un pourvoi, leur a dit qu'elles ne pouvaient pas exercer leur droit car les citoyens européens n'ont pas accès à la justice européenne en vertu d'un arrêt que les étudiants en droit connaissent bien, l'arrêt Plaumann sur lequel la Cour n'a jamais pas voulu revenir.

La frustration des familles s'explique aussi parce que cette ordonnance d'irrecevabilité dont elles ont fait l'objet les a privées d'une audience publique et médiatisée au cours de laquelle elles auraient pu raconter la destruction de leurs exploitations, les effets dévastateurs des vagues de chaleur, la menace de la montée des eaux, la difficulté de nourrir leurs bêtes ou de pratiquer une agriculture durable qui suit le rythme des saisons ou encore la peur pour leurs enfants. L'arrêt Plaumann de 1962 forme le socle sur lequel, de manière quasi systématique, la Cour et le Tribunal rejettent les recours des personnes physiques et morales qui contestent les mesures prises par la Commission européenne. L'entreprise Plaumann, de Hambourg voulait contester une décision de Bruxelles qui maintenait des droits de douanes sur les clémentines importées de pays tiers. Elle s'est vue refuser le droit d'agir contre la Commission parce que, si elle était bien « directement concernée » par la décision de Bruxelles en tant qu'importateur, n'importe quel autre importateur de clémentines l'était aussi... par conséquent Plaumann n'était donc plus « individuellement concernée ». Or les deux critères sont cumulatifs.

Jurisprudence qui tue Les « victimes » de la jurisprudence Plaumann sont nombreuses. On peut citer entre autres : Marie-Thérèse Danielsson, une activiste antinucléaire qui avait demandé à la Commission de respecter les dispositions du traité Euratom en 1995, à la veille des essais nucléaires français à Mururoa et d'intervenir auprès de la France. Le Tribunal européen lui a répondu que les prétendus effets sur la santé qu'elle invoquait pour faire cesser les essais n'étaient ni plus ni moins ceux dont pourraient être victimes tous les habitants de Tahiti. Il lui a ainsi refusé le droit d'agir, le *locus standi* ou le *standing* comme disent les Anglais. Autre exemple. Le département français du Gers, personne morale, contestait l'autorisation donnée à Monsanto de commercialiser son maïs MON89034xNK603 pour animaux. Le Gers qui a un label « OGM Free » demande à la Cour d'annuler cette décision car il craint la diffusion accidentelle de ce maïs dans les champs de ses administrés lors de son transport ferroviaire ou routier. Même réponse : les autres départements ont les mêmes risques, il n'est pas individualisé. Un cabinet allemand à Bruxelles spécialisé en énergie a rempli des pages de calcul pour prouver que leurs clientes, des productrices allemandes d'énergie verte, étaient individuellement concernées par les aides autorisées par la Commission européenne à la centrale nucléaire britannique d'Hinkley Point puisqu'elles opéraient sur le même marché. Peine perdue. Un instituteur, un pêcheur, une dizaine d'insulaires qui contestaient le financement d'une centrale électrique aux Canaries, sans étude d'incidence, subissent un préjudice, certes, mais comme leurs voisins. Ils sont éconduits par les juges, etc.

Les manifestations Youth for Climate en 2019 à Luxembourg



« Chaque défaite judiciaire est une victoire politique. »

Roda Verheyen, avocate

La Cour et la Commission européenne adoptent toujours la même réponse. Le traité européen a prévu un système de recours complet par le biais des questions dites préjudicielles via un juge national. L'avocat du Département du Gers en avait expliqué les inconvénients. Pour pouvoir contester la décision d'autorisation Monsanto de la Commission, il devrait d'abord demander aux autorités administratives françaises le retrait de leur décision de mise sur le marché, attendre la réponse, un refus probable qu'il lui aurait fallu contester devant un tribunal administratif et là, prier un juge, c'est le mot car il n'est pas obligé, de bien vouloir envoyer le dossier à Luxembourg et de demander à la Cour européenne si la décision Monsanto était valide. La Cour mettrait des mois à répondre au juge national qui, fort de ces nouveaux éléments, les intégrera dans son jugement final dont il ressortirait Dieu sait quoi. Un dialogue entre deux juges, le juge national et le juge européen, qui serait passé au-dessus de la tête du plaignant qui n'a pas la maîtrise de la procédure. Trop cher, trop long, trop incertain. Un avocat anglais a comparé la question préjudicielle à l'*Aktenversendung* qui permet-

taut aux juges allemands à partir du XV^e siècle d'obtenir l'avis d'universitaires sur des questions épineuses. Rien de plus. Les garanties d'un procès équitable n'existent pas.

Critique acerbe Des centaines de juristes ont dénoncé ce système mis en place dans l'UE. L'avocat général Jacobs, il y a une vingtaine d'années, avait écrit dans ses conclusions dans l'affaire UPA que les conditions d'accès à la justice étaient « une tache » dans le paysage du droit communautaire. Il avait proposé à la Cour de reconnaître aux citoyens un accès direct à la justice européenne de sorte qu'ils aient droit à un vrai recours devant le Tribunal européen. Une proposition superbement ignorée. Roda Verheyen, du barreau de Hambourg, intervenue dans le *People's Climate case* savait que leurs chances de réussite étaient minces. « Mais chaque défaite judiciaire est une victoire politique », le citoyen acceptant de plus en plus mal d'être ignoré dans des dossiers aussi vitaux que le changement climatique. Nous attaquerons en justice toujours et partout dans toutes les instances judiciaires », dit-elle. Maïke et Michael Recktenwald, deux insulaires allemands partie au procès sont de son avis. Leur fils vient de contester la loi allemande sur le climat devant la Cour constitutionnelle allemande. À la cour de Strasbourg, des particuliers attaquent aussi les États. Leurs victoires même procédurales sont accueillies, commentées et relayées. Une victoire politique dont parle Roda Verheyen serait la récente décision de la Commission de réviser ses ambitions à la hausse. L'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre doit être d'au moins 55 pour cent en 2030 par rapport à 1990, et non plus quarante pour cent.

Et puis il y a le grand combat mené par les ONG et dont le fer de lance a été depuis des années l'association de juristes ClientEarth.

La convention environnementale d'Aarhus dont l'UE est signataire prévoit que les parties s'assurent que les ONG ont un droit d'accès à la justice. Or, la commission comme la Cour les envoient devant les juges nationaux comme les particuliers. ClientEarth est parvenue à faire dire au comité d'examen du respect des dispositions de la convention d'Aarhus (*compliance committee*) de l'ONU que l'UE viole ses obligations internationales en ne prévoyant pas un recours judiciaire direct pour les ONG. Le 17 mars dernier, le *Compliance committee* rendait un autre avis à la demande des ONG, Ökobüro et Global 2000, dans lequel il déclare que ces deux ONG ont le droit, en vertu de la convention d'Aarhus de contester devant la Cour de justice européenne les décisions de la Commission autorisant les aides d'État à la centrale nucléaire britannique Hinkley Point. Victoire tardive et les ONG sont conscientes qu'elles ont un train de retard sur ce dossier mais elles ont en ligne de mire les aides compensatoires au charbon allemand qu'elles contestent. Pour Priska Lueger, juriste à Ökobüro, les conclusions du *Compliance committee* montrent une fois de plus qu'un changement législatif est nécessaire.

La Commission a proposé en effet en octobre dernier une nouvelle proposition qui « n'a pas réussi à combler pleinement le déficit démocratique » de l'UE, regrette ClientEarth. Le Parlement européen doit étudier sa proposition en commission, dès la semaine prochaine. Commentaire d'un avocat désabusé et qui garde l'anonymat car son combat pour un accès garanti à la Cour passe mal dans les milieux bien-pensant européens : « Bruxelles a la plus forte concentration de lobbyistes, de journalistes et... d'espions ! C'est un centre de pouvoir important. Le contrôle des juges sur le pouvoir est fondamental. Sans lui, un système peut facilement dérailler ». ●

Votre publicité ici

Contactez Zoubida Belgacem qui est en charge de la régie publicitaire au sein du Lëtzebuurger Land

+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

Arnaquer les doigts dans le nez

Le 1^{er} avril dernier, le tribunal correctionnel de Luxembourg a rendu un jugement qui peut faire sourire, mais qui n'est pas une plaisanterie. Jean M., 53 ans, a pris trente mois pour une série d'arnaques commises entre 2017 et 2019 pour flamber devant sa famille, comme il l'a expliqué lors de son audition après son arrestation. Florilège avec notamment des concessions bernées comme des enfants. En

mars 2017, Jean M. se présente dans un garage de Livange. Il donne en réparation une Peugeot 508 et loue une Fiat 500 pour la durée des travaux. Il ne ramène pas la petite Italienne. Le garage, qui a entretemps découvert que la voiture qu'il réparait avait été volée, récupérera la Fiat devant le domicile du malfrat quelques semaines plus tard. Rebelote en décembre 2018 chez le réputé Arnold Kontz. Jean M. dit vouloir acheter trois Range Rover pour son entreprise en création. Il passe commande et

prend en attendant en location un des prestigieux 4x4 distribués par le concessionnaire. Jean M. n'est jamais revenu au garage et n'a pas payé le loyer de la location. Les employés récupéreront le véhicule rue du Kiem à Luxembourg grâce à son système de traçage intégré. Même procédure dans un garage à Mersch où Jean M. commande en mai 2018 une BMW X3 et une X2 puis part avec un SUV de loc', prétextant qu'il s'est fait voler sa voiture. Jean M. ne vient (évidemment) pas au rendez-

vous de livraison d'une de « ses » voitures le 15 juin. La police retrouve le X2 fin septembre avec une dame au volant qui se présente comme une amie de Jean M. et qui ignore que le véhicule est volé. Chez un autre concessionnaire à Bertrange en février 2019, Jean M. signe un contrat d'acquisition d'une Maserati d'une valeur de 77 000 euros. Et c'est au volant d'une voiture de cette même marque, mais en location, qu'il repart du concessionnaire, le vendeur étant convaincu qu'il a à faire

à un client prestigieux. De fait, Jean M. se fait passer là pour un joueur de handball professionnel. Sponsorisé par Apple, il dispose d'iPhones à bons prix et propose d'en vendre au commercial... qui en prend cinq ! Jean M. rendra la Maserati au garage un mois plus tard, mais n'honorera ni la location, ni le contrat de vente, ni la livraison des téléphones. Chez Losch où, en avril 2019, Jean M., décidément fêru de SUV, commande une Porsche Macan (d'une valeur de 76 000 euros). Le concessionnaire lui

loue une Golf dans l'attente de la livraison. Jean M. ne se représentera jamais. Le garage Losch récupère son véhicule quand la police arrête Jean M., dans le cadre d'une autre affaire, et qu'elle saisit la Golf. Puis il y a ces escroqueries pour accéder à la location d'appartement. Jean M fournit toute une ribambelle de fausses attestations de revenus et de cotisations pour accéder au logement fourni par des particuliers. Ceux-là découvrent plusieurs semaines plus tard qu'aucun centime n'a été versé sur

le compte au titre d'acompte ou de loyer. Contraint à l'exil par la découverte de la supercherie, part avec l'aspirateur et la machine Nespresso. Ou encore la police qui intervient dans un hôtel de Stadtbredimus en août 2018 pour constater que Jean M. ne peut honorer sa note de 2 718 euros pour son séjour de plus d'une semaine dans l'établissement. Dans le jugement rendu le 1er avril, toutes les parties civiles ont obtenu gain de cause. Reste à Jean M. à payer. Mais on a compris que telle n'était pas son obsession. pso



Drapeau blanc



En novembre 2020, le directeur de Luxembourg for Finance, Nicolas Mackel, louait Joe Biden comme un « pragmatique », qui connaîtrait « l'importance des hubs financiers comme le Luxembourg, l'Irlande ou le Delaware ». Le nouveau président des États-Unis avait été durant 36 ans le sénateur pour le Delaware, un petit État de la Côte est qui s'était fixé dès le début des

années 1980 l'objectif de devenir « the Luxembourg of the United States » et qui compte aujourd'hui plus de sociétés boîtes-aux-lettres que d'habitants. Or, le président Joe Biden, jusque-là réputé comme un démocrate plutôt de droite, fait preuve d'une certaine pugnacité.

Afin de financer son gigantesque plan d'investissements dans les infrastructures et la transition énergétique, son administration vient d'annoncer une hausse de l'impôt sur les sociétés de 21 à 28 pour cent. Plus inquiétant pour le Luxembourg, l'administration Biden a ressuscité au G20 cette semaine l'initiative d'un « global minimum tax rate » (21 pour cent) qui devrait frapper les bénéfices étrangers des multinationales américaines. Concrètement, les États-Unis pourraient exiger un « top-up » de leurs multinationales, c'est-à-dire demander qu'elles paient la différence entre les taux appliqués en Irlande, aux Pays-Bas ou au Luxembourg, d'un côté, et le taux minimum de 21 pour cent, de l'autre. Ce qui reviendrait à neutraliser tout avantage fiscal obtenu par une structuration passant via des juridictions à imposition light... Et donc à briser le charme fiscal exercé par le Luxembourg sur les multinationales américaines.

C'est en invoquant « a more level-playing field » (le mot d'ordre de Pierre Gramegna) que la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, a défendu ce lundi la proposition américaine. Face à *RTL-Radio*, le ministre des Finances luxembourgeois

a affirmé ce jeudi sa sérénité et son *Zweckoptimismus*. Il disait saluer le principe d'un tel impôt minimum global, qui n'allait pas du tout amoindrir l'attractivité du Grand-Duché. Au contraire, un tel impôt pourrait amener « un peu de calme » dans la discussion. Le Luxembourg serait même sorti plus attractif qu'il ne l'était auparavant de l'adoption des nouvelles règles fiscales. Car ce qui compterait vraiment aux yeux des investisseurs, ce serait le « triple A », la prévisibilité, la croissance économique. Même son de cloche apaisant chez Jean-Paul Olinger, directeur de l'UEL et ancien fiscaliste chez KPMG. « On veut des règles claires, de la prévisibilité. Chacun doit contribuer sa *fair share* en impôts. C'est également un signe du temps et de la crise ». Le Luxembourg continuerait à répondre au besoin du capital d'« une structuration juridiquement propre ». Bref, le message officiel est clair : le Luxembourg hisse le drapeau blanc et promet de passer du *tax haven* au *safe haven*.

La place financière luxembourgeoise a compris qu'en matière fiscale, l'Amérique sait se faire obéir. « L'impérialisme juridique » des États-Unis avait fait voler en éclats son secret bancaire avec Fatca. Après la dernière crise, Washington avait unilatéralement forcé les places *offshore* à communiquer au IRS les informations sur les « fat cats » (ou HNWI, pour le dire plus poliment) qui détenaient un compte. Nouvelle crise, nouvelle initiative, multilatérale cette fois. Et avec une cinquième colonne à Washington. De la Big Tech

au Big Pharma, la proposition a provoqué une onde de choc dans les milieux d'affaires américains qui, via leurs groupes de lobbying, préparent leur contre-offensive à Washington.

Craignant un désavantage compétitif, Barack Obama avait entraîné des pieds sur la question de l'imposition des champions américains, imposés nulle part mais s'étendant partout. Joe Biden semble, lui, décidé à mettre le paquet. Ce mercredi, les ministres des Finances du G20 (donc également les présidents du Conseil et de la Commission européens) ont applaudi l'initiative américaine, tout comme le FMI. Reste la question du taux, qui pourrait être revu à la baisse, et des déductions admissibles. Mais tout pourrait aller très vite. Selon *Le Monde*, un accord serait envisageable dès juillet à l'OCDE, « plus sûrement à l'automne ». Le taux plancher ne s'appliquerait alors pas aux seules entreprises américaines, mais à toutes les multinationales du monde.

En 2019, les multinationales américaines ont fait passer 766 milliards de dollars d'investissements directs par le Luxembourg, ce qui place le Grand-Duché en troisième position derrière les Pays-Bas (860 milliards) et le Royaume-Uni (851 milliards) mais devant le Canada (402 milliards). (Ces flux de capitaux ne font évidemment que traverser ces « conduit countries », sinon le Luxembourg ressemblerait à Disneyland.) Dans le cadre de son enquête « Openlux », *Le Monde* avait

relevé en février que, depuis début 2020, « plusieurs centaines » de multinationales (dont les américaines Microsoft, KFC, Exxon-Mobile, Victoria's Secret, Koch Industries) auraient dissout une partie de leurs structures luxembourgeoises pour les reloger aux Pays-Bas, à Chypre, à Malte, aux BVI ou au Delaware. bt

Fatca vs RGPD

Quand la diligence luxembourgeoise à l'égard de l'Oncle Sam irrite. L'association des Américains accidentels (AAA) a introduit vendredi dernier un recours au tribunal administratif pour obtenir la suspension des transferts de données bancaires vers les États-Unis dans le cadre de la réglementation Fatca (*Foreign account tax compliance act* en vigueur depuis 2014). L'organisation représentative des personnes disposant de la nationalité américaine par le hasard de la naissance (mais qui n'ont pas de lien tangible avec les États-Unis) considère ces échanges comme contraires au règlement général (européen) sur la protection des données (RGPD). La dimension extraterritoriale de la législation Fatca se matérialise par l'obligation pour les institutions financières du monde entier de communiquer à l'administration américaine « les données de tous leurs clients présentant des indices d'américanité », expliquent Fabien Lehagré, président de l'AAA (qui dit représenter 1 200 Américains malgré eux), et Vincent Wellens, avocat de NautaDutilh, qui

défend leurs intérêts au Grand-Duché. L'association invite le tribunal administratif à interroger la Cour de justice de l'Union européenne (dans le cadre de questions préjudicielles) sur la comptabilité des transferts de données, « massifs et automatiques », avec le RGPD. L'AAA relève qu'avant Fatca, le terme d'Américain accidentel n'existait pas, « car la plupart des personnes concernées ne savaient pas qu'elles avaient la citoyenneté américaine et étaient considéré par l'*Internal Revenue Service* comme des contribuables américains ». pso

Mille milliards au soleil

L'OCDE a livré la semaine passée son étude annuelle sur l'évasion fiscale des multinationales. L'organisation internationale basée à Paris estime à mille milliards de dollars le chiffre d'affaires déplacé d'un pays vers des destinations *offshore*, ce qui correspond à 200 à 300 milliards de manque à gagner fiscal internationalement. Les économistes auteurs de l'étude constatent une « extrême concentration des profits sans activité économique correspondante » dans quelques « juridictions à la fiscalité basse ». Les firmes basées aux États-Unis et aux Bermudes sont les plus agressives en matière de *profit shifting* à destination des paradis fiscaux. À l'opposé du spectre, les groupes basés en Inde, en Chine, au Mexique et en Afrique du sud. « Les Iles Caimans, le Luxembourg, les Bermudes, Hong Kong et les Pays-Bas sont les *tax havens* les plus importants »,

tranchent les économistes spécialisés dans la fiscalité. Les données utilisées datent principalement de 2016, mais des informations complémentaires « d'une qualité sans précédent », disponibles depuis juillet dernier et tirées de la nouvelle réglementation *country by country reporting* (CBCR pour les entreprises qui réalisent plus de 750 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel) du plan Beps de l'OCDE, permettent d'affiner les résultats. L'étude de l'OCDE montre par ailleurs que les pays les plus pauvres souffrent le plus de l'évasion fiscale des multinationales. pso

Chômage partiel

Depuis le début de la pandémie, six plaintes ont été déposées par l'ITM au Parquet pour des soupçons de fraude au chômage partiel. Concrètement, des salariés officiellement mis au chômage partiel, auraient continué à travailler pour leur employeur. Au total, l'Inspection du travail et l'Adem auront fait 58 contrôles sur place en 2020-2021. Ce n'est pas la moindre des ironies que l'administration chargée de contrôler que les mesures sanitaires sont bien respectées sur les lieux de travail devienne elle-même un cluster. Selon *L'Essentiel* et *RTL*, six cas positifs au Covid-19 ont été détectés à l'ITM la semaine dernière, plus une quinzaine de salariés mis en quarantaine. bt

d'Land : *Quand vous étiez député de la majorité, vous n'hésitez pas à jeter des pavés dans la mare. Depuis que vous êtes ministre, on n'entend plus de telles sorties programmatiques sur la fiscalité ou la concentration foncière. Le politicien s'est-il dissout dans la fonction ministérielle ? Était-ce le prix à payer ?*

Franz Fayot : En tant que ministre, on n'a plus cette liberté de parole du député, et a fortiori du président de parti. Et puis il y a le carcan du programme gouvernemental, même si celui-ci permet un certain nombre de choses, notamment en matière fiscale. Tout ceci a effectivement une incidence sur mon positionnement sur certains sujets. Mais cela ne veut pas dire que j'ai renié mes positions. Il y a un temps pour chaque chose. Ces sujets importants vont revenir durant la campagne électorale de 2023, et c'est alors que je vais réaffirmer mes positions.

Le vice-Premier ministre, Dan Kersch (LSAP), a rempli le vide stratégique laissé par la démission d'Étienne Schneider. De sorties polarisantes, il ne se prive pas. Que pense le ministre de l'Économie que vous êtes d'un « impôt Corona » ?

Le vice-Premier ministre est dans son rôle quand il lance des idées politiques dans le cadre d'un congrès de parti. Qu'il soit par la suite critiqué, c'est également dans l'ordre des choses, c'est même logique. Il y aura une grande discussion dans l'après Covid-19 sur la répartition des richesses, sur la fiscalité et sur comment la dette des États sera remboursée. Je suis convaincu que ce seront les sujets des prochaines élections.

Excusez-moi de vous reposer la question, mais êtes-vous en faveur d'un tel « impôt Corona » ou non ?

C'est une discussion compliquée. On l'a vu à la suite de la proposition de Dan Kersch : il est très difficile de désigner les vainqueurs de cette crise. Je pense qu'il faut être prudent avec une telle mesure. Je sais qu'elle a été formulée une première fois par Guy Heintz, ancien directeur de l'Administration des contributions directes, dans une interview il y a quelques mois. Un peu dans l'idée : à époque exceptionnelle, mesures exceptionnelles ; avec l'impôt sur les bénéfices de guerre comme référence. Pour ma part, je pense qu'on peut discuter de ces choses. Même si, de manière générale, il faut un peu dépassionner les sujets de fiscalité. Il faudra être très prudent à ne pas toucher les entreprises qui auront été agiles, innovatrices et qui, pour certaines, auront contribué aux efforts contre la Covid-19. C'est donc une discussion qu'on peut avoir...

... Mais cette discussion n'a-t-elle pas été menée en amont au sein du LSAP ? Votre option préférentielle n'était-ce pas un nouvel impôt sur la fortune ?

La grande discussion à mener est celle du déséquilibre entre l'imposition des revenus du travail et l'imposition d'autres revenus, plus errants, de la fortune. Notre système fiscal n'est pas équitable, et il faudra le rééquilibrer. Mais à ce stade, il ne faut pas se perdre dans des discussions qui sont invariablement techniques et toujours très émotionnelles. Au sein du LSAP, notre position sur le système fiscal se précise en vue des prochaines élections. Cela se passe dans des groupes de travail où siègent des militants LSAP qui sont par ailleurs économistes, fiscalistes, juristes. Cet effort de réflexion sera présenté en temps utile.

Quelle est la chose qui vous a le plus surpris à votre arrivée au ministère en février 2020 ? À part le Covid, évidemment...

Je connaissais un peu le ministère à travers la présidence de la commission de l'Économie à la Chambre des députés. Mais ce qui m'a vraiment surpris c'est son énorme diversité, du *space* aux affaires maritimes, en passant par l'industrie, l'innovation, la digitalisation, la logistique, la propriété intellectuelle... C'est donc très, très vaste. La maîtrise de tous ces sujets requiert une énorme implication dans les dossiers. La Covid-19 a eu cet avantage de me permettre de vraiment me consacrer à l'étude des dossiers. Si j'avais suivi mon planning de voyage prévu, cela aurait été plus difficile...

N'était-ce pas naïf de monter tout seul sur cet énorme paquebot ? Surtout que vous affichiez une autre vision politique, plus durable et soucieuse du climat. Navez-vous jamais regretté de ne pas vous être entouré de quelques fonctionnaires politiques ?

Non, jamais. La plupart des principaux fonctionnaires en place, je les connaissais. Je reste convaincu que ce n'est pas la bonne méthode – et ce n'est d'ailleurs pas la tradition luxembourgeoise – que de s'installer dans un ministère avec un cabinet politique, en remplaçant tout le monde, un par un.

C'est pourtant ce que Dan Kersch a fait au ministère du Travail.

« Fabrique à idées »

Entretien : Bernard Thomas

Interview avec le ministre de l'Économie, Franz Fayot (LSAP), sur l'impôt Corona, la liberté de parole ministérielle et les oligarques russes



Franz Fayot au ministère de la Coopération, ce mardi matin

« Très loin de moi l'idée de vouloir critiquer le style de mes prédécesseurs, mais je crois qu'on peut donner une autre orientation à cette fonction »

C'est un choix, mais ce n'est pas ma méthode de travail. Ma méthode de travail, c'est d'observer ce qui se passe, puis de faire des changements si nécessaire. Si on donne un cap clair en tant que ministre – ce qui dans mon cas était d'arriver, jusqu'à la fin de la législature, à une économie plus durable et plus résiliente – il faut que les équipes suivent. Je crois que les gens en place ont cette capacité. Pour le reste, j'ai fait un certain nombre d'ajustements.

En janvier, vous avez publié un nouvel organigramme du ministère. Le point le plus frappant de ce remaniement était probablement que Patrick Nickels, le « Monsieur Industrie » (et « Monsieur

Fage ») du ministère, a été placé de la DG Industrie à la DG Promotion du commerce extérieur. Ce reshuffle a-t-il créé des tensions au sein du ministère ?

Non. Cette mesure je l'ai prise dans le cadre d'une réorganisation plus vaste consistant surtout à rapprocher la DG Industrie de la DG Innovation et Digitalisation. Lors de toutes mes visites d'entreprises, je vois que l'économie devient de plus en plus numérique et verte. Le remaniement était donc une simple mesure d'efficacité, d'alignement des politiques. Je voulais rassembler sous une même direction ces deux DG, avec une personne en charge. Ce n'est donc pas un désaveu d'un fonctionnaire, par ailleurs très méritant, et ce n'est certainement pas une sanction politique.

En novembre, vous avez créé « Luxembourg Stratégie » une cellule chargée de réfléchir sur les « méga-tendances ». Pour la diriger, vous avez nommé Serge Allegrezza, un social-démocrate pikettyen duquel vous semblez proche idéologiquement. Quel rôle aura-t-il à jouer ?

C'est un interlocuteur que j'estime parce qu'il a cette vue macro sur l'économie. C'est aussi quelqu'un qui lit énormément et qui apporte un autre regard, donc la personne idéale pour diriger « Luxembourg Stratégie », un peu sur le modèle de « France Stratégie ». Il ne fera donc pas des arbitrages mais sera précieux pour alimenter le *soft power* du ministère de réflexions stratégiques, notamment sur le PIB du bien-être. Cela se situe dans la tradition du ministère de l'Économie comme fabrique d'idées.

En 2018, vous regrettiez vis-à-vis du Quotidien que le ressort de l'Économie ait imprimé une image trop libérale au LSAP. Connaissant les Sachzwänge, peut-on échapper à cette filiation libérale Poos-Goebbels-Krecké-Schneider ?

Oui je pense que c'est possible. Très loin de moi l'idée de vouloir critiquer le style de mes prédécesseurs, mais je crois qu'on peut donner une autre orientation à cette fonction. Je suis conscient de ce que j'ai dit il y a quelques années. C'est en connaissance de cause que j'ai accepté ce poste. Justement parce qu'à ce moment de notre développement économique, il me semblait intéressant d'être le ministre d'une économie en transition, plus résiliente et durable, moins orientée sur la *shareholder-value*. Un ministre qui défend aussi l'intérêt des salariés et de leurs familles. On l'a vu durant la crise. Par l'instrument du chômage partiel, nous avons réussi à préserver autant le tissu économique que l'emploi.

Le coup de génie de votre prédécesseur Étienne Schneider, c'est d'avoir lancé des gimmicks qui ont frappé l'imaginaire comme le *space mining* ou le *rapport Rifkin*.

C'étaient des coups assez médiatiques, mais ni Rifkin ni le *space mining* n'étaient de simples gimmicks. Le *space* est un secteur économique qui se développe très bien. Quant à Rifkin, vous y trouvez tous les éléments de cette économie durable, plus efficace sur le plan énergétique et très axée sur les nouvelles technologies. D'ailleurs avec quelques pistes plus collectivistes qui devront encore être creusées. Moi, je me vois

plutôt comme quelqu'un qui fait avancer toutes ces idées de manière transversale dans la pratique. Ce n'est peut-être pas toujours très tangible sur le plan médiatique, mais c'est un travail de fond mené dans tous les domaines. Par ailleurs, si l'occasion se présente, je n'exclus pas de lancer une nouvelle diversification économique ou une nouvelle réflexion publique dans le cadre de Luxembourg Stratégie par exemple. Mais je crois qu'en ces temps-ci, ce n'est pas la priorité. Il faut consolider, stabiliser et tirer les leçons de la crise du Covid-19 afin de remplir de vie cet agenda de résilience et de durabilité.

Parlons un moment de la Chine. Étienne Schneider s'était empressé à signer la « Belt and Road Initiative » et alors qu'il était ministre de l'Énergie, Encevo SA s'était ouverte au capital chinois. Or, l'été dernier, quand Huawei voulait livrer son matériel 5G à la Poste, les pressions de Washington et de Bruxelles se sont avérées énormes. Quelle est votre politique chinoise ? Peut-on encore ouvrir grandes les portes à Pékin, notamment en ce qui concerne les infrastructures stratégiques ?

Il est évident que, par rapport à la Chine, on est entré dans une nouvelle phase géopolitique. Il y a la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, mais il y a aussi une autre maturité de réflexion sur la stratégie chinoise. Les tensions que vous décrivez, et qui émanent tant du côté américain qu'europpéen, reflètent cette prise de conscience. Il faudra peut-être faire un peu plus attention à ce qu'on fait avec nos partenaires chinois dans certains axes stratégiques, dont la 5G. Mais la Chine reste un partenaire pour le Luxembourg. Des banques chinoises sont implantées ici, China Southern Power Grid détient une participation minoritaire dans Encevo, Huawei travaille déjà aujourd'hui avec la Poste et d'autres opérateurs. Je crois qu'il n'y a pas de raison d'interrompre cette coopération, mais il ne faut pas être naïf. Il faut être lucide par rapport aux visées qui sont celles d'une Chine contemporaine.

Huawei n'a pas dû être content de voir annulé en dernière minute son deal avec la Poste. Vous avez toujours maintenu ne pas avoir exercé de pressions sur la Poste, alors que vous les ressentiez de la part de Washington et de Bruxelles.

Je ne suis évidemment pas intervenu directement auprès de la Poste. D'ailleurs ce n'est pas dans mes attributions légales. Pour choisir les équipements technologiques, les dirigeants de Post Group prennent des décisions de manière tout à fait autonome. Mais, ils ne sont par ailleurs pas dans un vacuum. La Poste est une entreprise qui est alignée avec les politiques luxembourgeoises.

Entre Jean Asselborn, d'un côté, et les ministres de l'Économie et des Finances, de l'autre, il y a une sorte de division du travail. L'un appelle au respect des droits de l'homme en Chine, en Russie, ou en Israël-Palestine, les autres y font des missions économiques pour essayer d'attirer du business. Cette tension entre l'économie et les droits de l'homme comment l'abordez-vous ?

Vous êtes bien sévère avec le Luxembourg... Tous les autres pays font la même chose. On peut voir le monde en noir et blanc, mais alors on ne fait plus grand chose, ou alors juste du droit-de-l'hommeisme. C'est évidemment plus complexe que cela...

... Parlons d'un cas plus concret : la Russie. Jeannot Krecké et Étienne Schneider se sont montrés proactifs pour inciter des oligarques à structurer leur patrimoine via le Luxembourg. Quand on amène de tels capitaux dans un tout petit pays, ce n'est pas sans risques.

Le débat est vaste. Il est un fait que nous avons une place financière qui attire un certain nombre de ces acteurs. Je suis très loin de faire une politique proactive envers de tels investisseurs... je ne trouve pas ça très intéressant. Comme par rapport à la Chine, l'Europe est arrivée à un moment de repositionnement stratégique avec la Russie. Après l'affaire Navalny et les tendances anti-démocratiques – pour le dire gentiment – d'un Vladimir Poutine, il me semble que l'acceptation d'oligarques russes est aujourd'hui encore moins grande que jadis. Pour le reste, je suis un grand défenseur du devoir de vigilance des entreprises multinationales en matière de droits de l'homme...

En 2016, alors que vous étiez député, vous plaidez pourtant pour un *level-playing field* en la matière, et contre une loi luxembourgeoise...

Je suis conscient que le *level-playing field* est souvent une manière de bloquer des choses. Mais en l'occurrence, ce n'est absolument pas mon intention. Il faut être réaliste, et ne pas voter une loi luxembourgeoise sommaire ou symbolique. Il faut être efficace, et pour être efficace, il faut un texte européen suivi d'une transposition nationale ambitieuse. ●



Pictet loge au pied des tours administratives à proximité de la place de l'Europe au Kirchberg

Apostasie

Pierre Sorlut

Le départ annoncé du siège UE de Pictet sonne comme une abjuration de la place bancaire luxembourgeoise. Risque idiosyncratique ou systémique ? On craint l'appel d'air

Au vif La rumeur s'est répandue comme une traînée de poudre en fin de semaine passée dans le Lander-neu bancaire : le siège européen de la vénérable banque privée suisse Pictet va quitter Luxembourg pour Francfort. L'information est parvenue aux oreilles des médias (*RTL* et le *Land*) qui l'ont illico recoupée au siège genevois. Pris de court, le porte-parole du groupe a livré à la hâte une explication fournie par la hiérarchie que peu ici ont « achetée », d'aucuns parlant *off the record* de « bullshit ». Depuis Genève, on explique le départ de Pictet & Cie (Europe), qui sera achevé au deuxième semestre 2022, par une « décision stratégique visant à renforcer la présence de Pictet en Allemagne, qui est un marché de croissance clé pour le Groupe. » Grâce à la libre prestation de service, Pictet peut très bien développer son activité en Allemagne sans y déménager la licence bancaire, laquelle donne le droit de travailler à travers toute l'Europe, rétorque un observateur. Des théories sur l'exil s'échafaudent. Elles sont favorisées par le silence de la direction.

Ce mardi matin, la perplexité se lit sur le site de *Paperjam*. L'article « Pictet & Cie (Europe) SA va quitter le Luxembourg » publié jeudi soir est précédé au classement des contenus les plus consultés par « Le Luxembourg, hub européen de la banque privée » publié vendredi (au-dessus, trois sujets alimentaires). Dans ce dernier article surtitré « The place to be », est vantée l'expérience multijuridictionnelle, laquelle attire « un nombre croissant de banques privées européennes sur la Place » si bien qu'il sera « sans doute difficile pour ses concurrents directs de la rattraper ». Ironique. Juste avant cet article dans le supplément auquel il était destiné, trône Pierre Étienne, administrateur délégué de Pictet & Cie (Europe) et président du Private Banking Group (PBGL) du lobby bancaire ABBL... qu'il vice-préside. « Ici, on peut accueillir le client dans sa langue et dans sa culture. (...) Notre pays semble moins affecté (par la crise multiforme du Covid-19, *ndlr*) que les pays voisins. Les directions des banques locales, qui dépendent d'une maison mère (étrangère *ndlr*), ont aussi un rôle actif à jouer (...), de porter le message au sein du groupe,

de démontrer l'expertise et la compétence que l'on trouve ici. La proposition de valeur luxembourgeoise, transfrontalière, multijuridictionnelle, avec une large palette d'outils, nous confère un avantage compétitif unique », énumère le banquier. Ironique, encore. Contacté à plusieurs reprises durant la semaine, l'intéressé ne répond pas à nos questions, notamment celle de savoir s'il a réalisé l'entretien en connaissance du départ du siège de sa banque.

L'établissement helvétique pèse son poids au Grand-Duché. Au pied des hautes tours du Kirchberg, Pictet emploie plus de 600 personnes dans une discrétion propre au marché sur lequel il opère, la gestion de fortune (les comptes 2019, consolidés avec les six succursales, recensent 627 cadres et salariés). Le département communication, qui n'a pas pu organiser de plan comm', insiste sur le seul départ d'une quarantaine de collaborateurs et sur le maintien de nombreuses activités au Grand-Duché : Pictet Asset Services, Fund Partner Solutions, Wealth management, Asset management, Alternative Advisors ou encore Pictet Technologies. Si bien que l'entité luxembourgeoise restera, avec ces activités parabancaires, la deuxième implantation du groupe en dehors de Suisse. « Désaveu », titrions-nous (*Land*, 2.4.2021) en contrepoint au satisfécit de l'industrie financière post-Brexit. Le divorce entre le Royaume-Uni et l'Union européenne et la pandémie avaient renforcé la croyance en la sainte trinité de la place financière : AAA, multilinguisme et transparence. Pour ce qui concerne cette dernière, elle tient d'abord à la neutralité fiscale, c'est-à-dire à la possibilité de structurer un patrimoine international depuis le Luxembourg et de considérablement alléger le fardeau fiscal global, pilier de *private banking* maison. Mais la transparence en matière d'échange d'informations, reconnue par l'OCDE, est dorénavant portée par les gouvernements Bettel (DP), et notamment le titulaire aux Finances Pierre Gramegna (DP), comme l'étendard d'une nouvelle probité financière... que d'aucuns peinent à accepter d'ailleurs. La visite du Gafi en octobre et son rapport consécutif mettront (ou non) les points sur les i, mais le travail opéré par la Com-

L'annonce de la banque suisse interroge sur la stratégie luxembourgeoise de headquartering pour servir l'Union européenne

mission de surveillance du secteur financier (CSSF) depuis quelle est dirigée par Claude Marx (2016) fait dire aux opérateurs qu'on ne badine plus, ici, avec l'antiblanchiment. La tendance est européenne, mais beaucoup relèvent la minutie du régulateur luxembourgeois dans cette tâche.

Pictet goes offshore Dans ce contexte, l'annonce du départ du siège européen est comprise comme une volonté d'échapper à un certain zèle de la CSSF. La directive CRD V (*capital requirement directive*) votée en 2019 imposera d'ici fin 2023 aux groupes originaires d'un pays tiers de l'Union européenne (comme la Suisse) et qui disposent de plus de quarante milliards d'avoirs au sein de l'UE de créer une entreprise mère intermédiaire (*intermediate parent undertaking* ou IPU selon le sigle consacré dans le métier). Ce rassemblement a pour but de faciliter la supervision des activités d'un groupe financier sur le Vieux Continent, notamment au

niveau prudentiel (gestion des risques de solvabilité et de liquidité). Les avoirs seront donc rassemblés dans un même pot pour en donner, au moins de manière comptable, une meilleure visibilité et lisibilité au régulateur, national ou européen selon la taille du bilan. Les groupes originaires de pays hors-UE doivent ainsi choisir laquelle de leurs entités en Union européenne deviendra l'IPU sur base de critères éminemment stratégiques. Or, le règlement relatif au mécanisme de surveillance unique exige qu'au-dessus d'un ratio de vingt pour cent entre les actifs totaux et le PIB de l'État membre d'établissement, la supervision passe à la Banque centrale européenne, en lieu et place du régulateur national. La banque devient systémique, dit-on trivialement (la valeur absolue des avoirs est un autre critère).

Pictet & Compagnie est très bien renseignée d'un point de vue réglementaire. Son dirigeant Pierre Étienne siège au Haut comité de la place financière de la banque centenaire. L'intéressée, qui accumulait dossiers et mandats sur son bureau rue de la Congrégation, connaît la marge de manoeuvre politique à Bruxelles dans ce genre de discussion. Présidente de la CSSF jusqu'à son départ, elle sait aussi les orientations prises par la police de la place, notamment sa volonté de scruter les grands groupes, nous confie un observateur. Niveau expertise figurent également au conseil d'administration l'ancienne Managing Partner de PWC (société qui audite Pictet & Cie) Marie-Jeanne Chèvremont et Philippe Dupont, l'avocat des banques chez Arendt & Medernach, deux limiers.

Fin 2019, Pictet & Cie comptait dix milliards de francs suisses (10,3 milliards d'euros à date) d'actifs dans ses livres et, selon la liste produite en janvier dernier par la BCE, la banque opère encore sous

la vigilance de la CSSF (aujourd'hui 51 des 127 banques enregistrées au Grand-Duché sont surveillées depuis Francfort). Pictet & Cie (Europe) détient six succursales sur le Vieux Continent (Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Monaco), dont quatre en UE. Elle développe aussi depuis Luxembourg son activité à Hong Kong. Et l'établissement compte de nombreuses filiales liées à ses activités de gestion de fortune. Selon son rapport 2019, Pictet & Cie (Europe) gère 214 milliards de francs suisses (234 milliards d'euros) à la fin de l'exercice comptable (le dernier publié en date). Le conseil d'administration y note une augmentation de 17 pour cent, résultat d'une grosse arrivée de nouveaux clients et de performance d'investissement. La progression faisait suite à une baisse de huit pour cent des actifs sous gestion. En revanche les coûts ont augmenté de 23 pour cent la même année pour financer la nouvelle succursale de la Principauté (ouverte en janvier 2020) et les recrutements destinés à accélérer la croissance des activités de *Wealth Management* en Europe... et à Hong Kong. Ces fluctuations tiennent pour beaucoup à l'arrivée mi-2018 de l'emblématique banquier Boris Collardi parmi le très select club des associés de Pictet & Cie. En 215 ans d'existence, le groupe n'a connu que 43 associés et voilà que le directeur général de la concurrente de Pictet sur le segment des HNWIs, Julius Baer, débarque. L'Italo-Suisse est, depuis, chahuté dans les médias helvétiques. L'agence d'informations AWP rapporte qu'un autre associé historique du groupe (ainsi que des « employés de longue date ») a quitté Pictet, car « il ne reconnaît plus sa banque ». De plus, celui qui œuvre aussi dans les lobbys bancaires a fait l'objet d'une enquête du régulateur helvétique. *L'Écho* évoque un rapport de la Finma en février 2020 qui posait un « verdict accablant sur les agissements de Julius Baer dans les affaires de corruption présumées liées au groupe pétrolier vénézuélien PDVSA et la Fifa, la Fédération internationale de football, pour les années 2009 à 2018 ». Le 21 janvier dernier, à l'heure de déterminer les responsabilités individuelles, la Finma concède des difficultés à les établir et condamne simplement l'ancien dirigeant de Julius Baer sur la période, Boris Collardi, à un tout petit blâme, la plus riche qui des condamnations possibles. Le 22 mars, le dirigeant de la Finma, Mark Branson, est annoncé en Allemagne pour remettre le régulateur la Bafin sur le droit chemin après la déshérence Wirecard, le Enron du paiement digital européen (opérant sous licence allemande).

The Clash Francfort est une place de *corporate banking*. Pictet n'est pas une banque d'affaires et n'offre pas de crédits commerciaux. Elle ne preste que de la gestion de fortune. En Allemagne, les actifs de Pictet Europe n'atteindront pas vingt pour cent du PIB. Ils pourront être structurés internationalement de sorte à ce que l'établissement ne devienne pas systémique en vertu des autres critères. Selon les explications prodiguées depuis Genève mercredi, les actifs de la clientèle de la banque européenne actuellement en dépôt au Luxembourg y restent et ne seront « donc pas transférés en Allemagne ». Pictet Luxembourg continuera à exercer ses activités bancaires au Grand-Duché en tant que succursale de Francfort. La Bafin sera responsable de la surveillance prudentielle via l'IPU de Francfort, mais l'entité luxembourgeoise restera sous le contrôle de la CSSF pour le *conduct* (anti-blanchiment et Mifid, connaissance du client). Peut-on parler de *supervisory shopping* ? Des commentateurs affirment au *Land* que les opérateurs financiers préfèrent s'adresser à un régulateur national, potentiellement plus constructif dans une logique de place qu'une institution européenne dépourvue d'intérêt national. Mais dans un pays, le Luxembourg, en proie au *bashng* pour l'ensemble de son œuvre, l'équilibre entre sérieux et bienveillance réglementaires, est difficile à trouver.

L'annonce du départ d'un siège européen de banque en marge des développements sur l'entreprise mère intermédiaire « n'est pas un bon signe », concède au *Land* Yves Maas, directeur du lobby bancaire, l'ABBL. C'est la pertinence même du *headquartering* luxembourgeois (porte d'entrée des investissements en UE) qui est battue en brèche. Bank of China et ICBC se posent la même question. *Should I stay or should I go* ? Ces derniers mois, des banques américaines comme J.P. Morgan ou Goldman Sachs ont étoffé leur gestion de fortune au Grand-Duché, mais aussi des françaises (Société générale ou BGL BNP Paribas). Le banquier luxembourgeois, et par ailleurs cadre de Credit Suisse, relève en outre que CRD V « offre aussi des opportunités ». Dans une prise de position officielle, l'ABBL explique que les banques revoient régulièrement leur stratégie, ce inclus leur structuration géographique et organisationnelle. « Over the last years, we have seen more inflows of banks than outflows, and believe that Luxembourg remains an attractive financial centre for a wide range of financial institutions and service providers », rassure le lobby dans le cadre du questionnaire sur l'impact de CRD V, dans la droite ligne du message véhiculé par son représentant en banque privée, Pierre Étienne. L'ABBL ne s'attend d'ailleurs pas à un changement à la tête de son Private Banking Group. Et à l'ABBL, on s'y connaît en gouvernance. ●

L'immobilier commercial sur le grill

Georges Canto

Investir dans les bureaux pour un particulier devient possible et a priori pertinent. Mais le placement porte un risque majeur

Quand il est question d'investissement immobilier on évoque plutôt les acquisitions de logements par des particuliers pour en faire leur résidence principale ou secondaire ou à des fins locatives. On parle plus rarement de l'immobilier commercial alors que, aussi bien du côté des institutionnels que des ménages, il s'agit d'un placement qui a la cote depuis plusieurs années. Selon le Haut Conseil de Stabilité Financière français, il recouvre « l'ensemble des biens détenus par des acteurs professionnels qui n'en sont pas les occupants et qui en tirent des revenus à titre habituel ». Ces biens sont constitués par des bureaux, des locaux abritant des commerces, des entrepôts, des parkings, des hôtels, des restaurants et des locaux professionnels divers. Les investisseurs peuvent s'en porter acquéreurs directement, acheter des actions de « foncières » ou souscrire des parts de fonds spécialisés. Au cours des années récentes, marquées par la baisse des rendements de la quasi-totalité des placements réels et financiers, l'immobilier commercial a fait figure de havre de paix et de rentabilité. *Les immeubles détenus sont des actifs tangibles, leurs loyers génèrent un revenu stable sur une longue période et l'évolution du marché est largement décorrélée de celle des bourses.*

L'année 2020 aura changé la donne au point que le FMI, dans la dernière édition de son *Rapport sur la stabilité financière dans le monde*, publiée le 29 mars, a consacré un chapitre entier aux risques présentés par l'immobilier commercial pour l'économie dans son ensemble, pendant la crise sanitaire et au-delà. C'est la première fois que cette institution se penche spécifiquement sur ce secteur d'activité, tout en reconnaissant que le problème ne concerne que « certains de ses segments » dont l'évolution est marquée par une grande incertitude « en raison d'éventuelles mutations structurelles de la demande, ce qui justifie que les autorités de surveillance y prêtent une plus grande attention ». La crainte est évidemment que certaines tendances observées pendant la crise, notamment la généralisation du télétravail et les changements de comportements des consommateurs, ne perdurent au-delà de 2021 et ne provoquent, sinon une crise, du moins une forte inflexion de la dynamique du secteur qui amènerait à porter un tout autre regard sur lui.

La pandémie aura laissé des traces dans l'immobilier de bureaux, dont le taux d'occupation en Europe est tombé à moins de 25 pour cent, selon une étude de BNP Paribas Real Estate parue en février 2021, ce qui constitue un creux historique. Le recours massif au télétravail, en lien direct avec les confinements, en est la principale cause. Mais depuis plusieurs années les nouvelles formes d'organisation du travail tertiaire avaient déjà affecté la demande de bureaux. En France par exemple, en 2020, la baisse du « nombre de mètres carrés placés » a été de 45 pour cent en Ile-de-France qui pèse 70 pour cent du marché. Le chiffre prévu pour 2021 est inférieur de 28 pour cent au niveau de 2019. Donc, si au moment de la reprise économique d'après-crise les salariés ne regagnent pas leurs bureaux, ce sont plusieurs millions de mètres carrés qui resteront inoccupés, sans doute définitivement. En janvier 2021 l'Institut d'épargne immobilière et financière (IEIF) à Paris a d'ailleurs calculé que dans un scénario post-Covid où quarante pour cent des entreprises passeraient à deux jours de télétravail par semaine, 27 pour cent des surfaces actuelles de bureaux seraient libérées dans les prochaines années en Ile-de-France. Des projets se multiplient déjà pour les transformer en logements, même si seulement vingt pour cent des locaux montrent un réel potentiel d'aménagement. Fin janvier, le capital investisseur Novaxia et quatre assureurs-vie ont créé un fonds doté d'un milliard d'euros pour transformer en trois ans quelque 250 000 m² de

De brusques corrections des prix peuvent survenir et menacer la stabilité financière globale

de bureaux en 4 000 logements. Sur les autres segments du marché, les tendances sont plus contrastées. Le commerce a beaucoup souffert des confinements, et des foncières spécialisées dans les centres commerciaux comme Unibail-Rodamco-Westfield, présente dans treize pays, ont connu des difficultés : la valeur de son action a été divisée par quatre entre février et septembre 2020, avant de remonter.

Mais le segment du commerce alimentaire a fait preuve d'une grande résilience avec 6,7 milliards d'investissements en Europe en 2020, alors qu'il y était jusqu'à présent sous-représenté. Sur la période 2014-2020, en effet, le secteur du commerce alimentaire ne constituait en moyenne que dix pour cent des volumes investis dans l'immobilier commercial. Or, en 2020, il a représenté près de 37 pour cent des investissements réalisés en immobilier commercial au sein de l'UE à 27 pays. Il pèse désormais près du quart du marché mondial (22 pour cent) contre six pour cent en 2016. Cela étant, même le commerce alimentaire a connu des transformations avec la multiplication des *drives* dans la grande distribution, une tendance qui s'est accentuée pendant la crise et où aucun retour en arrière n'est envisagé. Le concept actuel d'hypermarché est remis en cause, et de façon générale les points de vente sont amenés à

évoluer de sorte que le marché des locaux à usage commercial pourrait en être durablement affecté. Les investissements dans les murs de restaurants et d'hôtels ont aussi pâti des confinements successifs, en lien avec la chute de l'activité. Mais dans ce domaine les perspectives sont plus encourageantes, car les clients ne demandent qu'à revenir « comme avant ». Mais ce segment pèse peu dans le marché total. L'optimisme est également de rigueur dans le secteur de la logistique, à la faveur d'intervenants comme Amazon qui font justement partie des entreprises qui ont profité de la crise sanitaire. En France, hors région parisienne, les investissements dans les entrepôts ont augmenté de 61 pour cent en 2020 et représentent désormais plus du tiers du marché !

Le FMI note que, même si le nombre de transactions et les prix ont chuté en 2020 à l'échelle mondiale, dans de nombreux pays, « les prix effectifs n'ont pas diminué autant que ce que les paramètres fondamentaux auraient laissé présager ». Cette situation serait de nature à « aggraver les aléas baissiers (...) surtout s'ils se conjuguent à d'autres facteurs de vulnérabilité », et de brusques corrections des prix peuvent alors survenir, menaçant la stabilité financière globale. En effet, une des caractéristiques du secteur de l'immobilier commercial est « sa grande dépendance à l'égard du financement par l'emprunt », avec un rôle de premier plan joué les institutions financières non bancaires, moins bien régulées que les banques. Une baisse brutale des prix des biens immobiliers à vocation commerciale

affecterait la capacité de remboursement des emprunteurs et la solvabilité des prêteurs, comme on l'a connu dans l'immobilier résidentiel avec l'affaire des *subprimes* en 2007-2008. À court terme, « les mesures prises par les pouvoirs publics pour maintenir le flux de crédits au secteur des entreprises non financières et stimuler la demande globale contribueront au redressement du secteur », estime le FMI.

À plus longue échéance, si des déséquilibres persistent « les autorités devront déployer sans tarder les mesures macro-prudentielles ciblées qui s'imposent pour maîtriser les facteurs de vulnérabilité », en les élargissant aux institutions financières non bancaires. Parmi elles figurent des limites à l'endettement des promoteurs. Dans les pays où d'importantes entrées de capitaux étrangers ont eu lieu, des contrôles des flux de capitaux « pourraient se justifier dans certaines circonstances ». Enfin, des *stress-tests* pourraient être menés pour évaluer les risques liés à l'immobilier commercial. En tout état de cause, l'ajustement de l'offre de surfaces commerciales, tertiaires et logistiques aux nouvelles tendances de la demande prendra du temps. Les épargnants, de leur côté, ne manifestent pour le moment aucune velléité de délaisser l'immobilier commercial qui, malgré ses vicissitudes, reste plus attractif que d'autres placements. Les fonds spécialisés ne connaissent pas de mouvement de retraits et l'indice IEIF Europe, qui a pour vocation de représenter l'évolution des sociétés foncières et immobilières européennes, a augmenté de 20,5 pour cent en un an. ●

Spécificités culturelles

Une étude de BNP Paribas RE se base sur les 26 millions de mètres carrés de bureaux que cette foncière gère dans douze pays d'Europe. Fin décembre, le taux d'occupation atteignait cinquante à 75 pour cent en Espagne. En France, il était de quinze à 25 pour cent et restait modeste (entre dix et quinze pour cent) en Italie et en Allemagne. Au Royaume-Uni, il était toujours très bas :

entre cinq et dix pour cent. Ces différences traduisent la diversité des situations sanitaires et la variété des modes de gestion de la crise. En septembre, le Royaume-Uni subissait de plein fouet les conséquences d'un confinement jusque-là assez souple et en décembre apparaissait le variant anglais. Bien que plus tardif qu'ailleurs, le télétravail a été plus massivement mis en place et mieux accepté car à Londres,

par exemple, les transports sont chers et les distances domicile-bureau longues. En Espagne, le confinement a toujours été très strict mais les entreprises ont opté pour un système de rotation des équipes afin de garder une présence dans les bureaux, les restrictions sanitaires y ont beaucoup varié en fonction des régions et les salariés y sont avides de contacts avec leurs pairs dès que la situation le permet. gc

Le marché européen et son évolution

2019 avait été une année record pour l'immobilier commercial en Europe avec un investissement de près de 290 milliards d'euros. En 2020, il a baissé de 23 pour cent mais les dégâts ont été limités grâce à un excellent premier trimestre. Sur le premier marché européen, l'Allemagne (59,7 milliards d'euros) la chute a pu être contenue à -19 pour cent, de même que sur le marché britannique (47 milliards, soit -20 pour cent). En revanche la France a été plus touchée (28,3 milliards, -35 pour cent). Ces trois pays représentent 61 pour cent du marché total. La taille du marché local est indépendante de la population, la Suède (11,8 milliards), les Pays-Bas (10,4) et la Norvège (10,4) se situant avant l'Italie (8,8), l'Espagne (7,7) et la Pologne (5,4). Au Luxembourg (1,1 milliard) la baisse a été supérieure à la moyenne (-39 pour cent) tandis que l'Irlande chutait de 63 pour cent à 1,8 milliard et que la Belgique connaissait même une progression de 29 pour cent, pour atteindre 5,5 milliards ! gc

Au Luxembourg, la baisse des investissements dans le bureau a été supérieure à la moyenne (-39 pour cent)



ZUGAST

Droits de l’homme sous pression

En 1948, les auteurs de la Déclaration universelle des droits de l’homme avaient proposé une vision radicale pour l’époque : les droits de l’homme sont universels, inaliénables et communs à toutes les régions et cultures du monde.

Tant les fondateurs des Nations unies que les auteurs de la Déclaration étaient conscients du fait que le respect et la défense des droits de l’homme permettent de construire des nations plus durables, de contribuer à la paix globale et constituent un rempart contre la barbarie. Ainsi, tous les États se sont engagés à respecter, protéger et promouvoir les droits de l’homme.

Mais l’universalité qui sous-tend cette vision demeure une promesse non tenue. Aujourd’hui, ces principes, et le système multilatéral qui est censé les garantir, sont sous pression : Coup d’État au Myanmar, répressions contre des manifestants à Hong Kong, travail forcé des Ouïghours dans la région de Xinjiang, violences envers les enfants en République centrafricaine, l’affaire Nawalny, la liste des violations des droits de l’homme est longue et ne cesse de croître, aussi en 2021.

C’est pourquoi, il importe plus que jamais de lutter de manière résolue et avec tous les moyens à notre disposition pour le respect des droits de l’homme, tant au sein de l’Union européenne, qui elle-même est confrontée à des défis de taille en la matière, que dans le monde entier. Et ce combat est exigeant : mise en balance entre unité et diversité, entre affirmation de l’universel et respect des particularités, entre la souveraineté des États et l’impératif des droits humains. S’y ajoute que les droits de l’homme sont souvent subordonnés aux intérêts sécuritaires et économiques.

Si des pays autoritaires remettent en question, voire bafouent ouvertement et sans gêne, les droits humains et le droit international, il nous incombe à nous tous de mener ce combat. Il s’agit d’une obligation légale, morale et politique qui s’impose à chacun de nous. Si nous demeurons muets, les victimes des violations souffrent dans l’obscurité, sans

espoir ni perspective. Même une déclaration ou résolution au Parlement européen ou à la Chambre des députés peut faire une différence car elle rend visible leur souffrance et donne une voix à ceux qui n’en ont plus.

Yves Cruchten est député et président du LSAP

À travers les chaînes globales de production, nos vies sont liées aux destins de personnes dans le monde entier. Notre solidarité doit donc également s’étendre globalement pour assurer que notre confort et notre prospérité ne se fassent pas au détriment de personnes qui sont d’ores et déjà plus démunies.

Pour assurer le respect des droits de l’homme, il nous faut des outils efficaces pour exhorter les pays de s’acquitter de leurs responsabilités. Le Conseil des droits de l’homme, organe de l’ONU, en est un. Nous saluons vivement la candidature du Luxembourg pour un siège audit Conseil, preuve qu’il prend ses responsabilités au niveau international pour faire avancer le système dont il profite.

Certes, le bilan du Luxembourg en matière des droits de l’homme n’est pas parfait. Les démocraties doivent elles aussi constamment se remettre en question et ne ménager aucun effort pour relever les défis. C’est ainsi que le Luxembourg, si élu, devrait remplir sa mission avec modestie et humilité, mais également avec une détermination sans faille pour mettre en œuvre ses quatre priorités, y compris l’appui aux défenseurs des droits de l’homme et les ONG dont le courage doit être profondément admiré. ● Yves Cruchten

D’GEDICHT VUN DER WOCH



Terrassewieder

Jacques Drescher

Kee Mënsch sëtzt op der Terrass,
Well d’Wieder spillt net mat.
Et schneit bal wéi am Wanter;
Ass dat den éischte Schratt?

E Mantel an en Uewen,
Dat matzen am Abrëll.
Just d’Halschent vun de Plazen;
Et ass e bësse mëll.

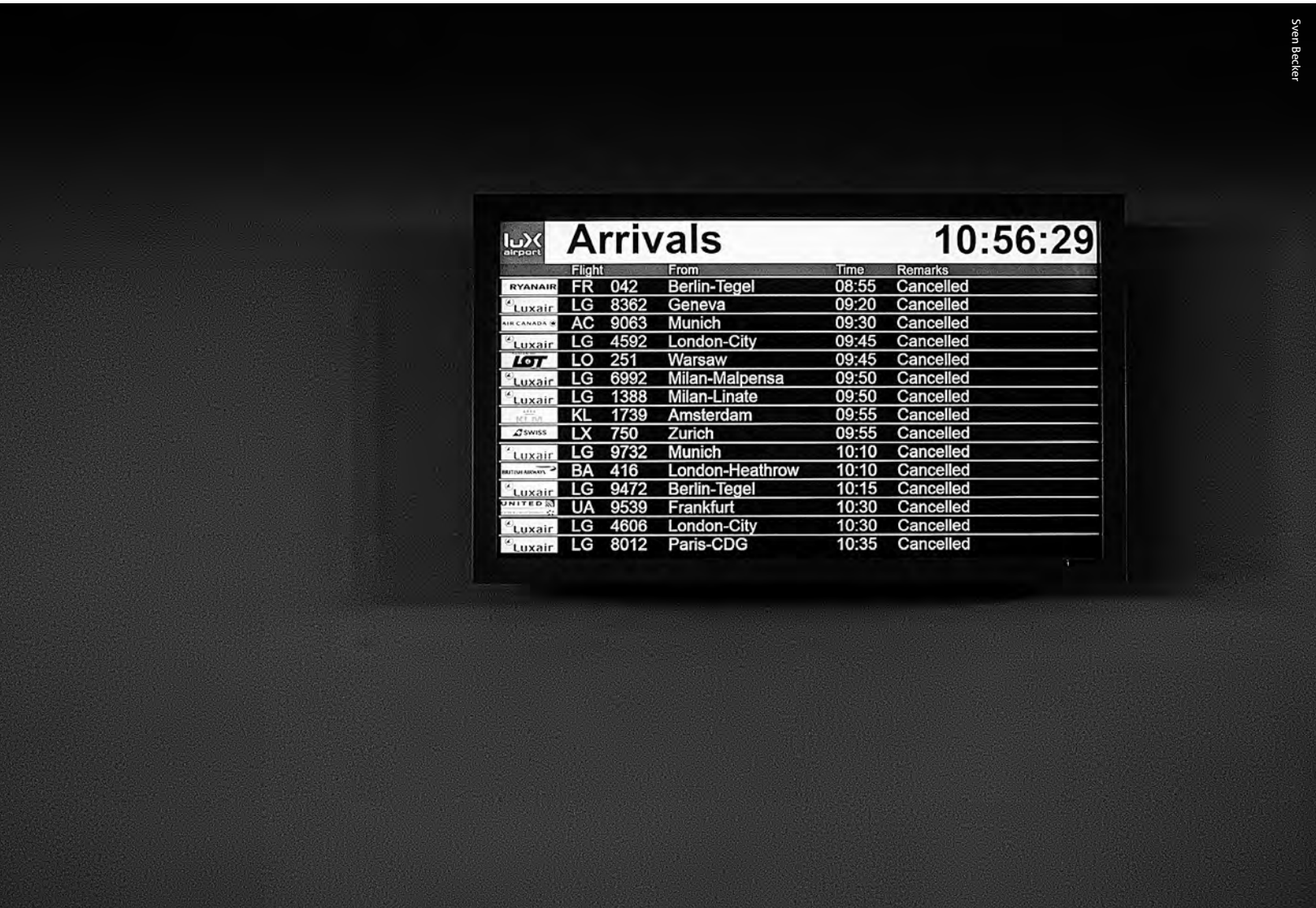
Den RTL-Reporter
Leeft mueres fréi duerch d’Stad.
E muss gutt Laun verbreedén,
Dann huet e säint gemat.

Mee d’Zäite sinn dach driibseg:
Wie mat spillt ass en Held.
Well sécher ass just eppes:
Fir muer ass Ree gemellt.

URGENCE CLIMATIQUE

Il n’y a pas de croissance heureuse

Jean Lasar



Findel en avril
dernier, durant
le premier
lockdown

Il va falloir que nous choissions entre croissance et protection de l’environnement, entre croissance et sauvegarde du climat. Après avoir entretenu l’illusion, à grand renfort de pensée magique, que la poursuite de ces deux objectifs pouvait aller de pair, le réveil est brutal : les décennies perdues du fait de l’inaction induite par ce mirage le sont sans doute irrémédiablement. Dans son dernier ouvrage, *Less is More*, l’anthropologue et économiste Jason Hickel, né au Swaziland et établi à Londres, argumente avec la rigueur et la précision qu’on lui connaît qu’il est urgent de nous défaire du carcan idéologique qu’est la religion de la croissance, cette « croyance irrationnelle ».

Dans son dernier livre, il reconnaît avoir lui-même succombé jusqu’à il y peu à l’illusion que l’innovation technologique allait permettre de « verdir » la croissance en « découplant » progression du PIB et consommation d’énergie. Des recherches menées avec des collègues économistes spécialisés en écologie en 2019 l’ont convaincu de tourner le dos à cette notion fallacieuse. « Nous devons nous demander : une fois que nous avons cent pour cent d’énergie propre, qu’allons-nous en faire ? A moins de changer comment notre économie fonctionne, nous continuerons de faire exactement ce que nous faisons avec les combustibles fossiles : nous nous en servons pour alimenter une poursuite de l’extraction et de la production, à un rythme toujours croissant, exposant le monde vivant à une pression croissante, parce que c’est ce dont a besoin le capitalisme ».

Comme « c’est à cause de leur allégeance au croissancisme (*growthism*) que nos politiciens se trouvent dans l’incapacité d’agir de manière efficace pour arrêter l’effondrement écologique », Hickel prône la décroissance (*degrowth*), une « diminution planifiée de l’utilisation de l’énergie et des ressources pour remettre l’économie en équilibre avec le monde vivant de manière sûre, juste et équitable ». L’objectif n’est pas en soi de réduire le PIB, mais de passer à une économie qui n’a pas besoin de croissance. Rien ne nous empêche d’ailleurs de viser une croissance sélective, par exemple dans les domaines de la santé, des énergies propres, des services essentiels, de l’agriculture régénérative, en développant l’enseigne-

La croissance est consubstantielle au capitalisme, fait valoir Hickel.

ment... Car loin d’entraîner régression, pauvreté ou maladie, s’attache-t-il à démontrer, abandonner l’obsession de la croissance nous permettrait de laisser à nouveau respirer la nature, d’alléger les charges de travail, de construire des logements abordables etc.

Or, la croissance est consubstantielle au capitalisme, fait valoir Hickel. Pendant 97 pour cent des 300 000 années passées par les humains sur terre, ils ont vécu en relative harmonie avec les écosystèmes terrestres. Les déséquilibres ont commencé avec le capitalisme industriel et se sont exacerbés à partir des années 1950 : c’est l’ère que le sociologue Jason Moore a baptisé le « capitalocène ». Du mouvement des *enclosures*, à l’origine d’une rareté et d’un appauvrissement inconnus jusque-là, à la révolution industrielle, rendue possible notamment par le sucre et le coton produits par des esclaves dans les colonies, il détaille comment le besoin d’alimenter à tout prix la poursuite de la croissance a été le moteur de cette évolution. Le tout étayé par des philosophies émergentes qui célébraient la supériorité de l’esprit sur le corps, de l’homme sur la nature, introduisant le « dualisme » homme-nature qui a lui-même servi de fondement à la généralisation de la culture pro-

ductiviste de l’homo economicus. La quête incessante de croissance est au cœur de cette culture, y compris lorsque Facebook cherche par tous les moyens à vendre davantage de publicité ou lorsque des États axent toute leur politique sur l’accroissement du PIB. Au lieu de déboucher sur une amélioration des conditions de vie des plus pauvres, l’extraordinaire prélèvement de ressources matérielles qui en résulte aujourd’hui (de l’ordre de 90 milliards de tonnes par an) sert surtout à alimenter dans les pays les plus riches une consommation qui obéit à des considérations financières et non de valeur d’usage.

Il n’est pas exagéré de dire qu’avec la pandémie, pratiquement tous les rayons essais, politique ou philosophie de nos librairies ont pris un énorme coup de vieux. Même pour les penseurs et visionnaires qui professaient avant la crise sanitaire la prise en compte des menaces liées au réchauffement et aux inégalités, le coronavirus, en mettant brutalement à nu notre impréparation, notre rapport fantaisiste à la science, notre inertie malade, notre peur panique de tout ce qui pourrait nuire à la croissance, a relégué la plupart de leurs recommandations et admonestations au musée. *Less is More* en revanche a bénéficié des enseignements tirés par Hickel de l’expérience de ces douze derniers mois. Celle-ci peut nous aider à sortir de ce modèle insoutenable, avance-t-il, par exemple en nous aidant à distinguer les secteurs économiques essentiels de ceux qui sont superflus. De nombreux gouvernements ont soudainement découvert la possibilité d’annuler des dettes : une annulation qu’il faudrait à présent appliquer aux dettes des pays du sud, condition nécessaire à la construction d’une société plus juste et plus écologique. *Less is More* a été écrit pendant le confinement comme aboutissement d’une réflexion commencée huit ans plus tôt à partir d’une question posée en 2012 par sa compagne Guddi, après une conférence de Paul Krugman au LSE où celui-ci plaidait en faveur d’un programme de stimulation gouvernemental pour relancer la croissance aux États-Unis après la crise financière : « Les pays à haut revenu doivent-ils vraiment continuer de croître à jamais ? » s’était-elle alors interrogée. « Il n’y a rien de plus puissant qu’une question », conclut-t-il. ●

An der Kanalstrooss

Guy van Hulle

Op de Belval geplënnert... D'Escher *Tageblatt* ass net méi do wu et wuar !

An der Kanalstrooss – a mëngem fréieren Esch dat ech als Kand esu gär hat, huet se iwjens nach Réidengerstrooss geheescht – steet d'Gebai elo eidel a verlooss. Fir all al Escher ass et kaum ze glëwen, dass do wu während iwer 80 Joer dagdeeglech Generatiounen vu Journalisten, Korrekteren, Sëtzer, Standardisten, Photographen, Karikaturisten, Zeileschreiwerten a Pigisten wéi an engem gëllege Beiestak aus an a geschwiewt sin a érdeg geschafft hun, elo fir ëmmer Feierwend soll sin.

Virun e puer Wochen si mär béis erfouert, wéi mär vum Velo aus, dem Streff seng Plënnereit gesin hu Bürosgemiwels, Archiven an aner Paperassen aus dem ieweschte Stack eroffliten. Et wuar also épes drun un deem wat déi atitriert lokal Mummene-tréischer noom Motto „hu där schon héieren...?“ seit Woche scho colportiert a jiderengem an Esch erzielt hun, och deene déi et net onbedéngt wollten héieren.

Wéi mär eis dunn bei enger Sekretärin bannen an ëmfroot hun, déi scho seit Méint zesumme mat hire Kolleginnen daper d'Stellung gehal an dem Corona hanner Plexiglas getrotzt hat, wat da lass wär, huet déi eis ugekuckt wéi wa mär vum Mound kéimen a sot „ma wesst där dann nach net dat mär op de Belval plënnere, an de nächste Freiden ass hei Schluss. Da sin och mär fort a bewegen eis an d'Agence de Voyages op de Libérationseck“

Ah bon, soot ech dun, gid där dann elo an Vakanz, well – ënnert eis gesoot – där hätt et verdingt, oder huet där ärch éieren ee congé sans sold(e)...?

A wann's de net gees, dann ass dat tatsächlech elo „La Dernière Heure“ vum „t“... hun ech bei mär geduet, ma neischt gesoot, sou hat dat mer Sprooch verschloen.

Als Escher Jong aus der noher Dicksstrooss wuar *Tageblatt* vu niwendrun net aus eisem Quartier ewegzedenken. Mär Bouewen sin do mat der Trotinette ronderëm gedüst, a wann Flèche du Sud, den Tour de Luxembourg oder de Grand Prix Hubert Clément do virun der Dier ukomm ass, wuare mär net méi ze halen.

Tageblatt's Gebai huet grad wéi „d'Ronn Breck“ Stadbild mat geprägt an de ganzen Quartier beliewt, a wuar iwer all politesch Consideratiounen eraus – hei geet et wuelgemierkt, em de „contenant“ a manner em de „contenu“ – eng Institutioun, épes wéi ee net wegzedenkend Monument, a fir vill nostalgisch Stackscher a Minetter, ee „repère visuel“ deen eis elo feelt.

Emsou erfreescher stëmmt de „renouveau“ vun der „Maison du Peuple“ an der Other Strooss op der Guare, fir eis al nach ëmmer de „Pöpel“, alias de „Café

Streik“ fir déi Jonk, vun deenen déi meescht nach bei kengem dierften dobéi gewiescht sin... De Café beim Emmel richt iwer, an de „Straby“ um „Deich“, dem Eck vum Gruew, wuare fir d'Belegschaft awer dach direkt méi no. Do hun dann d'Journalisten gären eng schöpferesch Paus ageluet an de Stress mat ee puer Dikricher oofgebaut, an och d'Setzer hu sech do mat hinnen zesummen um Comptoir a ronderëm, gesëlleg nidergeleoss. Och d'Fuesend guw joerlang an der selwechter Strooss, ënnert dem Motto „Zick-Zack am Kanal“ gefeiert a grad ewei „d'Frontière en Folie“ – wuelgemierkt net „en Fola“..., ee besje mei weit, op der Escher Grënz, heih gehalen! Gemitlech an typesch flott Wirtschaften vun deer Zort, an och wéi déi beim Jeannot um Brill an déi vun der Mme Nicolay an der Avenue, sin längst vun der Bildfläch verschwonn. „Kanner, oh Kanner, oh quel Malheur, mir mussen eraus aus der rue des fleurs“... kann een do nëmme soen.

„A propos“, virauser sin „entretemps“ och nach dem Danièle seng schéi Jardinière's Blumen verblid – „un peu de romantisme dans un monde, par définition pressé“ – déi wiesentlech zur Verschéinerung vun deem Ganzen beigedroen hun. *Tageblatt* sengerseits huet d'Blad gebotzt an d'„maison-mère“ sang a klangloss an eng nei Richtung, „plein axe“, mat dem *Quotidien* um „Holzebockel“ op de Belval a Richtung „Deitsch-Réiden“ verlooss. Am Platz mat dem Plënnereit, wär dat mat dem Tonnar's Jang senger ugeduechter Seelebunn – dem sougenannte „funiculaire farfelu“, déi him seit zwee Joer virschwiewt – wuel nach eng Grëtz méi fex gang.

An der Kanalstrooss awer bléist seitdeem ee kale Wand, ma mat den Autoen get nach ëmmer esu seier gerannt. Den elektréische Barometer an déi konstant Auerzeit a rueder Schrëft sin hirerseite ausgeschalt an erlosch. D'Vitrinen ënnen drënnen lanscht déi schéi Fassad mat de bas-reliefs vum Albert Kratzenberg, hanken elo eidel do, ouni déi alldäglech opgespëngelt Zeitungsseiten aus Pobeier op deenen een „t“ an de „le Q“ en passant liesen konnt. Dat fanne net nëmme mär dëck schued, well det bedéit alt erëm eng blann Fënster méi an Esch, an d'Enn vun enger aler hausegener Traditioun. Et wuar net nëmme eng flott Gewunche fir déi selleg presséiert a spuersam Lieser, ma doriwer eraus esou epes wéi ee leschten Vintage-Wall géint Virherrschaft vum „online“-Öndëng, mat där vrun allem déi méi jonk Semester esu gud eens schengen ze gin. Durch déi schwéier eisen Agangsdier mat deem geometreschen Dekor, déi och an deem rezenten a wertvollen „histoarchitekturelle“ Guide vum Denis Scuto senger Equipe iwer Esch figuréiert – en echten, an och hoffentlech klasséierten „produit du terroir“ – géint déi een sech huet misse stëmmen fir iwerhapt an „t“ eranzekommen, an déi mat Karacho hanne widder geflun ass, wann een den Dag „Päedsfleesch“ giess hat – pardon Yves... – sin am Laaf vun de Joerzengten nach eng weider lang Reih vun talentéierte Jour-

nalisten mat enger gud-spatzer Fieder eragewëscht, déi all héi opzezielen ze lang gi wär.

Den Direkter Hubert Clément hu mär net méi perséinlech do gesin, ma just séi Büst a Bronz deen déi gestresste Schreier um Wee an déi elo vereinsamt Redaktiounsréim begleet huet. Déi al Genossenschaftsdrëckerei, io, io, sou huet déi geheescht, an där a vergangeneng Zeiten progressiv Publikatiounen ervirungen, mat virob der *Arbecht* dem Organ vum LAV, esou wéi ënnert villen aneren, ee schéint Buch iwer den Albert Simon, heescht elo „Edit(h)press“, an ass scho seit langem op de sougenannte „Sommet“ geplënnert. Och wann d'Zeitungswiesen sech heizuland wéi an der ganzer Welt allgemeng leider net méi um Top befënd, ma anerseite – et bleiwt ze hoffen – nach längst net am am Keller dierft sin, ass de Numm vun deem site kee schlecht Omen fir d'Zukunft vum „t“. Erfreelech ass et, wann et da schon huet misse si, dat „t“ net an eng x-beliebig steril Industriezon geplënnert ass, a siew et och nëmme op dat eis esou noot „Monner-Esch“, ma op de „site“ vun der Belvaler Schmelz! Trotz dem, fir eis perséinlech ëmmer nach sentimentale Verloscht



De Sëtz vum Group Editpress, am Joer 2019



Sven Becker

An der Kanalstrooss awer bléist seitdeem ee kale Wand. Den elektréische Barometer an déi konstant Auerzeit a rueder Schrëft sin hirerseite ausgeschalt an erlosch

vum gewinnte Sëtz, besteet do ee symbolesche Lien zu deem wat „t“ wuar, an hoffentlech nach weider bestriert ass ze sin, esou dat d'Identitéit erhalen bleiwt! Eng Zeitung matten an Esch a no beim Vollek, get et awer trotz allem nach, an zwar an der Zenon Bernardstrooss, op enger Adresse et keint net besser sin a passen, net weit vun

der Post a quesch eriuwer vum Café „beim Anita“ fir Kaffispau, um Eck... Do hält den Ali Ruckert mat senger „garde rapprochée“, daper a verbassen Stellung a get de Klassenkampf net op.

De Bleisatz, dat wuar zwar „Steenzeit“, ma dach eng schéin Zeit, wat awer haut genau wéi virgeschter, a fir Zukunft gëlt a net geännert huet, ass nirwt dem Kaffissatz am Gobeli aus dem Automaten, deen onermidleche, aldeeglechen Asatz op der neier ongewinter Platz zu där den Teletravail den Iwergang dierft fir muncher een net esu brüsk an vleit e besje méi licht gemeet hun. Anerer, déi bal schon zum Inventar geheiert hun, wéi ee seet, guwen mat enger Tréin am Knapplach matgeplënnert oder gungen a Pensiouen. Eier mär Blad gedréit hun, an erëm dach ee besjen traureg an de Suedel geklomme sin, hu mär eis en Herz geholl a sin mat der Nues ganz no erugang, hun d'Hänn séitlech lanscht de Kapp gehal, an virwëtzeg vu baussen an d'Déischtert eragelust fir eis ze vergewësseren, an tatsächlech, och do wou Agnès joerlang sutz, ganz lénks vir am Eck, do lung elo een futissen Pobeierkuerw ëm, an dernieft, e midden Bürostuhl op der Kopp. ●

COVID-19

We don't do death

Janine Goedert

All those years ago, when an American journalist tried to quiz Tony Blair on his religious beliefs, Alastair Campbell, his ubiquitous spin doctor, famously stopped the interview in its tracks, barking: 'We don't do God.' Too controversial. Too much of a slippery slope with certain Labour voters on the left. Blair duly followed the advice. So far, so good.

The one element that almost every decision-maker seems to be running away from is the number of deaths recorded. As if the dead were an irritation, an embarrassment letting the government down

And though the circumstances that we currently face are much more dramatic, you might be tempted to draw an eerie parallel with that Blair episode since the last few months have shown again and again that our government don't do death. Those press conferences have a way of blurring into one another as they follow the same pattern, no matter who is standing behind the two lecterns. New measures are tentatively announced; questions from journalists are scrapped and then being revived; the AstraZeneca jab is off and then back on the agenda... To some extent, confusion rules.

Yet the one element that almost every decision-maker seems to be running away from is the number of deaths recorded. As if the dead were an irritation, an embarrassment letting the government down. As if they had not only literally turned invisible and untouchable. Silence has become the Luxembourg way of death. It is deeply ironic that the only minister who broke this omertà and started her press conference with an homage to the deceased was Corinne Cahen, the most controversial figure of them all!

There is no need to become sentimental, but the occasional official acknowledgement would be more than appropriate. Otherwise, we risk ending up in an inhumane place where citizens will go on liv-

ing dangerously atomised lives in their own little corners. This potential development recently hit the headlines in France, where the Conseil scientifique Covid-19 commented in a report dated March 11: 'La lassitude a gagné nos concitoyens et nos soignants. Une certaine indifférence face aux chiffres des décès s'installe.' What some idealists had hoped for initially, namely that the Covid crisis would lead to a more empathetic society, is definitely not happening. So it is up to governments to counter the current disregard for the dead and to break that silence.

The one leader who has understood the relevance of this process seems to be Boris Johnson. He misread the situation and failed abominably at the beginning of the crisis, but he has almost miraculously caught up over the last few months, proving once again that he has the potential to be a master at communication. Of course, the fact that right now the UK is in a better place than the rest of Europe does help. Some say their vaccination programme is such a runaway success because Johnson is keen on big projects and loves monumental challenges. Meanwhile, the ponderous European Commission seems to have become bogged down in detail, squabbling about prices and priorities. Too much bureaucracy, too much box-ticking and a complete lack of vision. Obviously, personality

and attitude are crucial to what is going on behind the scenes. It turns out that the brains behind Britain's vaccine procurement was Kate Bingham, a tough and agile venture capitalist who, by the way, is also a biochemist. She turned into the key (unpaid) government adviser overnight, and the rest is history.

But back to Johnson. On March 23 he faced the country on the first anniversary of Britain entering lockdown. He led a minute's silence and later fronted a Downing Street briefing, promising a 'fitting and permanent' memorial to the 126 000 people who have died from coronavirus. The whole period is to be commemorated.

Johnson has realised that collective mourning is not a mere gimmick. It is a solemn and necessary ritual granting everyone the opportunity to reflect and remember. Besides, it will allow society to pay tribute to those who have been on the frontline in hospitals, care homes and, yes, at supermarket tills all year. And that is what may ultimately strengthen national unity. Yet on our shores, for the time being at least, there is a yawning gap of political leadership in terms of bringing everyone together. Where will Luxembourg go next? All we sense by now is that the brutal impact of the pandemic cannot simply be washed away. ●



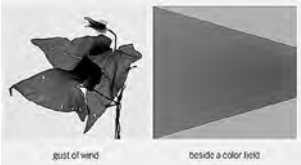
ART CONTEMPORAIN

Artistes enfermés

Pendant le confinement, la vie sociale, professionnelle et artistique s'est déplacée en ligne. Certains types d'exposition ont été déplacés vers des vitrines ou directement à l'extérieur, des visites virtuelles ont été organisées, les œuvres ont été partagées en ligne... Une nouvelle expérience artistique est née. Elle n'aurait probablement pas eu lieu sans la pandémie. Même les soirées en boîtes de nuit ont eu leur équivalent virtuel, avec le *Club Quarantina* notamment. C'est le titre que Gilles Neiens a choisi pour l'exposition collective inaugurée ce vendredi au Grimmuseum de Berlin (jusqu'au 15 mai avant de déménager à Dusseldorf en juillet). Le commissaire luxembourgeois, installé dans la capitale allemande, a voulu voir comment le confinement avait influencé ou même changé le travail des artistes. Ont-ils inventé un « art du lockdown », des chefs d'œuvre de crise, ou ont-ils été débordés par la peur du lendemain et vu leur inspiration se tarir ? Parmi la quinzaine d'artistes qu'il a sélectionnés, plusieurs Luxembourgeois présentent leurs travaux. Ainsi Marco Godinho affiche, en format poster, les notes

manuscrites qu'il a inscrites sur des post-it chaque jour au long du premier confinement. Il y interroge le rapport à la notion de foyer, à la vie, à la nature et au langage. L'œuvre de Jil Lahr s'étend sur plusieurs pièces avec des dessins, peintures et objets fabriqués pendant le confinement, associés de manière humoristique. Filip Markiewicz (photo en cours de montage : Gilles Neiens) souligne la vacuité de notre monde de surproduction d'images. Il associe le portrait pop du film Home Alone à la peinture expressionniste apeurée de Munch. Avec ses sculptures en textile synthétique, Mary-Audrey Ramirez crée des mondes visuels aussi étranges que bizarrement attrayants. Elle s'inspire de l'univers dystopique des jeux vidéo où les pandémies sont déjà légion. Enfin, Eric Schumacher travaille à partir de matériaux trouvés pour dénoncer le gaspillage et la surconsommation. Les autres artistes présents dans l'exposition sont Aicanon & Karen Paulina Biswell, Lena Marie Emrich, Constantin Hartenstein, Zora Mann, Simon Mullan, Grit Richter, Finja Sander et Wolfgang Tillmans. [fc](#)

Collages



Après avoir montré son travail en ligne, Erna Hecey propose une exposition bien réelle d'œuvres de Suzanne Lafont. Du 3 avril au 14 août (sur rendez-vous), *How Things Think* rassemble différentes images issues de divers corpus sur lesquels l'artiste travaille depuis trente ans. Les images (des objets choisis pour leur inactivité momentanée) ont été sélectionnées et présentées de manière à créer une nouvelle situation qui leur donne un nouveau sens. Ce sont autant de saynètes qui se jouent dans le théâtre de l'exposition. C'est une illustration parfaite du travail mené par l'artiste pour qui l'œuvre est un agencement, éventuellement éphémère, d'éléments interchangeables. Ces éléments sont des images photographiques – de différentes tailles et sur des supports variés – et des mots (photo : *Gust of wind beside a color field*, Strip Series, 2020-1). Cette pratique du montage a amené Suzanne Lafont à expérimenter des méthodes diverses comme la superposition, l'écho, la disjonction, les grilles... [fc](#)

Derniers jours

En attendant la potentielle «galerie nationale», il est souvent difficile de prendre du recul sur l'art luxembourgeois. Curieusement, ce n'est pas au MNHA que l'on peut voir *100 Joer Lëtzebuurger Kongscht*, mais au Centre culturel Paul Barblé de Strassen (encore jusqu'au 11 avril). Un bel effort d'accrochage y a été réalisé, mais le lieu n'en reste pas moins un centre polyvalent avec son éclairage peu adapté et son parquet exagérément présent (photo : Nils Bichel). 66 artistes (et 130 œuvres) pour un siècle de création, c'est à la fois peu et beaucoup, ni exhaustif, ni totalement sélectif, mais cela témoigne d'un travail curatorial bien mené. Côté peinture, on passe des impressionnistes et expressionnistes du début du vingtième siècle (Dominique Lang, Joseph Kutter, Nico Klopp) aux abstraits Michel Stoffel et Henri Dillenburg pour arriver aux contemporains Robert Brandy, Patricia Lippert, Jean-Marie Biwer ou Tina Gillen. Les sculpteurs Bertrand Ney ou Jhemp Bastin côtoient Auguste Trémont et

Lucien Wercollier. De Steichen à Daniel Wagener, en passant par Michel Medinger et Jeff Weber, la photo n'est pas oubliée. Marco Godinho et Su Mei-Tse assurent le volet plus conceptuel, et même le street art de Sumo est présent. Le catalogue présente les artistes succinctement et par simple ordre alphabétique et comprend des textes critiques de Jamie Armstrong, chargée de mission pour l'art luxembourgeois au MNHA et Enrico Lunghi, qu'on ne présente plus. [fc](#)

COMMERCE

Dernier chapitre

Les affiches annonçant des réductions importantes et la mention « fin de bail » ne trompent pas : la Librairie française va bien fermer ses portes. Concurrence de la vente en ligne et des centres commerciaux, manque de passage au centre-ville, télétravail, chantiers incessants, maigre attrait du grand voisin Royal-Hamilius, augmentation du loyer... Les raisons ne manquent pas pour expliquer pourquoi madame Mersch, la gérante, a décidé de jeter l'éponge après 45 ans d'activité. À quelques rues de là, Hans Fellner a vidé les derniers cartons de sa librairie de la rue Louvigny. La fermeture fin mars était

attendue et annoncée, mais attriste quand même. Lui aussi regrette de voir le centre-ville se vider de ses habitants comme de ses travailleurs (qui poussaient la porte à l'heure du déjeuner). Bonne nouvelle cependant, il a trouvé un accord avec la librairie Ernster pour reprendre son stock et avec son propriétaire pour occuper les lieux en attendant la nouvelle locataire : il y présente l'exposition Sublime. Deux photographes (Maria Bourbou et Luc Ewen) et un peintre (Robert Hall) capturent l'immobilité, le silence, la beauté pure et libre. [fc](#)

THÉÂTRE

Terre mère

Nauru, minuscule île d'Océanie avait tout du paradis terrestre. C'était sans compter sur la découverte de gisement de minerai de phosphate qui en a fait un pays riche, cité comme miracle économique, puis comme un contre-exemple pour le désastre écologique que l'exploitation minière a causé. C'est par cette histoire que le Collectif Mensuel raconte les mésaventures de notre planète dans *Sabordage* (photo : Dominique Houcmant) en mettant en lumière les mécanismes qui poussent les sociétés à se laisser aveugler jusqu'à l'autodestruction. Persuadé que le théâtre reste un

moyen des plus efficaces et des plus ludiques pour se saisir de thématiques complexes et les mettre à la portée d'un grand nombre de personnes, la joyeuse bande utilise tous les moyens scéniques imaginables : musique live, séquences télé chinées, théâtre, claquettes, vidéos montées en direct et bruitages savants. C'est un spectacle qui ne se prend jamais au sérieux, mais parle de sujets graves, une apocalypse rock'n'roll où l'écran et la scène dialoguent comme rarement. Les 22 et 23 avril au Kinneksbond. [fc](#)



MUSIQUE

Tango nuevo

L'Aconcagua désigne la plus haute montagne argentine, mais c'est aussi le nom du premier concerto pour bandonéon composé par Astor Piazzolla. Le 11 mars dernier, on célébrait le centenaire du compositeur argentin, créateur du tango nuevo lequel bénéficie toujours d'une aura extraordinaire auprès de nombreux musiciens.

FILM MADE IN LUXEMBOURG

Neuland

Marc Trappendreher

„Let’s shoot before the sea goes back“, ruft Laura Schroeder ihrem Filmteam zu. Umgeben von Dünen und Meer bildet das Filmset eine kleine Welt für sich. Rund zwanzig Personen bereiten hier an der Nordostküste von Lanzarote eine Szene vor. Mit der ganzen Ausrüstung, den Mikrofonen, Kameras und den die Szenerie umrahmenden Monitoren wirkt die Filmcrew mit ihren Schutzmasken im Gesicht fast wie ein Expeditionsteam. Dabei stellt das Phänomen der Ebbe für eine luxemburgische Filmproduktion nun wirklich eine Besonderheit dar. Die luxemburgische Filmemacherin Laura Schroeder, die bereits *D’Schatzritter – D’Geheimnis vum Melusina* (2012) und *Barrages* (2017) realisiert hat, bereitet mit *Maret* ihren nächsten Spielfilm vor. In mancherlei Hinsicht birgt das Projekt wahrhaftig Expeditionscharakter, denn es fällt unter die aktualisierten Regelungen des Filmfund und kann demgemäß auch von einer stärkeren nationalen Förderung im Ausland profitieren, genauer gesagt: von der dedizierten Zusage von Drehorten im Ausland, ohne dass dabei die Auflagen einer mindestens 50-prozentigen Ortsansässigkeit in Luxemburg zwangsläufig respektiert werden müssen. Dafür soll aber beispielsweise die Postproduktion mehrheitlich in Luxemburg stattfinden.

Maret erzählt die Geschichte einer Frau mittleren Alters, die seit einer Bewusstseinsreinigung keine Erinnerungen an ihr früheres Ich mehr besitzt. Sie wird auf eine renommierte Hirnchirurgin, Dr. Moore, aufmerksam, die sich in Lanzarote niedergelassen hat und ihr einen gewagten Eingriff anbietet, der ihre Gedächtnisstörung beheben könnte. Die Kurzskeizze der

Die Kurzskeizze der Handlung dürfte deutlich machen, dass die Produktion tatsächlich von Anfang an so konzipiert wurde, um die vom Filmfund angekündigten Veränderungen in Bezug auf die Drehorte in die Praxis umzusetzen und zu erproben

Handlung dürfte deutlich machen, dass die Produktion tatsächlich von Anfang an so konzipiert wurde, um die vom Filmfund angekündigten Veränderungen in Bezug auf die Drehorte in die Praxis umzusetzen und zu erproben. Damit könnte sich in mehrfacher Hinsicht ein Paradigmenwechsel für die Filmproduktion andeuten. Es ist in erster Linie eine Öffnung für einen kooperativeren Zusammenschluss der europäischen Filmproduktion und das merkt man diesen Filmsets auf Lanzarote deutlich an: Gesprochen wird Luxemburgisch, Spanisch, Eng-

lisch, Deutsch. Zusammengekommen ist ein Team, bestehend aus vierzig bis fünfzig Leuten: darunter Tontechniker, Maskenbildner und Schauspieler aus Luxemburg, Deutschland und Spanien. Die spanische Gesellschaft Cobalt Films (unter der Aufsicht von Adrià Monés) leitet die ausführende Produktion auf Lanzarote. „Es ist bereichernd, ein Team um sich zu wissen, das die Gegend auch kennt“, meint Harald Rude, *Second Assistant Director*. Dabei zeigt sich der südländische Einfluss auf die Produktion vor allem im entspannten Umgang miteinander, die Stimmung vor Ort lässt einen fast die Corona-Situation vergessen. Zwischen den Takes wird viel gelacht, sogar auf die Musik eines Candomblé-Rituals getanzt. Sobald die Kameras laufen, ist es aber ganz still, im Hintergrund ist nur das ständige Rauschen des Meeres zu vernehmen. Immer wieder sucht Laura Schroeder den Austausch mit ihren Schauspielern. Sie ist konzentriert und engagiert, spricht leise, aber eindringlich. „Laura ist ruhig, aber fokussiert“, sagt mir ihr Darsteller Alvaró Cervantes. Für ihn fühlt sich die europäische Ausrichtung der Filmproduktion ganz natürlich an, überhaupt scheint die Atmosphäre der Insel für ihn prägend für diesen Film: „Die Menschen hier sind entspannt, abgekoppelt vom ‚echten Leben‘, eine andere Art zu leben, ein Ort, an dem man ein neues Leben mit einer neuen Identität beginnen kann.“

Ruhig und fokussiert: Es wirkt beinahe so als übertrage sich Laura Schroeders Arbeitsweise auf die gesamte Crew. Hinter ihr steht ein eingespieltes Team, alles läuft wie ein Uhrwerk und greift ineinander: Kameraposition, Lichtsetzung, Soundcheck. Man spürt, dass hier etwas im Begriff ist zu entstehen, in diesen Landschaften, die das Großherzogtum als Filmschauplatz so nicht bieten kann. Aber der Strand von Famara ist nicht die einzige Location, die die Filmcrew während ihrer achtzehntägigen Drehzeit auf der Insel besucht. Gedreht wird außerdem am Flughafen, im Nationalpark von Timanfaya, in den Bungalows rund um Famara. Dabei wirkt die Villa in Las Breñas, südwestlich gelegen, mit den Palmen, aber auch Kakteen, ihren kalten, weißen Mauerflächen und Glaswänden wie ein Fremdkörper in der von dunkler Lava geprägten Landschaft. Das schafft spannungsreiche Gegensätze, die klarerweise narrativ motiviert sind, mehrere Darstellungsmöglichkeiten bieten und so einen künstlerischen Freiraum ausbilden.

Maret ist eine luxemburgisch-deutsche Koproduktion unter der Leitung von Jeanne Geiben und Vincent Quénauld (Red Lion) und Dorothe Beinemeier (Red Balloon Film GmbH). Nach dem Durchlaufen des *Co-Production Market* auf der Berlinale 2020 wurde das Projekt vom Filmfund Luxemburg und der Filmförderung Hamburg Schleswig-Holstein unterstützt. Für den Produzenten Vincent Quénauld sind die Neuerungen in Bezug auf die Filmförderung deshalb auch insbesondere im Hinblick auf die internationale Konkurrenzfähigkeit und die Attraktivität der Filmbranche zu begrüßen: „Wir haben unsere Nachbarländer, die aufgrund ihrer lokalen Möglichkeiten anziehender sind für ausländische Produzenten, als Luxemburg. Oft musste man den Partnern mitteilen, dass in Luxemburg gedreht werden muss, was oftmals als schwerwiegende Auflage wahrgenommen wurde. Mit der Regeländerung, d.h. der Vereinfachung, im Ausland zu drehen, kannst du interessantere Projekte anziehen.“ Man dürfe die internationale Konkurrenz, die Konkurrenz von außen, nicht vergessen, betont auch Jeanne Geiben: „Wenn Luxemburg international Fuß fassen will, dann bist du dazu angehalten, die Landesgrenzen zu überschreiten. Es bereichert das luxemburgische Kino enorm.“ Mit *Maret* begibt sich die Produktionsgesellschaft mithin auf ein neues, mitunter auch experimentelles Terrain. Die Vorbereitungsphase für die Dreharbeiten, die im Februar und März stattfanden, erwiesen sich besonders aufgrund der strengen Einhaltung der Covid-19-Schutzmaßnahmen als ungewohnte Herausforderung, denn neben den 18 Drehtagen auf Lanzarote sind weitere sieben in Hamburg und nochmals sieben in Luxemburg anberaumt – das unter ständig wechselnden Sicherheitsvorkehrungen und -anweisungen. Den zentralen Schauplatz des Films wird demnach die nordöstlichste der kanarischen Inseln bilden, denn vor allem die Küste von Famara mit ihren kargen Felslandschaften und massiven Gebirgsketten war ein maßgeblicher Einflussfaktor für die Filmemacherin. Tatsächlich war ihr der Schauplatz bereits beim Schreiben des Drehbuchs vor Augen, und das im Wortsinne: Der Großteil des Drehbuchs, das Schroeder in Zusammenarbeit mit Judith Angerbauer verfasste, ist vor Ort entstanden: „Ich habe etwas gesucht, wo die Figur die Ratio, alles das, was im Kopf ist, alles für einen Moment auf der Seite lassen kann.“ Soviel vorweg: Der Film ist, wie auch schon *Barrages*, voll und ganz um die weibliche Hauptfigur herum konzipiert, die bis an die Grenzen einer Extremsituation geführt wird. „Die Idee ist im Grunde eine Figur zu benutzen, um eine Frage über uns als Menschen zu stellen. Wie ist man glücklich? Welches Leben wählen?“ Laura Schroeder hat den Film über mehrere Jahre hinweg vorbereitet, sie besuchte die Nordküste von Famara mehrfach. Nun endlich die Kamera laufen zu lassen, empfindet sie gerade im Kontext der globalen Pandemie als einen Moment der Bereicherung: „Ich fühle mich wirklich frei, es ist das erste Mal, dass ich das Gefühl habe, meiner Intuition in dieser Form nachgehen zu können. Das ist möglich, weil ich super Schauspieler habe, weil ich ein Team habe, das mir den Raum gibt und mit meinen Ideen mitgeht. Es ist eine unglaubliche Chance, um vor allem in diesen Zeiten einen Film in drei Ländern drehen zu können. Für mich ist es eine große Erfüllung.“ ●



Laura Schroeder und ihre Crew am Strand von Famara auf Lanzarote

CINÉMASTEAK

À tambour battant

Lorsque les membres d’un jury de festival de cinéma sont divisés quant au choix du lauréat, il arrive que deux films aient à se partager une même récompense. On se souvient par exemple de *L’Enfance d’Ivan* (1962) d’Andreï Tarkovski, qui remporta in extremis le Lion d’or à la Mostra de Venise contre l’avis de la délégation soviétique, ex-æquo avec *La Fille à la valise* (1961) de Valerio Zurlini. Même chose pour l’édition de 1979 du Festival de Cannes présidée par Françoise Sagan cette année-là : l’écrivaine avait résolument pris parti en faveur du *Tambour*, quitte à dénoncer les pressions que son jury avait prétendument reçues pour que la Palme d’or soit remise à *Apocalypse Now*...

Il était une fois, en Poméranie, la ville libre hanséatique de Dantzig (1919-1939). Vingt années durant lesquelles cette cité peuplée majoritairement d’Allemands fut administrée par la Pologne, tout en bénéficiant d’un statut autonome sous l’égide de la Société des Nations. Entre les deux langues nationales principales, on y parle aussi kachoube, à ce jour le dernier des idiomes poméraniens. À Dantzig naît, en 1927, Günther Grass, dont *Die Blechtrommel*, publié en 1959, allait connaître un succès littéraire planétaire. De cette œuvre monumentale devenue depuis trilogie, Volker Schlöndorff a adapté au cinéma le premier volet seulement, et de façon très lacunaire (au point qu’une version *Director’s cut* de 162 minutes a vu le jour en DVD en 2017, enrichie d’une vingtaine de minutes par rapport à la copie lauréate de Cannes). C’est cette toile de fond géopolitique que l’on retrouve dans *Le Tambour* (1979) de Schlöndorff, quarante ans exactement après les faits. Car la Seconde Guerre mondiale commence à Dantzig. Une fois le bureau de Poste de la ville ravagé par l’armée nazie le 1^{er} septembre 1939, le pays tout entier est envahi par Hitler, suivi quelques jours plus tard de l’armée soviétique en raison du Pacte Ribbentrop-Molotov. Aujourd’hui, Dantzig se nomme Gdańsk. Et si les frontières ont bougé au cours du siècle, la belle cité portuaire demeure, elle, tournée vers la mer Baltique.

Armé de baguettes et d’un tambour, Oscar met à l’épreuve le monde des adultes

Ce sont ces événements que l’on suit au travers de la famille Matzerath, et notamment de son protagoniste et narrateur, le jeune Oscar (David Bennent), qui décide à trois ans de cesser de grandir. Comme Peter Pan. Armé de baguettes et d’un tambour qu’il ne quitte jamais, Oscar met à l’épreuve le monde des adultes, faisant dérailler une cérémonie organisée en l’honneur d’un dignitaire nazie, ou poussant à bout les membres de sa famille pour que ceux-ci révèlent leurs (mauvaises) intentions.

Lors de la Masterclass qui s’est tenue en 2018 dans le cadre du Luxembourg City Film Festival, le cinéaste allemand, né en 1939, avait confié s’être reconnu dans l’histoire de ce petit garçon : « Dès le premier jour de tournage, je m’identifiais totalement [à] lui et je me rendais compte que j’étais en train de travailler sur le trauma de ma propre enfance. J’ai perdu ma mère dans un feu quand j’avais cinq ans et l’histoire de ce petit garçon complètement perdu dans le monde [...] et qui a un côté un peu grinçant à vouloir provoquer les adultes, et bien, c’est mon portrait craché... » À côté de cet autoportrait, le scénariste Jean-Claude Carrière, avec lequel Schlöndorff travaille sur *Le Tambour*, insiste de son côté sur l’aspect politique de cette fable. Le film parvient à réunir ces deux regards. La situation triangulaire que connaît alors Dantzig, coïncée entre la Pologne et l’Allemagne, renvoie à celle de ce petit garçon qui ignore qui, de Alfred Matzerath ou de Jan Bronski le Polonais, est véritablement son père. C’est aussi celle de sa mère aux mœurs libres qui, lorsqu’elle se promène dans la rue, donne le bras à son mari tout en tendant sa main au second, dans son dos. Le simple fait de marcher et d’aimer est ainsi chose politique. ● Loïc Millot

Le Tambour (1979), vostf, 140’, sera présenté lundi 12 avril à 19h à la Cinémathèque de Luxembourg

ARTS CONTEMPORAIN

En couches et au trait

L'abstraction de Peter Zimmermann et la figuration de Nuno Lorena à la galerie Nosbaum Reding : la technique date-t-elle un peintre ?

Voici près de dix ans que Peter Zimmermann a exposé pour la première fois chez Nosbaum Reding. Le procédé utilisé est toujours identique depuis : des plages d'époxy miroitantes coulées, le plus souvent sur des grands jusqu'à des très grands formats de toile. Nosbaum Reding présente l'exercice pour la quatrième fois. Depuis 2012, on a pu voir des toiles presque monochromes, puis il y a eu une période plus « coulures » et une autre presque « bonbons »... On sait la technique : retravailler sur ordinateur des images jusqu'à les rendre totalement non reconnaissables, puis, après avoir projeté le motif en rétroprojection sur la toile, décliner, dans des surfaces d'époxy brillantes, des motifs abstraits. *Layer on Layer*, cela peut être des tranches de couches juxtaposées, monochromes, des carrés qui s'interpénètrent. Les couleurs peuvent être complémentaires chaudes et froides (bleu et rouge), des surfaces d'une même couleur se superposer en des motifs concentriques de plus en plus petits (bleu, vert profond). Il peut aussi résulter des effets comme en trompe l'œil (rose et bleu), simulant des profondeurs sidérales (rouge et rouge, vert et vert)...

Peter Zimmermann a donné aux œuvres de cette série des titres comme *Abyss*, une toile uniquement composée de bleus presque identiques. On peut imaginer y perdre son regard dans une immensité aquatique, dans *Song*, des couleurs se suivent telles des notes sur une partition faisant des orange, bleu, rouge et des accents de vert, une musique visuelle. Il y a aussi cette pièce appelée *Sans titre*, en plages de vert et un tout petit peu de jaune en bordure. Mais la force de cette pièce réside dans deux petits espaces, en haut et en bas, où il n'y a que la toile, blanche. Zimmermann, 65 ans désormais, atteint le stade mature de son art, avec ses jeux de transparences, de profondeurs de champ, la maîtrise du brillant de l'époxy qui crée des formes organiques, des juxtapositions et des superpositions totalement maîtrisées. À tel point que, Zimmermann, tout en utilisant des techniques contemporaines qui peuvent paraître totalement à l'opposé, se rapproche du geste immémorial de la calligraphie japonaise. Et aussi, ne jetterait-il pas un pont vers Monet et sa recherche entêtée de la lumière dans les coups de pinceaux des *Nymphéas* ?

Dans l'espace Projects, Alex Reding montre pour la première fois un ensemble monographique de Nuno Lorena (né en 1966 à Lisbonne). C'est le résultat d'un travail minutieux, apparemment réaliste : voici une collection de papillons, fragiles et délicats, présentés en un accrochage semblable à celui des entomologistes, qui épinglaient eux aussi les coléoptères par série (*Butterfly series*). Sauf que du temps des découvertes et de l'observation des espèces, on est passé à celui de leur disparition et Nuno Lorena dessine d'après des photographies.

Avec des techniques contemporaines, Zimmermann se rapproche du geste immémorial de la calligraphie japonaise

De ses représentations du roi des oiseaux, l'aigle, dans toutes les configurations de ses ailes déployées en vol de chasse, Nuno Lorena dit, qu'il est « fasciné par ce qu'on peut faire avec un outil aussi primitif que le fusain ». L'œil perçant et implacable du grand rapace, *Eyes* (détail), peints cette fois à l'huile sur papier, révèlent que Nuno Lorena a lui le regard d'un peintre contemporain. ● Marianne Brausch

L'exposition monographique de Nuno Lorena, est à voir à l'Espace Projects de la galerie Nosbaum Reding, jusqu'au 17 avril prochain. *Layer on Layer*, de Peter Zimmermann, à la Gallery, dure jusqu'au 24 avril. Galerie Nosbaum Reding, 2-4 rue Wiltheim, Luxembourg



Les aigles de Nuno Lorena

DANSE

Le corps malmené

Godefroy Gordet



Une sorte de relation charnelle se joue dans *Beat* « *I just wish to feel you* »

« Nous ne savons jamais ce que nous allons programmer le mois prochain, mais il y aura toujours quelque chose de superbe à découvrir au TROIS », lance le responsable, Bernard Baumgarten pour introduire l'édition d'avril du 3 du TROIS. Et il est vrai que ces rendez-vous mensuels ne déçoivent jamais. Le régal vient cette fois d'une soirée en trois parties : engagée d'abord par la diffusion de *Tender Absence*, une collection de vidéos danse de la révélation Isaiah Wilson, suivie de la sortie de résidence du projet *Crederere*, tenu par le chorégraphe Giovanni Zazzera, bien connu en ces murs, et finalement conclue par *Beat* « *I just wish to feel you* » de l'artiste finlandaise Jenna Jalonen, une pièce qui a fait vibrer murs et sol de la Banannefabrik.

On avait remarqué Isaiah Wilson dans le clip *Made Out of Water* de l'artiste Edsun et, dans ce duo chorégraphique, il éveillait déjà un vif intérêt. Artiste pluridisciplinaire, autodidacte, il poursuit un travail entre images et mouvements, pour trouver une place au sein de la très hype agence Foqus, tout en continuant à déployer un travail chorégraphique très stimulant. En témoigne *Tender Absence*, rassemblant six courtes vidéos, choisies parmi une ribambelle d'autres. Entièrement autoproduite pendant le premier confinement, chaque vidéo révèle un sentiment qu'aura connu Wilson dans son isolement, sa solitude et sa nostalgie. À la fois œil et sujet, le Luxembourgeois donne à voir dans ses vidéos un corps qui s'éprouve physiquement, pour pousser ses spectateurs à ressentir profondément la sensualité, le dérangement, la souffrance ou le déchirement qu'il ressort des images montées. Wilson utilise la vidéo pour servir le mouvement et le geste qu'il met en scène sous différentes valeurs esthétiques, montrant une maîtrise impeccable de tous les outils qu'il utilise.

Ouvrant à la seconde partie du programme, Giovanni Zazzera montrait une première

idée d'une phase de recherches qu'il a amorcée avec son équipe au TROIS C-L sur son nouveau projet *Crederere* – « croire », de l'italien au français. « Il y a bien pire que de ne croire qu'à ce que l'on voit, c'est de ne voir que ce que l'on croit », illustre par les mots le chorégraphe luxembourgeois dans les lignes du programme. Et en effet, si cette idée est assez claire dans les premières minutes de ce *work in progress*, les tableaux qui suivent s'engouffrent dans les méandres de la thématique. L'entrée se fait au noir, pour que plus tard un jeu de masques s'opère divinement, comme si trois êtres se formaient en un dieu aux membres décuplés, ou inversement, une créature se divisant en trois personnes. C'est en tout cas fran-

chement bien amené, et au-dessus d'un bain de lumière, les trois interprètes – Enora Gemin, Alexandre Lipaux et Stefane Meseguer Alves – montrent les personnages d'un monde qu'on aimerait découvrir. Plus tard, au sortir de la lumière, la proposition se complique, perdant en force artistique, même si la narration se profile plus clairement. La transformation se voit, et la danse entre dans les corps, comme un virus qui transforme le paysage spectaculaire.

Pour conclure la brillante Jenna Jalonen, du collectif Dope, présente *Beat* « *I just wish to feel you* », une pièce labellisée « Aerowaves Twenty20, » qui assume fièrement son label. En grande salle, un large tapis de danse blanc domine la perspective de la boîte noire. Jalonen et le breakdancer Jonas Garrido Verwerft sont au sol, devant les machines du musicien-sonoriste Adrian Newgent. D'entrée la violence des corps qui se fracassent sur le sol, anime chez nous une grande attention. La technicité est telle, qu'elle dépasse l'entendement des possibilités corporelles. Le travail sur les portés, tend aux cascades et se trouve à la limite d'une forme de cirque. Sur le papier, le pitch décrit « énergies », « rythmes », « vibrations », « ondes ». Sur scène, c'est encore plus fort que cela. Les murs tremblent sous les compositions sonores, créées par les sons produits par les corps des deux interprètes frottant, rebondissant ou fracassant le tapis de danse. Il se joue devant nous une sorte de relation charnelle, amoureuse, emplie de conflits comme de tendresse, matérialisés par des « prises » au corps, une lutte corporelle, des rapports de domination ou d'admiration par les mouvements. Le corps devient une matière qui parle, discourant jusqu'à ses limites, pour éprouver les frontières du corps malmené. Et sous les tee-shirt, les marques rouges des coups, gifles, chocs, se révèlent comme les témoignages d'une pièce sans truccages. ●

Faust et la chevauchée de Paris

Lucien Kayser

Quand le metteur en scène Tobias Kratzer refait un coup de son invention respectueuse, intelligente et virtuose

Pareille initiative peut s'avérer des plus fructueuses. Confier une œuvre dont on dit qu'elle appartient au patrimoine national à quelqu'un d'un tout autre milieu ou univers. Un regard de l'extérieur. Pas besoin de remonter à Wolfgang Wagner n'hésitant pas à choquer son public allemand en donnant le *Jahrhundertring* à Boulez et à Chéreau. Avec le formidable (presque dans tous les sens) résultat dont on ne se lasse pas. Le mythe de Faust est bien sûr d'origine germanique, sinon de nature, mais Gounod en a fait un grand opéra français.

Retour à la case départ donc quand Stéphane Lissner avant son départ de Paris a chargé le metteur en scène allemand Tobias Kratzer d'une nouvelle mise en scène pour l'Opéra national de Paris, après Lavelli et Martinoty. En cela, pas de risque toutefois, ses *Meistersinger* et *Götterdämmerung*, à Karlsruhe, son *Tannhäuser*, à Bayreuth, suffisaient largement à rassurer, à espérer. Tobias Kratzer compte parmi ces metteurs en scène rares, respectueux de ce à quoi ils touchent, néanmoins inventifs ô combien, passés maîtres dans la conduite des chanteurs, et créateurs de situations et d'images qui se gravent dans la mémoire.

Le Faust de Goethe a soif de connaissances, « dass ich erkenne, was die Welt im Innersten zusammenhält ». Celui de Gounod est plus modeste, égoïste si l'on veut, carrément jouisseur : « Je veux un trésor, qui les contient tous ! Je veux la jeunesse !... À moi les plaisirs, les jeunes maîtresses ! » Pour le moment, il se satisfait d'une escort girl dont il caresse avec douceur la tête endormie, qu'il faut quand même payer. Mais nous sommes au théâtre (musical). Tobias Kratzer fait jouer la scène par un acteur (Jean-Yves Chilot), le chanteur, l'excellent Benjamin Bernheim, voix de belle souplesse, se tient à l'avant-scène, à lui de prendre la relève avec le pacte fait avec Méphistophélès (le puissant Christian Van Horn).

Et le voyage au pays des plaisirs et de la désillusion de se mettre en route, car c'est bien de cela qu'il s'agit, même si nous ne quittons pas Paris. Mais depuis le parcours du pays de Thuringe, en van Citroën, sur la colline de Bayreuth, on s'attend à toutes sortes de surprises. Voilà que les deux compères sautent par la fenêtre, c'est repris avec astuce d'une lithographie de Delacroix, *Méphisto dans les airs survolant la ville*. C'est ce qu'ils feront pour de vrai, Paris et ses lumières, Notre-Dame même et son incendie (comme si le Malin y avait jeté un mégot) ; ils s'engouffrent dans le métro d'un coup changé en cathédrale illuminée de ses vitraux ; ils parcourent les rues à cheval, nuit de Wal-

purgis toute nouvelle, ayant volé leurs montures à deux gendarmes. Des projections emportent de la sorte dans l'entrain de la musique, de l'orchestre du chef suisse Lorenzo Viotti, dans l'imagination et le rêve. Mais Tobias Kratzer n'en perd pas pour autant son assise pragmatique, réaliste, avec le terrain de basket urbain par exemple, où Valentin retrouve ses potes, avec le HLM de banlieue où vivent Marguerite et Marthe.

Marthe est une femme mûre, elle aussi assoiffée de jeunesse, de séduction ; Sylvie Brunet-Grupposo la campe avec la frénésie qui la pousse. La Marguerite d'Ermonela Jaho touche

dans sa minijupe et sa marinière, par une innocence où il n'y a plus de rouet ; c'est l'iPhone, les écouteurs aux oreilles. Elle a les yeux bandés, se fera violer par Méphisto, l'échographie dans le cabinet médical révélera le diabolin qu'elle porte.

Valentin une fois tué, Florian Sempey lui donne une sorte d'animalité sympathique, il ne reste plus que le benêt Siebel (de Michèle Losier), avec son bouquet de fleurs, proie facile des acolytes de Méphisto. On est alors de retour dans l'intérieur du début, le dédoublement de Faust prend fin, Marguerite et le vieil homme à genoux par terre, mort, où est ta victoire ?

Les musiciens et les chœurs sont masqués, contraste saisissant de cette mise en scène flamboyante. De cette façon, se pliant à la réglementation (qui n'a pas empêché la ministre française de la Culture de se retrouver positive très vite après sa présence à la Bastille), se révoltant contre tout abattement, c'est porter aussi témoignage de et contre nos temps maussades. ●

La représentation a été filmée pour France Télévisions, retransmise sur France 5, et elle est toujours en replay sur Culturebox



À cheval avec Méphisto

MUSIQUE CLASSIQUE

Accents de chez nous

José Voss

Le disque *Luxembourg Contemporary Music Vol. 1* est un digest éclectique d'œuvres de la plume d'une poignée de compositeurs contemporains de chez nous. On ne s'y embarrasse pas de scrupules d'homogénéité, en mêlant allègrement les genres dans une alternance heureuse de pièces d'inspirations variées et aux fragrances aussi capiteuses qu'inédites. Les valeurs sûres qu'incarnent Pütz, Sanavia et Wiltgen y voisinent avec des étoiles montantes comme Boumans et Zelianko. Autant de créateurs emblématiques d'aujourd'hui et d'ici, capables de traiter avec un égal talent le savant et le divertissant. Avec, comme unique élément fédérateur de ce florilège, la qualité musicale, et, comme seul souci, celui de ne pas ennuyer.

L'Hispano-luxembourgeois Ivan Boumans, le cadet du groupe, ouvre la ronde. Basée sur quatre thèmes mélodico-rythmiques, qui, à la manière des chromosomes lors du processus de division cellulaire, subissent quantité de métamorphoses combinatoires lors de différentes phases, *Meiosis* (2012) fait appel à une créativité qui entend marier biologie et musique. De style néo-tonal, l'œuvre s'apparente formellement à une espèce de *tema con variazioni* et s'impose par la souplesse rythmique et un raffinement harmonique qui ne sont pas sans rappeler le Dutilleux de *Métaboles*. La séduction immédiate qu'exerce cette pièce laisse deviner plutôt que percevoir son élaboration souvent complexe.

Dédiée à la mort de son beau-père, grand mélomane devant l'Éternel, *Moods (in Memoriam Robert Weiler)* (2013) de l'Eschois Marco Pütz recourt à un langage élaboré composé d'intervalles tendus

(triton, septième majeure), de clusters modaux ou de superpositions d'accords à la limite de l'atonalité. L'opus, de facture tripartite, n'en demeure pas moins ennemi de tout intellectualisme, dans la mesure où, coulé de motifs simples et concis, il réussit à capter l'empathie de l'auditeur, surtout dans le sommet émotionnel de la composition qu'est l'*Adagio*-adieu final, thrène bouleversant de douleur et de sensibilité à fleur de peau.

Au milieu des tribulations du langage musical de notre époque, Jeannot Sanavia poursuit son petit bonhomme de chemin dans le cadre d'un par-

cours singulier qui l'a conduit du saxophone à la composition en passant par la contrebasse. Inspirée d'une fresque de Sonia Delaunay illustrant la fascination pour le progrès technique, *Hélice* (2014-2015) est une page d'apparence et d'exécution relativement simples. Mais il ne faut pas s'y tromper : Sanavia abhorre le laisser-aller, et sa (relative) simplicité n'est jamais simpliste, comme l'attestent une motricité digne d'un Prokofiev qui, à force d'alternance entre plages planantes et épisodes répétitifs éminemment dynamiques, estampille l'agitation de cette page, sans doute l'une des plus convaincantes de l'album, ne fût-ce que par

l'effet proprement hypnotisant qu'elle produit à cause même de son caractère répétitif. Cette œuvre pour orchestre symphonique a tout d'un habile et effronté pied-de-nez à la somme de tous les traits, tics, tocs, acrobaties, effets de manche et modes de jeu dont les thuriféraires de l'avant-garde ont fait - et continuent de faire - le surabondant emploi que l'on sait.

La *Sonata delle Farfalle pour orchestre de chambre* (2017) de Tatsiana Zelianko, la native de Biélorussie qui a opté pour le Grand-Duché comme patrie d'élection, est l'histoire d'une reviviscence, en ce qu'elle narre, transposée sur le plan musical, les différentes phases de la métempsychose d'un merveilleux insecte menacé de disparition : de la chenille, via la chrysalide, au papillon, et du trépas de celui-ci à sa vivifiante renaissance. La pièce crée une suite d'ambiances contrastées, dont le caractère individuel résulte autant des idées nettement déterminées et fortement découpées qui y sont mises à contribution que du coloris propre aux petites formations auxquelles la compositrice fait appel au cours des quatre mouvements que comprend la partition. Procédant d'une conception aussi radicale qu'originale, l'inspiration est d'une unité telle qu'aucune rupture profonde, aucune solution de continuité n'apparaît entre les différents épisodes.

Avec *Orbital Resonances* (2018), traduction sonore d'un phénomène de mécanique céleste, Roland Wiltgen signe une musique qui n'a pas honte de la tradition, qui revendique la tonalité tout en synthétisant plusieurs styles pour n'en former qu'un, et qui, à l'image de l'événement astronomique évoqué, mé-

lange splendeur, délicatesse et harmonie cosmique. Gageons que nous avons affaire avec ce morceau captivant non seulement à un maillon essentiel qui clôturera avec brio cette première gravure consacrée à la musique luxembourgeoise contemporaine, mais encore à une œuvre majeure, à marquer d'une pierre blanche, au sein de l'itinéraire artistique du compositeur differdangeois.

Il va sans dire que toutes ces premières mondiales sont défendues par Christoph König et ses Solistes Européens, Luxembourg, avec l'intelligence, la maestria, la finesse et la sensibilité qui s'imposent pour leur rendre pleinement justice. Mal interprétées, ces œuvres seraient difficilement supportables. Telles qu'on les entend ici, elles ont tout pour séduire, tant les protagonistes livrent une interprétation particulièrement riche et étonnamment fraîche, nous invitant à les suivre sur le chemin d'une liberté qui ne cherche jamais à occulter la personnalité de chacun des auteurs sélectionnés. ●

Luxembourg Contemporary Music Vol. 1
Enregistrements réalisés au Grand Auditorium de la Philharmonie Luxembourg entre 2012 et 2018. Signée Maurice Barnich, la prise de son est de fort bon aloi, assurant une bonne présence et une localisation précise des différents pupitres. Minutage : 70'16". Éditeurs : Marco Battistella et Clémence Fabre. Texte d'accompagnement trilingue (anglais-allemand-français), rédigé par les compositeurs. Naxos, 8.579059

Les Solistes européens, Luxembourg sous la direction de Christoph König



LUXEMBURGENSIA

Zeitreise mit Bild

Claire Schmartz

In sanft dahinfließendem Tonfall führt uns der Bildband *Luxemburg – Eine Zeitreise* von Joseph Colbach, mit großformatigen, farbigen Fotos von Rob Kieffer, zu verschiedenen historischen Orten in Luxemburg und erzählt jahrtausendealte Geschichten. Beginnend mit dem Neolithikum, der Jungsteinzeit, lesen wir von urzeitlichen Knochenfunden oder vom Loschbur-Mann, dem „ältesten Luxemburger“, dessen Skelett in Hockerlage, die Arme über den Knien zusammengeklappt, im Müllerthal bestattet wurde, und ca. 8 000 Jahre später vom „Herrn Lehrer“ Nic Thill entdeckt wurde. Das Skelett ist heute im Naturhistorischen Museum in Luxemburg-Stadt zu sehen. Der Band führt zum Deiwelselter in Diekirch, erzählt von der Wiederaufrichtung eines Menhirs in Reckingen bei Mersch, und beschreibt die Pfade, die durch das Müllerthal führen und an deren Ränder noch Spuren vergangener Zeiten sichtbar sind: Seien es die Orte, an denen Mühlräder aus dem Gestein geschlagen wurden, sei es die übergroße Darstellung einer Frau und eines Mannes ohne Gesicht in einer Felswand im Waldstück Händchen, das auch Victor Hugo beschrieb (ohne es jedoch mit eigenen Augen gesehen zu haben). Der Band führt über die Reitergräber, die Römervilla bei Echternach, die im ehemaligen Trevierergebiet liegt, bis in die Hauptstadt, wo die alte Festung Lucilinburghs analysiert wird oder zum Crispinusfelsen, dessen Sagen erzählt werden. Sind die mit Nadeln gespickten Kerzen, die hier stehen, ein Zeichen für Voodoo-Zauber in Luxemburg?

Komplex und ausführlich, mit dem Anschein der Vollständigkeit, verweist der Band auf zahlreiche weitere Informationen: So zum Beispiel, dass der tatsächlich älteste gefundene Luxemburger eine Frau war, deren unvollständig verbrannte Knochen noch vor den Loschbur-Mann aus dem Müllerthal datiert



wurde. Die farbigen Fotos des Autors, Journalisten und Fotografen Rob Kieffer illustrieren einerseits die Orte, Artefakte und kulturellen Reliquien der unterschiedlichen Epochen, und zeigen gleichzeitig, wie sich diese in die sie umgebende Landschaft einfügen ... oder auch bereits von ihr eingenommen werden. Im Wandel der Jahreszeiten, von Bäumen überwachsen, inmitten von Weiden, wo vielleicht einst Flüsse flossen oder Wälder standen, entwickeln diese Orte auf den Bildern einen zauberhaften Charme. Fachbegriffe und Epochen werden erklärt, fremdsprachige Texte und Inschriften übersetzt. Ein kluges Coffetable-Buch, weil es so schön aufgeschlagen liegen bleibt; ein Buch mit fundierten, historischen und kul-

turwissenschaftlichen Recherchen, ohne je schwer zu sein, das auch praktische Hinweise, ein extensives Quellenverzeichnis, Beschreibungen für die Anreise und die genaue Situierung der verschiedenen Stätten liefert.

Bis in die Moderne führt uns die Zeitreise: das Buch bespricht den Einfluss der industriellen Revolution der Jahrhundertwende auf das Großherzogtum und erzählt vom Ersten Weltkrieg, für dessen Ausmaß die Gëlle Fra wohl das bekannteste Symbol in Luxemburg ist, das an die Gefallenen erinnert, die in den Reihen Frankreichs für Luxemburg gekämpft haben – und zu einem Emblem des Landes geworden ist. Die Statue wurde 1940, während des Zweiten Weltkrieges, zerstört, und erst ganze 45 Jahre später wieder restauriert. Kritisch wird hinterfragt, weswegen diese Wiederherstellung so lange dauerte, obwohl der Verbleib der zerbrochenen Statue genau bekannt war, was auch 2014 massiv kritisiert wurde, als europaweit an den 1. WK gedacht wurde, Luxemburg allerdings eine geplante Ausstellung absagte und kaum Aufarbeitung dieser Vergangenheit leistete: 1914 waren deutsche Truppen in Luxemburg einmarschiert, die 20-jährige Großherzogin Marie-Adelheid jedoch auf dem Thron geblieben. Die gesamte Regierung sowie der dazugehörige Verwaltungsapparat (Staat, Justiz, Gemeinden) blieben unangetastet, wurden gar übernommen. Offiziell wurde zwar gegen diese Invasion protestiert, doch nichts daran geändert. Es ist eine turbulente Zeit, die von der verheerenden Spanischen Grippe hinweggeweht wurde, die wohl noch mehr Todesopfer forderte als der Krieg. Frantz Theis, dessen fünf Kinder an der Grippe starben, fertigte einen schmiedeeisernen Bogen, der noch heute in Consdorf über dem Eingang des Friedhofs gemahnt: „Aujourd'hui nous – demain vous.“ Heute wir – morgen ihr.

Die farbigen Fotos des Autors, Journalisten und Fotografen Rob Kieffer illustrieren die Orte, Artefakte und kulturellen Reliquien der unterschiedlichen Epochen

Der Band erzählt und erzählt, dass man stets weiterblättert, von der Ardennen-Offensive und dem 2. WK bis zum Robert-Schuman-Haus, dem Schengen-Abkommen bis in die heutige Zeit. Bis man schließlich auf dem Kirchberg steht, die Tram und die modernen Bauten, wie zum Beispiel die Philharmonie betrachtet, die vielleicht in einigen Jahrhunderten oder weiteren Jahrtausenden, vielleicht von Bäumen überwachsen, vielleicht als Ruinen, in einem anderen, ebenso prächtigen Bildband zu sehen sein werden ... ●

Joseph Colbach, *Luxemburg. Eine Zeitreise*. Mit zahlreichen farbigen Fotos von Rob Kieffer. Deutsch. Erster Éditions 2020

	Conditions d'obtention du dossier de soumission : Le dossier de procédure et ses annexes peuvent être téléchargés gratuitement sur le site internet : www.pmp.lu	Lieu d'ouverture : Administration des Ponts et Chaussées, Division des Travaux Neufs 21 rue du Chemin de Fer à L-8057 Bertrange dans le bâtiment H1 2 ^{ème} étage	Conditions d'obtention du dossier de soumission : Les documents de soumission sont à télécharger à partir du portail des marchés publics (www.pmp.lu).	Procédure : européenne ouverte Type de marché : Travaux	charges : Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu). La remise électronique est obligatoire.
Ville de Luxembourg Direction Génie Civil - Constructions	Réception des offres : Les offres peuvent exclusivement être remises au moyen du portail des marchés publics.	Intitulé : Nouvelle N3 – Phase 3 Section Pôle d'échange Bonnevoie – rue de Neufchâteau – rue d'Ivoix – rue de Houffalize	Réception des offres : Les offres portant l'inscription « Soumission pour la Nouvelle N3 – Phase 3: Section Pôle d'échange Bonnevoie – rue de Neufchâteau – rue d'Ivoix – rue de Houffalize » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Les offres peuvent également être remises de manière électronique par le biais du portail des marchés publics.	Modalités d'ouverture des offres : Date : 18.05.2021 Heure : 10.00 heures	Section VI : Renseignements complémentaires
Avis de marché	Date de publication de l'avis 2100720 sur www.marches-publics.lu : 02.04.2021	Description : <i>Nature des travaux :</i> Les travaux consistent notamment en : – Réalisation du corps de chaussée et trottoir, ainsi que les infrastructures souterraines ; – Réalisation des conduites d'assainissements ; – Réalisation de murs de soutènement en limites latérales du projet.	Date de publication de l'avis 2100715 sur www.marches-publics.lu : 02.04.2021	Lieu : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.	Autres informations : <i>Conditions de participation :</i> Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions
Procédure : ouverte Type de marché : Travaux	Le Bourgmestre Lydie Polfer	Quantité des travaux : – Déblais : 3 000 m ³ ; – Fouilles en tranchée : 3 500 m ³ ; – Evacuation DKI et DK II : 8 800 to ; – Concassé 0/45 type 1 : 6 500 m ³ ; – Mélanges bitumineux : 2 500 to. Délai d'exécution des travaux : 180 jours ouvrables Début prévisible des travaux : été 2021	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics Administration des Bâtiments publics	Section II : Objet du marché	Réception des offres : Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
Ouverture le 21.05.2021 à 11.00 heures	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics Administration des Ponts et Chaussées Division des travaux neufs			Intitulé attribué au marché : Travaux de rideaux et décoration à exécuter dans l'intérêt de la construction de la Maison de soins à Bascharage	Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. : 08.04.2021
Intitulé : Sécurisation et contrôle des accès du Centre-Ville	Avis de marché			Description succincte du marché : – ± 400 pcs rideaux occultants ; – ± 30 pcs rideaux contre l'éblouissement ; – ± 1 375 m rails pour tableaux. La durée des travaux est de 42 jours ouvrables, à débiter le 4 ^e trimestre 2021 Les travaux sont adjudgés en bloc à prix unitaires.	La version intégrale de l'avis n° 2100723 peut être consultée sur www.marches-publics.lu
Description : Sécurisation et contrôle des accès du Centre-Ville	Procédure : ouverte Type de marché : Travaux			Section IV : Procédure	
Conditions de participation : Prière de se référer aux clauses contractuelles.	Ouverture le 05.05.2021 à 11.00 heures		Avis de marché	Conditions d'obtention du cahier des	
Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.					



Le Grand-Duché de Luxembourg n'a jamais été une puissance coloniale, mais il fut largement associé à la politique coloniale de la Belgique. De nombreux Luxembourgeois partirent s'installer au Congo belge entre 1880 et 1960. Missionnaires, ingénieurs, commerçants, artisans et même fonctionnaires coloniaux, ils participèrent en grand nombre à la colonisation en Afrique centrale.

Dans la première monographie consacrée à l'aventure coloniale luxembourgeoise au Congo, l'historien Régis Moes retrace l'histoire des colons luxembourgeois et analyse leur statut légal au Congo belge, la composition socioprofessionnelle de leur groupe, mais aussi la propagande coloniale faite au Grand-Duché.

Cette colonie qui nous appartient un peu

La communauté luxembourgeoise au Congo belge 1883-1960

Ce travail de recherche de 438 pages illustrées, primé meilleur mémoire de Master 2 par la Fondation Robert Krieps en 2010, vient d'être réédité et est à nouveau disponible en librairie au prix de 35 euros ou sur land.lu

d'Lëtzebuurger Land

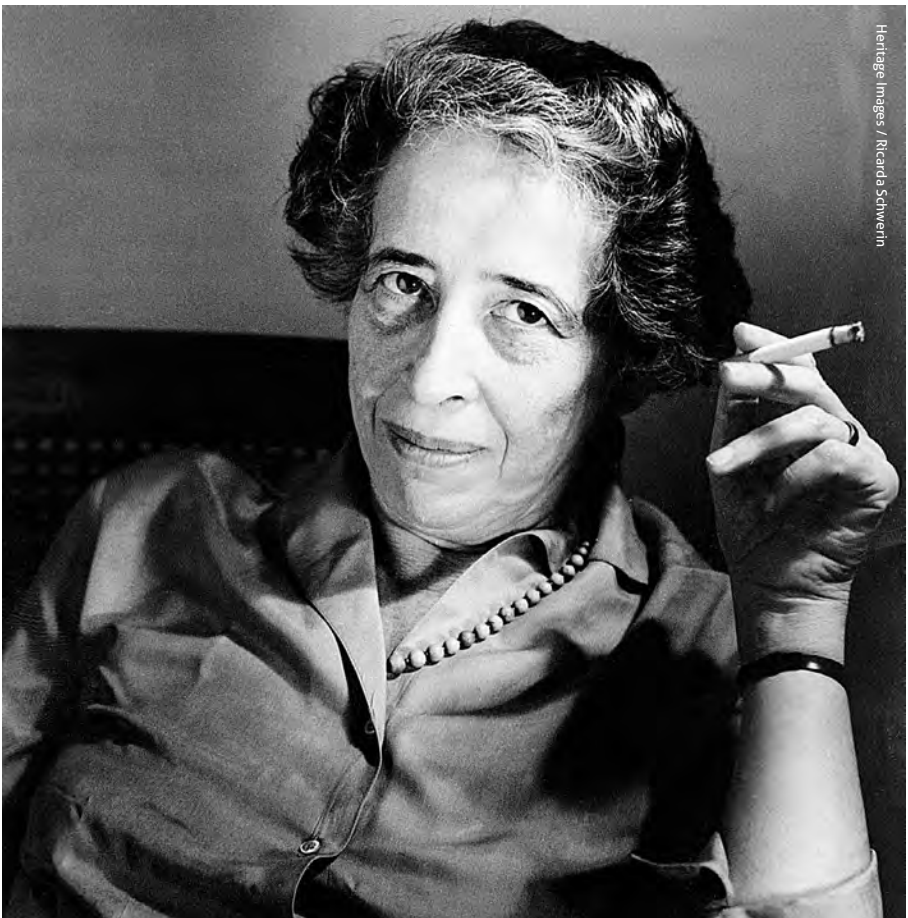
Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Stephan Kinsch (48 57 57-1; land@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-35; ikurschat@land.lu), Luc Laboulle (48 57 57-28; llaboulle@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg Courrier Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Lëtzebuurger Land **Instagram** [letzzebuurger_land](https://www.instagram.com/letzzebuurger_land) **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,50 € **Abonnement annuel** 160,00 € **Abonnement étudiant/e** 85,00 € **Comptes en banque** CCPLLULL: IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL: IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLULL: IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEELLULL: IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLULL: IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXULL: IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

www.land.lu

Eigenständig im Denken, kompromisslos im Handeln

Anina Valle Thiele

Die Ausstellung *Hannah Arendt und das 20. Jahrhundert* beleuchtet historische Etappen und kontroverse Stellungnahmen der politischen Philosophin. – Eine eindrucksvolle Schau, die Arendt als eigenständige Denkerin ins Licht rückt, jedoch etwas zu stark an ihrer Ikonisierung strickt



Hannah Arendt (1906–1975)

Wie hätte sich Hannah Arendt wohl zu staatlichen Eingriffen während einer Pandemie positioniert? Heiligt der Zweck die Mittel? Sie war eine der kontroversesten zeitgenössischen Denkerinnen, die durch ihre radikalen Positionen immer wieder Debatten auslöste. Mit ihren Begriffen der „totalen Herrschaft“ oder der „Banalität des Bösen“ sorgte sie für Erregung, mit ihren Argumentationen gegen Staats- und Autoritätszentrierung für Widerspruch. Ihre Bedeutung als politische Denkerin rückt die Ausstellung *Hannah Arendt und das 20. Jahrhundert* des Deutschen Historischen Museums in den Mittelpunkt, die aktuell in der Bundeskunsthalle Bonn zu sehen ist. Die Schau folgt Arendts Stellungnahmen über und durch das vergangene Jahrhundert und zeigt historische Dokumente: rund 300 Objekte sowie zahlreiche Hörcollagen, darunter das berühmte Interview mit Günter Gaus (1964), in dem sie rund

eine Stunde lang rauchend reflektiert auf dessen Fragen antwortet.

Markante Zitate lotsen durch die Ausstellung. „Ich war wirklich der Meinung, dass der Eichmann ein Hanswurst ist.“ (Arendt, 1964) liest man etwa in dem Bereich, der den von ihr geprägten Begriff der „Banalität des Bösen“ aufgreift. Arendts Bericht, der 1963 in der Zeitschrift *The New Yorker* erschien (später als Buch *Eichmann in Jerusalem. Ein Bericht von der Banalität des Bösen*) und in dem sie Adolf Eichmann, der während des Nationalsozialismus verantwortlich für die Deportationen von Millionen von Juden in Vernichtungslager war, als gewöhnlichen Schreibtischtäter bezeichnete, löste seiner Zeit einen weltweiten Eklat aus, nicht zuletzt wegen ihrer Darstellung kollaborierender „Judenräte“ während der NS-Zeit. In der Ausstellung stößt man auf die Pro-

tokolle zur Vernehmung von Eichmann (Jerusalem, 1960). Der israelische Ermittler Avner Less verhörte ihn 275 Stunden lang. Arendt wohnte dem Prozess als Journalistin bei. Ein Artikel von Golo Mann aus *Die Zeit* vom 24. Januar 1954, mit dem Titel: „Der verdrehte Eichmann“ zeugt von der Provokation, die Arendts Thesen nicht nur in jüdischen Kreisen darstellte. So warf Mann ihr darin „überkluge Dialektik“, „Freude an der Verdrehung“ und „Arroganz“ vor.

Selbst enge Freunde wandten sich im Zuge der Publizierung des Prozessberichts von ihr ab. Ein zentraler Vorwurf Gershom Sholems, der sie traf, lautete: Ihr fehle es an Liebe zum jüdischen Volk. In einer Hörcollage kann man nachhören, wie souverän Arendt auch hier den Vorwurf aushebelte: Richtig, sie liebe kein Volk und schon gar keine Nation (wenn sie auch aus der Bewunderung für ihre Wahlheimat, den USA, keinen Hehl machte) – sie liebe ihre Freunde!

Kohärent werden in der Schau die vielen engen Freundschaften Arendts durch zahlreiche Briefwechsel beleuchtet. Gegen Ende des Rundgangs kann man auf Tafeln die Biografien von Freund/innen nachlesen, darunter: Walter Benjamin, Mary McCarthy und Karl Jaspers. „Zu den tätigen Modi des Lebendigseins gehört für Arendt auch die Freundschaft“, schreibt Ursula Ludz im begleitenden Katalogbeitrag, der ihr politisches Denken und ihr Freiheitsverständnis beleuchtet. Wohltuend wirkt in der Ausstellung, dass ihre Liebesbeziehung zu Martin Heidegger nicht unnötig ausgeschlachtet wird. Die Beziehung bleibt uneindeutig und wird unter ihren Freundschaften genannt.

Ihre eigensinnige Sicht auf politische Umbrüche zeigte sich nicht zuletzt an ihrer differenzierten Haltung zu den Studentenbewegungen: der in den USA (Anti-Vietnam; gegen Rassentrennung) stand sie grundsätzlich positiv gegenüber; den deutschen Dutschke-Anhängern begegnete sie hingegen mit Skepsis und warf ihnen Dogmatismus und Theorieästhetik vor – eine Einschätzung, die Parallelen zu ihrer Hervorhebung der US-amerikanischen Revolution gegenüber der französischen zeigt. Das Misstrauen beruhte jedoch auf Gegenseitigkeit, sah die deutsche Linke Arendt doch eher als Konservative und störte sich insbesondere an ihrem Vergleich nationalsozialistischer Konzentrationslager mit stalinistischen Gulags unter dem mittlerweile zum Schlagwort gewordenen Begriff „Totalitarismus“. Auch ihre Position gegenüber den feministischen Bewegungen brachten ihr dort keine Verbündeten. Arendt, die 1959 als erste Frau eine Gastprofessur an der Princeton Universi-

Die Schau folgt Arendts Stellungnahmen über und durch das vergangene Jahrhundert

ty erhielt, betrachtete diese Emanzipation nicht als prioritär und sah sich als Akademikerin in einem männlichen Umfeld keineswegs als Feministin.

Die Schau zeigt Arendt zudem als politisch Wirken- de und Handelnde. Als Geschäftsführerin der Jewish Cultural Reconstruction (JCR) half sie ab 1949 mit, von den Nationalsozialisten geraubtes Kulturgut ausfindig zu machen und zurückzuführen, erstellte Listen geraubter Bücher und führte Verhandlungen über deren Rückgabe. Sie stellte aber auch Anträge auf „Wiedergutmachung“ (ein sehr deutsches Un- Wort) in eigener Sache. 1966 führte Arendt Be- schwerde vor dem Bundesverfassungsgericht, dabei ging es um den Anspruch auf eine entgangene Be- amtenpension. Aufgrund ihrer Flucht aus Deutsch- land 1933 hatte Arendt ihre Studie über Rahel Varnhagen nicht mit einer Habilitation abschließen können. Das Gericht entschied, die Studie als Habi- litation anzuerkennen.

Gleichwohl stand sie dem Zionismus kritisch gegen- über. Hatte sie 1941 noch in der deutsch-jüdischen Emigrantenzeitschrift *Aufbau* die Gründung einer jüdischen Armee gefordert, die mit den Alliierten gegen Hitler kämpfen sollte („Wer als Jude angegriffen wird, muss sich als Jude verteidigen“), so löste sie mit dem Artikel „Der Zionismus aus heutiger Sicht“ ei- nen Streit aus, weil sie den Anhängern der Bewegung Nationalismus vorwarf.

Ihr Aufsatz „Wir Flüchtlinge“ (1943 erschienen in der Zeitschrift *Menora*) hat bis heute nicht an Aktualität eingebüßt. Arendts theoretische Beschäftigung mit dem Problem der Staatenlosigkeit blieb immer an ihre eigene Erfahrung als Flüchtling gebunden.

Ihr Unbehagen gegenüber dem in Deutschland propagierten Neuanfang beschrieb sie schon Ende des Zweiten Weltkrieges in einem kleinen Band *Be-*

such in Deutschland (ursprünglich in der Zeitschrift *Commentary* im Herbst 1950 erschienen). Das Schweigen der Täter-Nation über die NS-Vergan- genheit sprang ihr ins Gesicht: „Doch nirgends wird dieser Alptraum von Zerstörung und Schrecken weniger verspürt und nirgendwo wird weniger dar- über gesprochen als in Deutschland.“ Solche Zitate stehen in der Ausstellung im gelungenen Kontrast zu den mit Aufbau aus den Trümmern werbenden Plakaten der CDU.

Ihre Studie „Elemente und Ursprünge totaler Herr- schaft“ (1951) sorgte für Aufsehen, verortete sie jene Elemente totaler Herrschaft doch bereits in der Ko- lonialgeschichte. – Ohne daraus eine zwangsläufige Entwicklung abzuleiten. Stattdessen sprach sie von der Rückwirkung einzelner kolonialer Vorstellun- gen auf die NS-Ideologie, die sie „Bumerangeffekt“ nannte. Dazu gehörten ihr zufolge der Rassismus, die Außerkräftsetzung der abendländischen Gleichheits- vorstellungen und die Entgrenzung der Gewalt (in der entsprechenden Hörcollage wird davor gewarnt, dass das Wort „Neger“ fällt).

Die zahlreichen sinnlichen Projektionen in der Aus- stellung brechen eine Lanze für das Wagnis Arendts selbst zu urteilen. In der Bundeskunsthalle in Bonn ist ein Forum aufgebaut. Eine bunte Collage an Stimmen liefert ein Spiegelbild der Generationen rund um die Frage, was Urteilen bedeutet. Arendts Credo selbst: „Nicht mitmachen, selber urteilen: dass man nicht WIR sagt“.

Am Ende des Rundgangs sind markante Aufnahmen Arendts von Fred Stein zwischen 1944 und 1966 zu sehen. Daneben sind persönliche Gegenstände Arendts zusammengetragen, Accessoires, die davon zeugen sollen, dass Arendt auch modisch als Ikone im Gedächtnis bleibt. – Gewiss eine Facette ihres Le- bens, doch trägt dies für die eigene Urteilsfähigkeit der Besucher/innen wenig bei, sondern lediglich zur Ikonisierung Arendts. So entsteht in der Ausstellung zwar das Bild einer unabhängigen, sich der Verei- nung verweigern Frau. Durch eine präzisere, bisweilen auch theoretischere Hinterfragung ihrer Urteile wäre Arendts intellektuelle Bedeutung für das 20. Jahrhundert noch deutlicher geworden. ●

Hannah Arendt und das 20. Jahrhundert. Noch bis zum 16. Mai 2021 in der Bundeskunsthalle in Bonn. Weitere Informationen unter: www.bundeskunsthalle.de



Pelzcape aus dem Besitz von Hannah Arendt, Macy's Little Shop, New York; Mink, rechts innen
maschinen- gesticktes Monogramm „H A B“ für Hannah Arendt-Blücher



Zigarettenetui von Hannah Arendt

Transatlantic Friendship

Jeffrey Palms

If nothing else, the pandemic has done wonders for my TV and movie education. I may be gradually forgetting who my friends are and how to eat anywhere but the sofa, but in exchange I've been living several lifetimes per week in the televised universe. Last year my partner and I watched 110 movies and – I perhaps luckily don't have the corresponding statistic – a whole spate of TV shows. Besides detective dramas and fantasy epics, we threw back every episode of *Brooklyn Nine-Nine*, *Friends*, *Seinfeld*, and *Modern Family*.

Watching those shows triggered a memory from my first days living in Europe: namely, my surprise that American sitcoms were popular here. Serious movies have a more universal artistic or narrative appeal, but humor relies so much on cultural subtext that I'd doubted it would travel well.

I was completely wrong, of course: Friends has a cultish hold over tons of Luxembourgers, with its imitators *How I Met Your Mother* and *The Big Bang Theory* being likewise popular alongside newer hits like *Modern Family* and *Brooklyn Nine-Nine*. At the same time, however, there is very little fervor around *Seinfeld*, the classic rival of *Friends* back in the USA, or its darker successor *Curb Your Enthusiasm*. Also largely ignored in Europe are *Arrested Development*,

The Office, *30 Rock*, and *Parks and Recreation*. How strange!

In the USA, *Friends* and *Seinfeld* are the ur-sitcoms for '90s kids like me, but they perform different work in their homeland versus in Europe. Back in early-2000s suburban Detroit, *Friends* was, to my admittedly judgy adolescent self, entirely mainstream. I didn't see much angst or irony in the show. It depicts kindhearted, competent, lightly flawed people who find love, have babies, and get their dream jobs, while comedy happens in the form of zany mix-ups along the way. Every plotline revolves around the basically good morals of the characters: Phoebe gets booted from performing at Central Perk by a more skilled musician, which only helps her recognize the unimpeachable value of her own wonky style; Chandler guiltily repents for chasing a girl that Joey has a crush on; Ross and Rachel spend ten seasons following their hearts as honestly as possible despite endless circumstantial obstacles to their happily-ever-after. My (probably unfair) impression of *Friends* fans was that they had a similarly conservative sense of rightness and destiny about themselves. They tended to be profiting systemically already – cheerleaders, homecoming royalty, football players, etc. – and their hardships were but comedic moments en route to

Ever met a Luxembourger watching *Seinfeld* from his/her sofa?



a charmed future. What I'm trying to say is: they were the popular kids.

Seinfeld, despite also following several friends living in improbably priced apartments in New York, is much the opposite. Its characters are not talented or necessarily good-looking. They don't believe they deserve happiness and, broadly speaking, they're right. Famously, the show's nihilistic meta-narrative insists that it is "a show about nothing," and indeed as the episodes go on they relish in increasingly trivial plots: a yappy dog keeps Elaine up all night; George thinks (too late) of a great comeback to a colleague's gibe and tries to reengineer the same scene so he can deliver it; a man who runs a soup café withholds soup after Elaine flaunts his rules. The show was a smash hit so I can't exactly claim that liking it was "edgy," but *Seinfeld* fans were far more likely

to entertain anarchic tendencies and to at least sympathize with elements of counterculture.

You can read in these takes that, of the two, I found *Seinfeld* fans a little more interesting, yet my prejudices haven't held up outside the USA. Luxembourgish *Friends*-watchers won't settle down anywhere on my theoretical spectrum. I think they get something different out of it. For a simple start, it's foreign: New York fashions oppose those of Europe while the iconic yellow taxis, gridded streets, and American products – jumbo boxes of cereal, etc. – present the texture of the unfamiliar. A small point, but for us suburban Detroiters these details are broadly invisible. Furthermore, Luxembourgers may find the genuineness of the characters assertive of culture: Americans are reputationally gushy, dramatic, and sincere, an image reinforced by the *Friends*

friends. Also invisible to us suburban Detroiters, this angle amounts to a horizon-stretching peek at a well-crafted and surprisingly frank depiction of American identity that is, charmingly, unaware of itself. That unawareness, or resistance to metanarrative, makes the show accessible – at least compared to *Seinfeld*'s dialoguing with subtitled American values, *30 Rock*'s deadpan references to domestic celebrities, or *Arrested Development*'s absurdist regional wordplay. But the unironic tone also, especially without cultural interference, foregrounds the jokes themselves. I haven't found a "type" of Luxembourger who likes the show, and I haven't met a single one who watches *Seinfeld* – besides my by-now-USA-savvy partner – but rewatching the combined 408 episodes with a Europeanized perspective certainly shone new light on everything. All without leaving my sofa. ●

Stil

L'ANNONCE



Prince avait raison

Alors donc, les terrasses ont pu rouvrir cette semaine. Que pendant la journée (certains auraient aimé confondre de 6 à 18h avec de 18 à 6h). Que pour deux (sauf si vous êtes du même foyer, vous pouvez être à quatre en famille, mais pas à quatre comme dans deux plus deux foyers). Et bien sûr, que si

l'établissement bénéficie d'une terrasse ou au moins d'un bout de trottoir voire d'une place de stationnement que la mairie aura autorisé à squatter. Ça fait beaucoup de limitations (et encore, on a évité les tests rapides comme en Rhénanie-Palatinat), mais ça fait une belle annonce censée redonner le sourire aux restaurateurs qui scandent « Laissez-nous travailler » et à leurs clients qui n'en peuvent plus du take-away avalé sur le coin de leur bureau. Admettons, même si ça va être difficile pour les uns d'être rentables, pour les autres d'avoir le temps d'en profiter. Là où Xavier Bettel a raté son coup, c'est avec la météo. *Sometimes it snows in april*, chantait le kid de Minneapolis dans un de ses plus beaux titres. Et paf, il fallait que ça tombe cette année, pile-

poil la semaine où les terrasses rouvraient (et la suivante si j'en crois l'application météo de mon téléphone). Des grêlons, des flocons, des gouttes et du vent : si on veut en goûter au bonheur de ces assouplissements et rendre jaloux les amis belges et français, ce sera avec un vin chaud, et un plaid, et un parapluie, et des moufles (photo : sb)... fc

LES PRODUITS

Luxembox

Parce que Cartes blanches, son business de chefs à domicile, était forcément à l'arrêt et parce qu'il n'en pouvait plus de procrastiner en regardant des vidéos plus ou

moins drôles sur Facebook, Jens Buch a mis en place Luxembox (photo). Chaque mois, il sélectionne une série de produits locaux, à boire, à manger, à porter, à décorer (n'importe quoi pourvu que ce soit légal, précise-t-il), qu'il expédie à ses clients dans une boîte décorée. Le contenu de la boîte (vendue à cinquante euros) n'est pas divulgué avant, il faudra donc faire confiance aux goûts de Jens (assez sucrés jusqu'ici) pour ses choix. Depuis janvier, il a vendu pas loin de 500 boîtes, plutôt une bonne surprise pour



cet entrepreneur de 41 ans, « born and raised in Luxembourg ». Là où la démarche est originale, c'est dans la vidéo qui accompagne chaque boîte pour présenter les producteurs et les produits. Une manière de valoriser ceux qui ont généralement peu de moyens pour faire de la communication et de la publicité (et d'ajouter un peu de story telling). Les commandes doivent être passées avant le quinze de chaque mois pour que les achats et la fabrication de la boîte puissent être achevés à la fin du mois. Les détails des prix des produits et des économies réalisées sont indiqués en toute transparence. Plutôt que d'espérer gagner de maigres bénéfices, Buch alimentent un « party fund » pour inviter les clients à une fête (quand ce sera possible) avec ce qu'il gagne sur les boîtes. fc

L'ENDROIT

Chiche Shop

Pour continuer à travailler malgré la fermeture, l'équipe du Chiche ne propose pas seulement des plats à emporter (vendredi midi et soir et samedi soir), mais a créé un joli coin qui mêle une épicerie et un comptoir de vente à emporter (photo : fc). Toute la journée, on se sert de diverses préparations typiques du Levant : houmous bien sûr, mais aussi feuilles de vignes, babaganoush (caviar d'aubergine), aubergines farcies, salade de poulpe, taboulé, labné (un yaourt sec)... que l'on paye au poids pour déguster à la maison ou au bureau. Le plus irrésistible, ce sont les manakish



(ou manouché au singulier) : une sorte de galette (entre le pain traditionnel et la pizza) garnie de zataar (un mélange d'herbes dominé par le thym), de fromage ou de légumes. Au Liban, ça se mange à toute heure, dans la rue. Au menu, on trouve aussi des sandwiches, notamment au Sujuk, une saucisse de bœuf très épicée, au falafel ou au poulet. Ça se passe avenue Pasteur au Limpertsberg. fc

